

15

Education et science

1443-1400

Examens finals

Edition 2014

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et généralités
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Travail et rémunération
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Mobilité et transports
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, médias, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

Examens finals

Edition 2014

Rédaction Jacques Babel
Stéphane Cappelli
Laurent Gaillard
Anton Rudin
Juan Segura
Pascal Strubi
Emanuel von Erlach

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: lernstat@bfs.admin.ch ou sius@bfs.admin.ch
Anton Rudin, tél. 058 463 66 93 (pour les examens du secondaire II et de la formation professionnelle)
Juan Segura, tél. 058 463 69 19 (pour les examens des hautes écoles)

Auteurs: Jacques Babel, Stéphane Cappelli, Laurent Gaillard, Anton Rudin, Juan Segura, Pascal Strubi, Emanuel von Erlach

Réalisation: Division population et formation

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
tél. 058 463 60 60 / fax 058 463 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 1443-1400

Prix: 16 francs (TVA excl.)

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 Education et science

Langue du texte original: Allemand et français

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: OFS; concept: Netthoewel & Gaberthüel, Bienne; photo: © gradt – Fotolia.com

Graphisme/Layout: Section DIAM, Prepress/Print

Copyright: OFS, Neuchâtel 2014
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée

ISBN: 978-3-303-15589-9

Table des matières

Introduction	5	3 Degré tertiaire	22
1 Vue d'ensemble des diplômes	7	3.1 Formation professionnelle supérieure	24
1.1 Degré secondaire II	7	3.1.1 Ecoles supérieures	25
1.1.1 Formation professionnelle initiale	7	3.1.2 Diplômes fédéraux	25
1.1.2 Formation générale	8	3.1.3 Brevets fédéraux	26
1.1.3 Maturités	8	3.1.4 Titres délivrés au terme de formations professionnelles supérieures non réglementées au niveau fédéral	28
1.2 Degré tertiaire	10	3.2 Hautes écoles	28
1.2.1 Formation professionnelle supérieure	10	3.2.1 Survol général	28
1.2.2 Hautes écoles	10	3.2.2 Hautes écoles universitaires	36
1.3 Profil des porteurs de diplômes	11	3.2.3 Hautes écoles spécialisées	40
1.3.1 Equilibre entre femmes et hommes	11	3.2.4 Hautes écoles pédagogiques	43
1.3.2 Nationalité des porteurs de diplômes	11	4 Evolutions attendues	47
1.3.3 Age à l'obtention du diplôme	12	4.1 Introduction	47
1.4 Taux de diplômes	13	4.2 Titres du degré secondaire II	47
2 Degré secondaire II	14	4.3 Titres des hautes écoles	49
2.1 Formation professionnelle initiale	15	4.4 Incertitudes	50
2.1.1 Certificat fédéral de capacité (CFC)	16	5 Niveau de formation de la population	51
2.1.2 Titres délivrés par les écoles de commerce et les écoles supérieures de commerce	16	5.1 Evolutions passées et à venir	51
2.1.3 Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)	17	5.2 Sexe et âge	52
2.1.4 Attestations de formation élémentaire	17	5.3 Nationalité	53
2.1.5 Titres délivrés au terme des autres formations professionnelles	17		
2.2 Formations générales	18		
2.2.1 Maturités gymnasiales	18		
2.2.2 Maturités professionnelles	18		
2.2.3 Diplômes des écoles de culture générale et maturités spécialisées	20		
2.2.4 Titres délivrés par les autres écoles de formation générale	21		

6	Comparaison internationale	54
6.1	Degré secondaire II	54
6.2	Degré tertiaire	55
6.2.1	Degré tertiaire A	55
6.2.2	Degré tertiaire B	56
6.2.3	Doctorats	56
7	Définitions et sources	58
7.1	Définitions	58
7.2	Sources	64
7.3	Données disponibles	65
8	Abréviations	66
9	Bibliographie	67

Introduction

La statistique des diplômes informe sur le potentiel socio-économique d'un pays. D'une part, les personnes arrivant au terme de leur formation constituent le vivier de l'économie et des administrations publiques. En ce sens, cette statistique est un outil de planification important pour les décisions sur l'orientation des qualifications requises par les employeurs et évaluées par les institutions de formation. D'autre part, le caractère sociodémographique des titulaires de diplômes révèle l'évolution de la société en fonction de ces qualifications. Cette statistique est donc un critère d'évaluation du système de formation en termes de réussite et d'adéquation de celui-ci au monde du travail mais aussi en termes d'égalité des chances entre les sexes et selon l'origine sociale des personnes diplômées.

Le marché du travail pose des exigences en constante évolution auxquelles les différents systèmes de formation doivent s'adapter. A titre d'exemple, la réforme de Bologne dans les hautes écoles avec, comme corollaires, la graduation et la modularisation des études ainsi que l'incitation à la mobilité des étudiants a été introduite dans le but de répondre aux attentes du marché de l'emploi qui se diversifie.

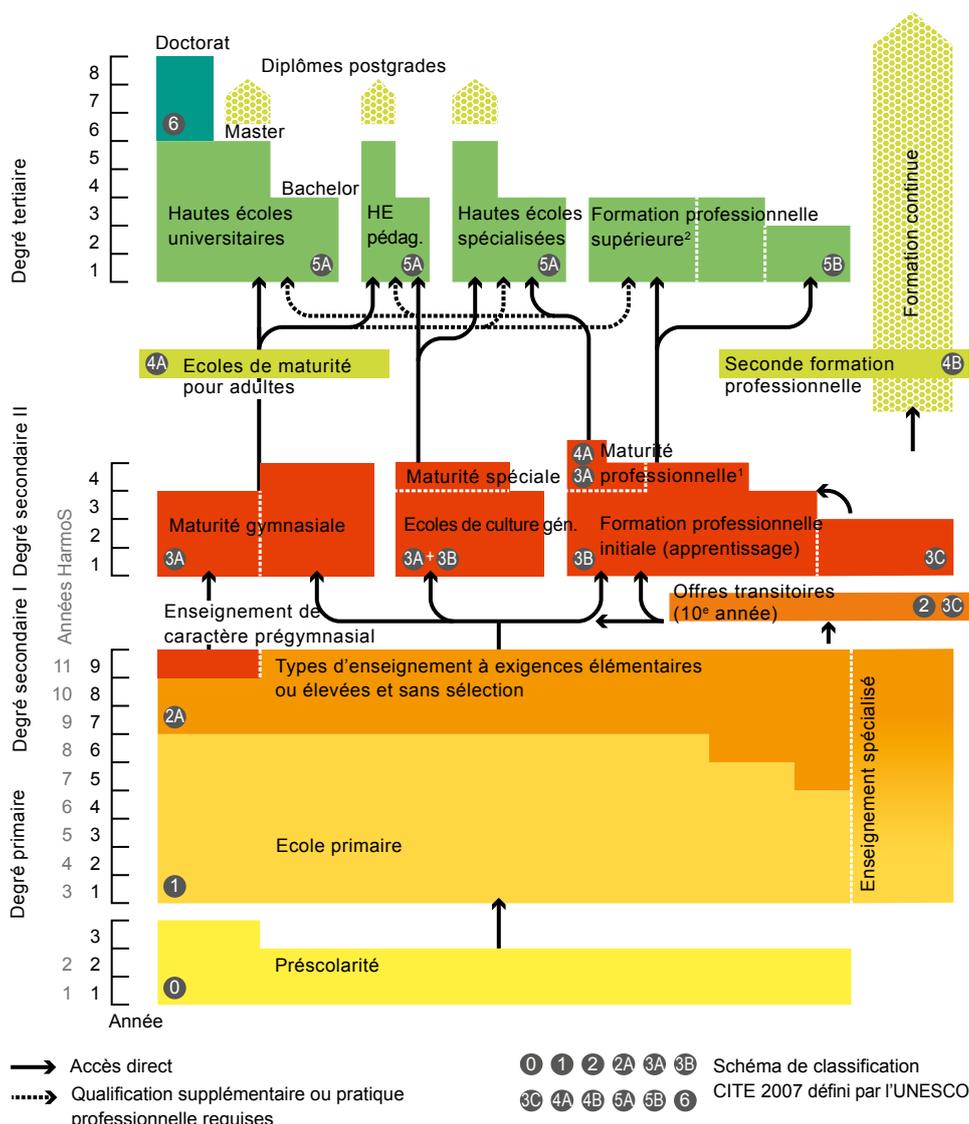
La présente publication s'intéresse aux diplômes des différents niveaux de formation que connaît notre pays. Comme pour la publication sur les personnes en formation, cette publication présente en premier lieu les résultats selon les degrés de formation, en distinguant également la formation professionnelle, initiale et supérieure, des formations générales et des hautes écoles. Le chapitre premier offre une vue d'ensemble des diplômes distribués par année et par degré. Les deux chapitres suivants détaillent l'information se rapportant au degré secondaire II dans le chapitre 2, et au degré tertiaire dans le chapitre 3. Les perspectives du nombre futur de diplômes distribués font l'objet du chapitre 4. Le diplôme le plus élevé obtenu détermine le niveau de formation

de la population qui est le sujet du chapitre 5 suivi des comparaisons internationales présentées dans le chapitre 6. Finalement, les sources et définitions (chapitre 7), les abréviations (chapitre 8) et une bibliographie succincte au chapitre 9 terminent cette publication.

Systeme éducatif suisse

Le système éducatif suisse présente une certaine complexité. Outre les deux grandes voies de formation que l'on distingue à partir du degré secondaire II, de nombreuses passerelles permettent, parfois sous conditions, d'accéder à une autre voie que celle choisie initialement. Le schéma ci-après donne une idée de ces différentes possibilités, une fois la scolarité obligatoire achevée.

Le système d'enseignement suisse (simplifié)



- 1 Parallèlement aux trois ou quatre ans de la formation professionnelle initiale ou une année après l'apprentissage.
 2 Font partie de la formation professionnelle supérieure les filières de formation des écoles supérieures, les examens professionnels fédéraux, les examens professionnels fédéraux supérieurs et les examens professionnels supérieurs non réglementés au niveau fédéral.

Source: OFS

© OFS, Neuchâtel 2014

Bases de données

Les données utilisées pour cette publication sont issues de la *Statistique des diplômes (SBA)* pour laquelle sont relevés les diplômes des formations générales du degré secondaire II et les diplômes de la formation professionnelle supérieure (tertiaire B), et de la *Statistique de la formation professionnelle initiale (SBG)* qui informe sur les certificats de capacité et les attestations fédérales de formation professionnelle. Finalement, les données du *Système d'information universitaire suisse (SIUS)* qui

regroupe les diplômes de l'ensemble des hautes écoles suisses (tertiaire A) servent également de source à cette publication. L'objet observé est le diplôme et non pas la personne diplômée qui, elle, peut obtenir successivement, voire dans certains cas simultanément, plusieurs diplômes.

1 Vue d'ensemble des diplômes

Il est de plus en plus fréquent que l'on achève plusieurs formations au cours de sa vie. L'obtention d'un diplôme au niveau secondaire II offre l'alternative entre le début d'une carrière professionnelle ou la poursuite de la formation en vue d'acquies d'autres qualifications, que ce soit au même niveau ou au niveau supérieur. Il en va de même pour l'obtention d'un premier titre au degré tertiaire. Ainsi décrocher un diplôme n'est plus nécessairement un aboutissement en tant que tel mais bien souvent une étape dans le processus de formation.

Le présent chapitre donne une vue d'ensemble des diplômes obtenus et les différents types de ces diplômes selon le degré de formation.

1.1 Degré secondaire II

Le degré secondaire II suit directement l'école obligatoire et se subdivise en deux grands domaines de formations. La formation professionnelle initiale constitue le plus important domaine en termes de nombre de diplômes délivrés annuellement. Environ deux tiers des diplômes du secondaire II sont compris dans ce groupe. Le second domaine rassemble les différentes filières dites de formation générale, auxquelles appartiennent, entre autres, les filières des maturités gymnasiales, professionnelles et spécialisées.

1.1.1 Formation professionnelle initiale

En Suisse, la formation professionnelle repose sur deux piliers. La formation pratique s'acquies généralement au sein d'une entreprise et la formation théorique dans une école professionnelle. La loi fédérale sur la formation professionnelle (LFP) distingue différents types de formations professionnelles initiales: celles de deux ans menant à une attestation fédérale de formation professionnelle et celles de trois ou quatre ans sanctionnées par un certificat fédéral de capacité.

Les écoles supérieures de commerce font également partie du domaine de la formation professionnelle initiale. Au terme d'une formation à plein temps de trois ans suivie d'un stage en entreprise, elles délivrent un titre commercial reconnu comme un certificat fédéral de capacité. Ce diplôme est voué à disparaître car il est progressivement remplacé par le certificat fédéral de capacité.

La formation professionnelle initiale est le domaine de formation dans lequel se distribuent annuellement le plus grand nombre de diplômes, avec près de 69'000 diplômes délivrés en 2013. Environ deux-tiers (64%) des diplômes du secondaire II relèvent donc de ce domaine. Les certificats fédéraux de capacité en constituent la majeure partie car à eux seuls ils constituent 56% du total des diplômes du secondaire II.

La situation de 2013 est quasiment identique à celle qui prévalait en 2005 avec, toutefois, une légère érosion puisque le nombre de diplômes de la formation professionnelle initiale constituait 67% du total du secondaire II cette année-là. Cette érosion s'observe selon l'évolution du nombre de diplômes délivrés entre 2005 et 2013 (+15%), évolution moins rapide que celle observée pour les diplômes formation générale sur la même période (+31%).

Le nombre de diplômes des écoles supérieures de commerce a fortement chuté en 2013 (-48% par rapport à 2012). Comme dit plus haut, le certificat fédéral de capacité (CFC) remplace progressivement ce diplôme d'où la raison de cette forte baisse. Les attestations fédérales de formation professionnelle constituent le deuxième titre le plus délivré dans la formation professionnelle initiale en 2013 avec près de 5000 attestations (tableau 1.1).

1.1.2 Formation générale

La formation générale est le second domaine d'études accessible à la fin de l'école obligatoire. Hormis les certificats des écoles de culture générale, toutes les formations dites générales ouvrent l'accès aux hautes écoles avec, parfois, certaines conditions supplémentaires à remplir selon le profil de la formation et le type de haute école choisi. La passerelle Maturité professionnelle – hautes écoles universitaires (HEU) est une de ces conditions, permettant aux porteurs de ce type de maturité d'accéder aux HEU. Entre 600 et 700 personnes ont choisi cette voie ces deux dernières années.

Les écoles de culture générale délivrent un certificat au bout de trois ans de formation. Environ 3500 certificats de ce type ont été distribués en 2013. Ces écoles offrent également la possibilité, après le certificat, de suivre un module d'une année orienté vers la pratique et qui aboutit à l'obtention de la maturité spécialisée.

Les baccalauréats internationaux ne sont délivrés que dans quelques cantons. Ils permettent également l'accès aux hautes écoles, parfois avec restriction. Certaines écoles les délivrent en sus de la maturité gymnasiale. Dans ce cas, il n'est pas comptabilisé dans la statistique et c'est la maturité qui est relevée. En 2013, 600 titres de baccalauréats internationaux ont été délivrés en tant que diplôme unique et non pas diplôme supplémentaire à une maturité.

1.1.3 Maturités

La maturité est le titre exigé pour l'accès aux hautes écoles. En Suisse, il en existe trois types: la maturité gymnasiale, la maturité professionnelle et la maturité spécialisée. La maturité gymnasiale donne accès en premier lieu aux hautes écoles universitaires (HEU) et aux hautes écoles pédagogiques (HEP). Après un stage professionnel, les portes des écoles spécialisées (HES) s'ouvrent également aux titulaires de ce titre. La maturité professionnelle complète la formation professionnelle initiale et ouvre essentiellement les portes des HES. Elle permet également de se présenter à un examen dit de Passerelle pour entrer dans une HEU. Finalement, la maturité spécialisée donne accès à quelques formations HES et HEP.

La maturité gymnasiale est la plus ancienne d'entre toutes. Introduite à la fin du 19^{ème} siècle, elle a fait l'objet de diverses réformes. La dernière, qui date de 1995, a institué le système actuel à options. Elle s'obtient au bout de trois ou quatre ans, selon les cantons, au sein d'un gymnase ou après avoir réussi l'examen fédéral de maturité. Hormis les disciplines fondamentales obligatoires, un choix

d'options spécifiques et d'options complémentaires est proposé aux élèves. L'Ordonnance sur la reconnaissance des maturités retient 8 options spécifiques et 14 options complémentaires (voir chap. Définitions). Cependant, la grande majorité des gymnases n'offre qu'une partie de ces options.

La maturité professionnelle a vu le jour au milieu des années 1990. La mise sur pied des HES a induit la création d'un certificat d'accès spécifique à ce type de hautes écoles. Dotée de 6 orientations (voir chap. Définitions), elle fait actuellement l'objet d'une révision partielle. La maturité professionnelle peut s'acquérir en parallèle à la formation professionnelle initiale ou après la réussite de cette dernière. L'orientation commerciale, peut également s'obtenir dans une école supérieure de commerce après l'obtention du certificat d'une école de culture générale et l'accomplissement d'un stage professionnel.

La maturité spécialisée a été introduite dans les années 2000 selon la nouvelle conception des écoles de culture générale. Elle se différencie de la maturité gymnasiale essentiellement par le fait que la formation générale est orientée vers le domaine professionnel choisi. En tant que troisième type de maturité, elle donne un accès direct ou ouvre une procédure d'admission auprès des hautes écoles spécialisées ou pédagogiques dans le domaine professionnel préalablement étudié (pour les orientations, voir chap. Définitions). Elle s'obtient dans une école de culture générale après l'obtention du diplôme, puis après avoir suivi un module de formation supplémentaire pendant une année et écrit un travail de maturité professionnelle.

Le nombre de maturités obtenues en 2013 s'élevait à 34'352. Avec plus de 18'200, les maturités gymnasiales sont les plus nombreuses et représentent 53% de l'ensemble des certificats de maturité, suivies des maturités professionnelles (40%) et des maturités spécialisées (7%). En 2013, on a délivré près de 7200 maturités de plus qu'en 2005 soit une augmentation de 26%. Cette évolution s'est déroulée différemment selon les types de maturités, celle concernant les maturités gymnasiales s'est déroulée nettement moins rapidement (+11%) que celle des maturités professionnelles (+29%). Bien qu'ayant très fortement augmenté entre 2010 et 2013, le nombre de maturités spécialisées reste cependant très bas au vu des deux autres types.

T1.1 Diplômes selon le degré de formation, depuis 2005

	2005	2010	2011	2012	2013	% Femmes	% Etrangers ¹
	Total	Total	Total	Total	Total		
Degré secondaire II							
Formation professionnelle initiale	60 143	68 537	69 642	69 356	68 875	45,7	16,1
Certificats fédéraux de capacité	52 145	59 389	60 279	60 616	60 779	45,8	14,9
Diplômes des écoles supérieures de commerce	2 855	2 897	3 215	3 225	2 253	49,7	18,5
Attestations fédérales de la formation prof.	94	3 690	4 026	4 309	4 978	44,9	35,6
Attestations de formation élémentaire	2 526	1 174	1 034	1 066	750	21,2	32,3
CFC des autres formations professionnelles	2 523	1 387	1 088	140	115	71,3	26,2
Formation générale (y compris les maturités)	29 955	36 427	37 649	38 557	39 093	56,8	14,2
Certificats des écoles de culture générale	2 617	3 415	3 405	3 503	3 425	78,0	19,7
Certificats de la passerelle maturité prof. – HEU	148	487	588	621	710	42,8	*
Baccalauréats internationaux	–	–	–	652	606	47,5	*
Certificats de maturités	27 190	32 525	33 656	33 781	34 352	55,2	11,3
Maturités gymnasiales	16 471	18 872	18 976	18 085	18 217	57,6	13,1
Maturités professionnelles	10 719	12 249	12 947	13 536	13 871	47,6	8,2
Maturités spécialisées	0	1 404	1 733	2 160	2 264	82,1	14,9
Degré tertiaire							
Formation professionnelle supérieure	29 475	28 262	27 036	25 520	26 573	41,4	19,4
Diplômes des écoles supérieures	4 055	7 337	7 145	6 780	7 627	48,6	10,4
Diplômes fédéraux	2 556	3 160	2 969	2 815	2 786	24,9	8,6
Brevets fédéraux	12 251	13 144	13 141	13 582	14 042	38,0	8,5
Dip. des form. prof. sup. non régl. au niveau fédéral	10 613	4 621	3 781	2 343	2 118	59,6	53
Hautes écoles							
Hautes écoles universitaires							
Diplôme sans grade universitaire	385	95	111	94	96	83,3	65,6
Diplôme d'enseignement pour le secondaire I	131	0	3	0	0	–	–
Licence/Diplôme	9 187	3 326	2 207	1 011	387	67,7	11,1
Bachelor	2 926	11 536	12 519	13 309	13 713	53,1	16,8
Master	1 290	7 961	9 478	10 855	11 865	51,4	27,0
Doctorat	3 097	3 586	3 488	3 639	3 631	43,8	51,0
Dip. de formation continue et d'études spécialisées	1 692	1 767	1 732	1 784	1 814	44,7	51,5
Hautes écoles spécialisées							
Diplôme HES	6 871	1 050	151	39	4	0,0	25,0
Bachelor	0	8 528	10 196	11 210	11 831	47,8	15,2
Master	0	1 280	1 888	2 231	2 271	51,4	44,5
Diplômes de formation continue/MAS	2 436	2 691	2 864	2 676	2 667	30,0	15,4
Hautes écoles pédagogiques							
Diplôme HEP	1 018	974	900	852	882	49,7	13,5
Bachelor	684	2 037	2 240	2 242	2 589	85,3	6,2
Master	0	801	811	1 076	1 063	74,9	8,8
Diplômes de formation continue/MAS	17	34	52	94	94	61,7	10,6
Diplômes professionnels extra-universitaires							
Brevets d'avocats et de notaires	712	813	851	852	942	53,3	5,7
Diplôme d'enseignement pour le secondaire II	620	644	816	519	440	54,3	15,5
Diplôme de théologie (pastorat)	16	18	13	23	34	52,9	2,9
Diplôme fédéral de médecine et de pharmacie	17	174	507	884	1 166	65,8	6,9

¹ Secondaire II et Tertiaire non hautes écoles: estimation sur la base de l'année de formation précédente (statistique des élèves et étudiants SDL)

* Non indiqué car non applicable ou information non pertinente dans ce contexte.

1.2 Degré tertiaire

L'accès à une formation du niveau tertiaire exige l'obtention d'un diplôme du secondaire II. Les titulaires d'une maturité se voient ouvrir les portes des hautes écoles qui n'acceptent que de manière très restrictive les personnes qui en sont démunies. Bien que réglementée, la formation professionnelle supérieure est, dans l'ensemble, davantage perméable. Elle offre la possibilité aux personnes ayant accompli une formation professionnelle de base de pouvoir approfondir leurs connaissances dans leur profession.

1.2.1 Formation professionnelle supérieure

La formation professionnelle supérieure sert surtout à la formation des cadres et à la spécialisation. Les connaissances théoriques et pratiques acquises au degré secondaire II sont complétées et approfondies. Les personnes arrivées au terme d'une formation tertiaire doivent être en mesure d'assumer des fonctions supérieures dans le monde du travail, que ce soit dans le domaine de la production, de l'administration, de la gestion ou de la formation.

La formation professionnelle supérieure regroupe les titres suivants (voir aussi chap. Définitions):

- diplômes des écoles supérieures et diplômes postgrades;
- brevets fédéraux (après l'examen professionnel);
- diplômes fédéraux ou maîtrises (après l'examen professionnel supérieur);
- diplômes de formations professionnelles supérieures non réglementées au niveau fédéral.

Les brevets fédéraux constituent la majorité de l'ensemble des 26'573 titres délivrés en 2013 (53%), suivis des diplômes des écoles supérieures (29%) et des diplômes fédéraux (11%). On observe une augmentation substantielle depuis 2005 pour ces trois types de diplômes, en particulier entre 2005 et 2010. En revanche sur la même période, on observe une forte baisse des diplômes de formations professionnelles non réglementées au niveau fédéral. Une partie d'entre elles ont été réglementées durant cette période, ce qui explique la baisse de ces formations et l'augmentation observées pour les formations réglementées (tableau 1.1).

1.2.2 Hautes écoles

Depuis la mise en place de la réforme de Bologne, les principaux diplômes distribués par les hautes écoles sont le bachelor et le master. L'obtention d'un bachelor requiert 180 crédits ECTS soit 3 ans d'études à plein temps (un crédit vaut 25 à 30 heures de travail). Le master quant à lui, s'acquiert après avoir récolté 90 à 120 crédits ECTS (en médecine 180 crédits).

Au sein des HEU, le master a remplacé la licence ou le diplôme. Le bachelor est le premier diplôme final mais la très grande majorité des étudiants (près de 90%) poursuivent leurs études jusqu'au master. Les HEU sont les seules à pouvoir décerner les titres de doctorat. Elles délivrent également quelques diplômes de grade non académique.

Dans les HES, le bachelor s'est substitué au diplôme HES. L'offre de filières d'études pour l'obtention d'un master est actuellement moins fournie que pour le bachelor, l'aspect pluridisciplinaire avec des spécialisations très pointues caractérise ce type de formation. En règle générale, ce sont à peine 20% des étudiants qui poursuivent les études jusqu'au master.

Quant aux HEP, le type de diplôme final dépend du degré d'enseignement auquel se destine le futur enseignant. Le bachelor est le titre requis pour l'enseignement préscolaire et primaire. Pour le degré secondaire, le master est exigé pour le secondaire I. Pour le secondaire II, il faut avoir obtenu un diplôme d'enseignement HEP de 60 crédits ECTS qui s'acquiert, pour l'enseignement dans les gymnases, après l'obtention d'un master universitaire, et pour l'enseignement professionnel, dans la plupart des cas, après l'acquisition d'un diplôme de formation professionnelle supérieure.

Les trois types de hautes écoles offrent différentes formations continues sanctionnées par divers diplômes selon la durée de la formation. Le Master of Advanced Studies (MAS) correspond à une formation de 60 ECTS (voir chap. Définitions), le Diplom of Advanced Studies (DAS) sanctionne une formation de 30 ECTS et le Certificate of Advanced Studies (CAS) une formation de 10 ECTS. Dans la statistique du SIUS, seuls les MAS sont relevés.

Sont également comptés comme diplômes académiques, les diplômes professionnels tels que les brevets d'avocat ou de notaire, les diplômes fédéraux de médecine ou de pharmacie ou les diplômes de pastorat. Ces diplômes s'obtiennent auprès d'instances cantonales extra-universitaires ou d'instances fédérales (diplôme de médecine), après l'obtention du master universitaire à part quelques très rares exceptions.

En 2013, les HEU ont délivré près de 11'900 masters, un peu moins que le nombre de bachelors (13'700). Les HES quant à elles, ont décerné 11'800 bachelors et près de 2300 masters. Au sein des HEP, 2589 bachelors, plus de 1000 masters et près de 900 diplômes d'enseignement secondaire II ont été délivrés en 2013.

L'évolution temporelle observée depuis 2005 est quelque peu perturbée par l'introduction de la réforme de Bologne. Cependant, le nombre de licences et master universitaires pris ensemble a augmenté de plus de 17% entre 2005 et 2013. Le nombre de doctorats a, quant à lui, augmenté également de 17% sur la même période. Au sein des HES, l'évolution temporelle est davantage marquée puisque le nombre de diplômes HES et bachelors pris ensemble a augmenté de 72% entre 2005 et 2013. Cette forte évolution est due à l'intégration du domaine de la santé (premiers diplômes HES en 2006). Sans ce domaine, l'évolution reste toutefois importante (51% de diplômes HES et bachelors en plus en 2013 qu'en 2005).

Au sein des HEP, l'évolution temporelle dans la statistique des diplômes entre 2005 et 2013 est marquée par le double événement de la mise en place de Bologne et le transfert des formations soit des HEU soit des anciennes écoles normales ce qui incite à la prudence dans l'interprétation de cette évolution.

1.3 Profil des porteurs de diplômes

Le profil des porteurs de diplômes change quelque peu selon le degré de formation. Généralement, l'âge augmente au gré des niveaux de formations et certaines d'entre elles attirent davantage de femmes ou sont fréquentées par un nombre conséquent de personnes étrangères.

1.3.1 Equilibre entre femmes et hommes

Quel que soit le degré de formation, on observe une répartition équilibrée selon les sexes. De façon générale, les hommes s'investissent un peu plus dans la formation professionnelle que les femmes, celles-ci étant plus présentes dans les filières de la formation générale. Si, au degré secondaire, les différences sont minimes, cela s'observe plus particulièrement au degré tertiaire où les femmes sont majoritaires à acquérir un bachelor ou un master universitaire et dominant parmi les détenteurs des titres HEP. Elles sont moins présentes parmi les diplômés d'une formation professionnelle supérieure (tableau 1.1).

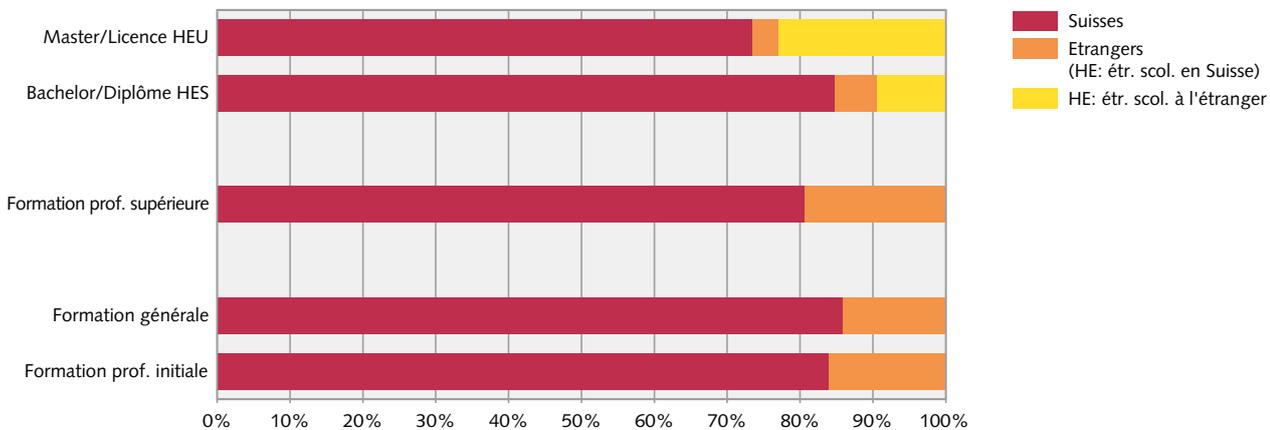
1.3.2 Nationalité des porteurs de diplômes

La part des personnes étrangères parmi les détenteurs d'un premier diplôme varie de 14% à plus de 40%. Dans les hautes écoles, les personnes étrangères sont nombreuses à décrocher un master. Dans les HEU, 27% des masters ont été décernés à des étrangers et dans les HES ce sont plus de 40%. Parmi les doctorats et les diplômes de formation continue et d'études spécialisées et approfondies universitaires de 2013, les personnes étrangères dépassent les 50% des détenteurs (tableau 1.1). En regard à ces résultats, on observe peu d'étrangers à décrocher un diplôme de formation professionnelle supérieure.

Il faut cependant noter que, parmi les personnes étrangères à obtenir un titre universitaire ou HES, la très grande majorité est constituée de personnes étrangères venue expressément en Suisse pour étudier (étrangers scolarisés à l'étranger). Le graphique 1.1 donne la proportion des personnes étrangères à avoir obtenu un premier diplôme final (pour les hautes écoles: bachelor ou diplôme HES et master ou licence HEU) en distinguant la proportion d'étrangers scolarisés en Suisse de celle des étrangers scolarisés à l'étranger. Les étrangers scolarisés en Suisse ne sont que 5,7% à obtenir un bachelor ou un diplôme HES et 3,5% à décrocher un master ou une licence HEU. Rapportées aux résultats observés dans les autres formations, ces proportions s'en retrouvent inférieures.

Premier diplôme final délivré selon le degré de formation et le lieu de scolarisation du récipiendaire, en 2013

G 1.1



Source: OFS – Statistique des examens finals SBA et SIUS

© OFS, Neuchâtel 2014

1.3.3 Age à l'obtention du diplôme

Au degré secondaire II, l'âge moyen à l'obtention d'un CFC, d'un diplôme d'école supérieure de commerce ou d'une attestation de formation professionnelle s'élève à 21,5 ans. Un diplôme de formation générale s'obtient en moyenne à 19,5 ans, soit deux ans plus jeune que pour la formation professionnelle initiale (graphique 1.2).

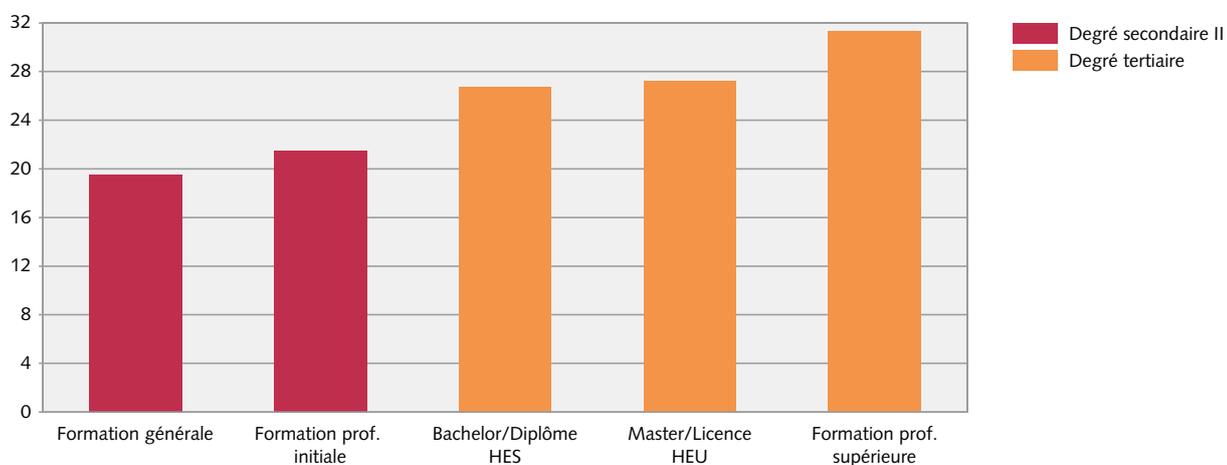
Pour les formations tertiaires, l'âge moyen à l'obtention d'un diplôme de formation professionnelle supérieure se situe à 31,3 ans. Au sein des hautes écoles, l'âge moyen varie bien entendu selon le niveau d'examen. En 2013, l'âge moyen à l'obtention du bachelor HEU est de 24,7 ans et celui à l'obtention du master

est de 27,2 ans. Un doctorat s'obtient à 32,3 ans. L'âge moyen d'un détenteur d'un bachelor HES s'élève à 26,7 ans et d'un détenteur d'un master HES à 29,7 ans. Dans les HEP, le bachelor pour l'enseignement préscolaire et primaire s'obtient en moyenne à 24,9 ans, le master pour l'enseignement secondaire I à 29,1 ans et le diplôme d'enseignement secondaire II (gymnase) à 32,6 ans.

L'âge à l'obtention de la maturité est un élément explicatif de l'âge à l'obtention d'un premier diplôme d'une haute école. Un autre élément explicatif est le « temps d'attente » entre l'obtention de la maturité et le début des études supérieures. Ainsi, l'âge moyen à l'entrée dans une HEU s'élève à 20,7 ans et à l'entrée d'une HES (sans HEP) à 23,1 ans. Reporté à l'âge d'obtention du

Age moyen à l'obtention du premier diplôme final selon le degré de formation, en 2013

G 1.2



Source: OFS – Statistique des examens finals SBA et SIUS

© OFS, Neuchâtel 2014

premier titre qualifiant d'une HEU ou d'une HES, la différence d'âge est relativement faible (0,5 an) entre les porteurs d'un bachelors ou d'un diplôme HES (âge moyen 26,7 ans) et les porteurs d'un master ou d'une licence universitaire (âge moyen 27,2 ans).

1.4 Taux de diplômes

Le taux de diplômes signifie la proportion de diplômes délivrés une année donnée en fonction de l'âge du titulaire parmi la population résidente permanente du même âge. Le taux de diplômes du degré secondaire II indique une estimation du pourcentage des personnes en âge d'obtenir un premier diplôme final dans le degré secondaire II et qui terminent effectivement leur formation¹. Les maturités professionnelles et les maturités spécialisées sont exclues du calcul du fait que ce sont des deuxièmes diplômes.

Pour le taux de diplômes dans les hautes écoles, une personne obtenant plusieurs diplômes n'est comptabilisée qu'une seule fois, lors de l'obtention de son premier diplôme. Les titres considérés sont les licences, diplômes et bachelors qui correspondent aux premiers titres officiels délivrés dans les hautes écoles. Pour les HEU, les masters sont également pris en compte, pour autant qu'il s'agisse d'un premier diplôme. Cet indicateur n'est pas disponible pour les diplômes de la formation professionnelle supérieure.

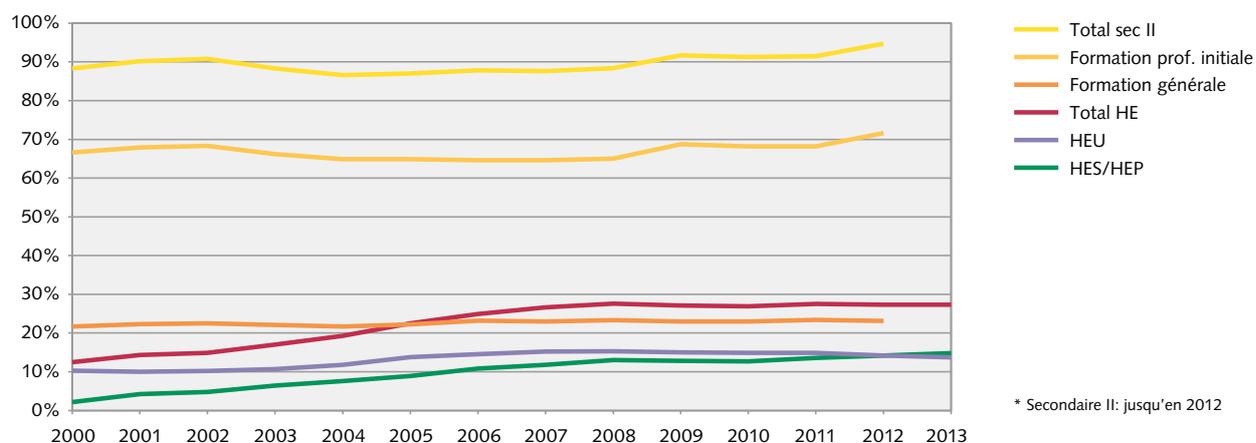
En 2012, plus de 9 personnes sur 10 (95%) ont obtenu un diplôme du secondaire II dont la plus grande partie (72%) un diplôme de formation professionnelle initiale (CFC ou AFP). Les titulaires d'un diplôme de formation générale, dont fait partie la maturité gymnasiale mais pas les autres types de maturité, représentent 20% de la population du même âge. Les taux caractérisant les titulaires de diplômes de hautes écoles sont plus bas. En 2013, au total 27% d'une population du même âge ont obtenu un premier diplôme de hautes écoles, dont 14% de diplômes universitaires et 15% de diplômes HES ou HEP².

Comme vu précédemment, au degré secondaire II les femmes se concentrent davantage dans la formation générale. Le taux de diplômées s'élève à plus de 28% alors qu'il est de 18% pour les hommes. Le taux de diplômées d'une formation professionnelle initiale s'élève à 65% (hommes, 78%).

Au sein des hautes écoles les différences entre sexes sont moindres mais généralement les taux des femmes à décrocher un premier diplôme final sont plus élevés que ceux des hommes. En 2013, le taux des femmes à obtenir un diplôme de haute école s'élevait à 30% (HEU 15% et HES/HEP 16%) et celui des hommes s'élevait à 25% (HEU 13% et HES/HEP 13%).

**Taux d'obtention d'un premier diplôme final selon le degré de formation*
(sans la formation professionnelle supérieure)**

G 1.3



* Secondaire II: jusqu'en 2012

Source: OFS – Statistique des examens finals SBA et SIUS

© OFS, Neuchâtel 2014

¹ Voir Indicateur Taux de diplômes du degré secondaire II
Statistique suisse – Indicateurs de la formation

² Du fait que l'on évite les doubles comptages, le total des hautes écoles est plus bas que la somme des taux de chaque type de hautes écoles.

2 Degré secondaire II

Ce chapitre présente et commente les titres délivrés au degré secondaire II, dont les principaux sont les certificats de capacité de la formation professionnelle initiale, les maturités professionnelles et les maturités gymnasiales. Les titres décernés dans les catégories suivantes du degré secondaire II (formations élémentaires) ne sont pas pris en compte: formations transitoires entre les degrés secondaires I et II, autres formations transitoires, formations complémentaires.

Un titre du degré secondaire II permet d'entrer dans la vie active ou de poursuivre sa formation au degré suivant. Un certificat de capacité donne accès à une formation professionnelle supérieure, une maturité professionnelle permet d'entrer dans une haute école spécialisée et une maturité gymnasiale ouvre les portes des hautes écoles universitaires; des passerelles existent aussi, dans certaines conditions, pour une plus grande perméabilité entre les degrés.

Sur les quelque 69'000 titres de la formation professionnelle initiale délivrés en 2013, 88% étaient des certificats fédéraux de capacité et sur les quelque 39'000 titres de formation générale, 47% étaient des maturités gymnasiales. La part des 16 à 21 ans parmi les titulaires s'est accrue de près de 6% au cours des dix dernières années, et le nombre des titres délivrés au degré secondaire II a augmenté d'environ 20%.

Selon la statistique des élèves et des étudiants 2012/13, 358'300 élèves suivaient une formation du degré secondaire II en Suisse pendant la période considérée.

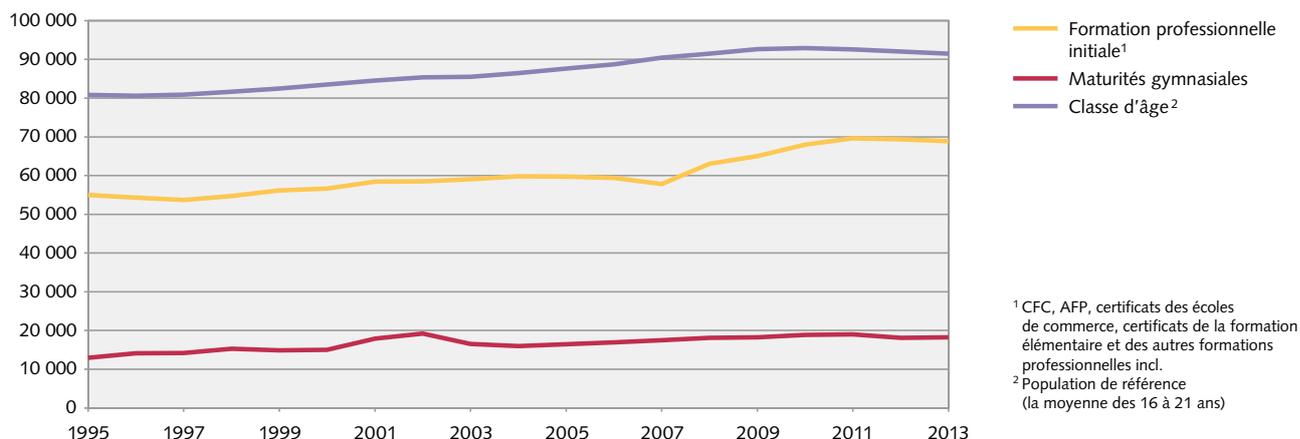
T2.1 Diplômes du degré secondaire II, en 2013

Degré secondaire II	Total	%
Formation professionnelle initiale	68 875	100,0
Certificats fédéraux de capacité (CFC) ¹	60 779	88,2
Diplômes des écoles supérieures de commerce ¹	2 253	3,3
Attestations fédérales professionnelles AFP	4 978	7,2
Attestations de formation élémentaire	750	1,1
Autres certificats de capacité	115	0,2
Formation générale	39 093	100,0
Certificats de maturité gymnasiale	18 217	46,6
Certificats de maturité professionnelle ¹	13 871	35,5
Certificats des écoles de culture générale	2 264	5,8
Certificats de maturité spécialisée	3 425	8,8
Certificats de la passerelle maturité professionnelle – HEU	710	1,8
Baccalauréats internationaux	606	1,6

¹ Qualifications doubles

Certificats de la formation professionnelle et des maturités gymnasiales

G 2.1



Source: OFS – Statistique des examens finals SBA

© OFS, Neuchâtel 2014

2.1 Formation professionnelle initiale

En Suisse, deux jeunes sur trois suivent l'une des quelque 220 formations professionnelles initiales au terme de leur scolarité obligatoire. Ces formations durent en général entre deux et quatre ans.

Elles sont pour la plupart organisées selon le système dual (90% des formations). Dans le cadre de la formation professionnelle initiale duale, les droits et les devoirs des apprentis et apprenties et des formateurs et formatrices (maîtres d'apprentissage) sont réglés dans le contrat d'apprentissage. L'autorité cantonale compétente surveille la formation et assure la procédure de qualification (examens de fin d'apprentissage). Elle délivre le certificat de fin d'apprentissage ou l'attestation fédérale de formation. La formation pratique est suivie essentiellement dans l'entreprise formatrice, la formation théorique à l'école professionnelle. Les cours à l'école professionnelle ont lieu à raison d'un jour à un jour et demi par semaine. Les personnes qui se préparent à la maturité professionnelle suivent un demi-jour de cours supplémentaires par

semaine. Dans certaines professions, des cours spéciaux obligatoires organisés par les associations professionnelles s'ajoutent à la formation dispensée dans l'entreprise formatrice et à l'école professionnelle.

10% environ des personnes en formation professionnelle initiale apprennent leur métier dans une école à plein temps: théorie et pratique sont dispensées dans la même institution ou la formation à l'école est suivie d'un stage pratique. Ce type de formation est plus répandu en Suisse romande (25% des personnes en formation professionnelle initiale) qu'en Suisse alémanique (4%).

Les principaux domaines de formation sont les suivants chez les hommes: «commerce et administration» (14% des titres de formation professionnelle), «construction» (14%), «mécanique et travail du métal» (10%) et «véhicules à moteur, construction navale et aéronautique» (9%). Les femmes privilégient les domaines «commerce et administration» (28% des CFC), «vente en gros et au détail» (18%), «soins infirmiers et services médicaux» (15%). Sur l'ensemble des dix dernières années, le nombre des titres délivrés au terme d'une formation professionnelle initiale a progressé de 15%.

T2.2 Diplômes de la formation professionnelle initiale selon le type

	2012			2013		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Formation professionnelle initiale	69 356	37 830	31 526	68 875	37 412	31 463
Certificats fédéraux de capacité (CFC)	60 616	32 960	27 656	60 779	32 912	27 867
Diplômes des écoles supérieures de commerce	4 309	2 368	1 941	2 253	1 134	1 119
Attestations fédérales professionnelles AFP	3 225	1 635	1 590	4 978	2 742	2 236
Attestations de formation élémentaire	1 066	823	243	750	591	159
Autres certificats de capacité	140	44	96	115	33	82

Source: OFS – Statistique de la formation professionnelle initiale SFPI

© OFS, Neuchâtel 2014

2.1.1 Certificat fédéral de capacité (CFC)

Après l'entrée en vigueur en 2005 de la version révisée de la loi fédérale sur la formation professionnelle, la Confédération a revu la réglementation des formations professionnelles dans des ordonnances sur la formation.

Les titres délivrés sont regroupés en 33 domaines pour la statistique de la formation. Les cinq domaines de formation dans lesquels le nombre de certificats de capacité est le plus élevé sont: 1. «commerce et administration» (11'713), 2. «vente en gros et au détail» (7255), 3. «bâtiment et génie civil» (5517), 4. «soins infirmiers» et «services médicaux» (5078), 5. «mécanique et travail du métal» (3858). Plus de la moitié des certificats fédéraux de capacité (CFC) ont été obtenus dans l'un de ces cinq domaines. 88% des titres délivrés au terme d'une formation professionnelle initiale étaient des CFC. La part des femmes est ici de 46%.

2.1.2 Titres délivrés par les écoles de commerce et les écoles supérieures de commerce

Les formations dispensées dans les écoles de commerce et les écoles supérieures de commerce durent trois ans à plein temps (ou quatre ans pour la maturité professionnelle) et sont suivies d'un stage professionnel. Elles sont sanctionnées par un diplôme de commerce reconnu au niveau fédéral. Il est aussi possible d'obtenir en parallèle une maturité professionnelle dans le domaine du commerce. En Suisse, on dénombre quelque 50 écoles de commerce et écoles supérieures de commerce. Cette filière de formation est nettement plus répandue en Suisse romande et au Tessin qu'en Suisse alémanique. La part des femmes et des hommes y est proche de 50%. Le nombre de diplômes décernés a nettement baissé par rapport à l'année précédente. Cette baisse est due à la réorganisation de la formation professionnelle initiale

T2.3 Certificats fédéraux de capacité selon le domaine de formation, en 2013

	Total	Hommes	Femmes
Musique et arts du spectacle	8	5	3
Techniques audiovisuelles et production média	1 062	541	521
Stylisme/conception	319	106	213
Artisanat	450	44	406
Bibliothéconomie, information, archivisme	75	20	55
Vente en gros et au détail	7 255	2 799	4 456
Commerce et administration	11 713	4 151	7 562
Sciences informatiques	1 727	1 571	156
Mécanique et travail du métal	3 858	3 557	301
Electricité et énergie	2 853	2 808	45
Electronique et automatisation	1 562	1 504	58
Chimie et génie des procédés	564	336	228
Véhicules à moteur, construction navale et aéronautique	3 043	2 928	115
Traitement des produits alimentaires	1 214	647	567
Textile, vêtement, chaussure, cuir	398	36	362
Matériaux (bois, papier, plastique, verre)	1 335	1 174	161
Architecture et urbanisme	1 038	654	384
Bâtiment et génie civil	5 517	5 019	498
Production agricole et animale	1 175	882	293
Horticulture	1 023	780	243
Sylviculture	286	284	2
Sciences vétérinaires	153	2	151
Services médicaux	1 415	161	1 254
Soins infirmiers	3 663	357	3 306
Etudes dentaires	938	23	915
Travail social et orientation	2 625	331	2 294
Hôtellerie et services de restauration	2 668	1 180	1 488
Services à domicile	1 229	712	517
Coiffure et soins de beauté	1 359	73	1 286
Services de transport	226	201	25
Protection de l'environnement	28	26	2

Source: OFS – Statistique de la formation professionnelle initiale SFPI

© OFS, Neuchâtel 2014

suivie en école à plein temps dans le domaine commercial (fin 2009). Depuis 2014, les élèves des écoles supérieures de commerce obtiennent à la fin de leur cursus le certificat fédéral de capacité d'employé/e de commerce E; ils sont par conséquent pris en compte dans la statistique de la formation professionnelle initiale à partir de 2013 et les résultats les concernant ne seront plus traités séparément à l'avenir.

2.1.3 Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)

La formation professionnelle initiale de deux ans part d'un profil de qualifications clairement défini et mène à une attestation reconnue au plan fédéral pour un profil de formation particulier. Il est possible à certaines conditions de poursuivre la formation pour rejoindre le cursus de formation professionnelle initiale de trois ou quatre ans menant à un certificat fédéral de capacité.

La formation professionnelle initiale s'adresse aux jeunes qui souhaitent trouver un emploi peu exigeant du fait de leurs capacités individuelles. La formation professionnelle initiale de deux ans menant à une attestation est réglementée, comme le certificat fédéral de capacité, dans les ordonnances sur la formation qui définissent les exigences requises. Un tiers des attestations fédérales de formation professionnelle sont obtenues dans la vente. Cette part élevée tient au fait que l'apprentissage professionnel de deux ans dans ce domaine a été converti en une formation professionnelle d'assistant/e du commerce de détail AFP.

2.1.4 Attestations de formation élémentaire

La formation élémentaire s'adresse à des jeunes dont les performances et les possibilités d'apprentissage ne sont pas suffisantes pour suivre une formation professionnelle initiale couronnée par un CFC. La formation dure entre un et deux ans. Elle est suivie en entreprise ou à l'école professionnelle, à raison de trois à quatre jours hebdomadaires en entreprise selon le programme de formation individuel et d'un à deux jours hebdomadaires à l'école professionnelle. L'introduction de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr) en 2002 entraîne le remplacement progressif de la formation élémentaire par l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Actuellement, les attestations de formation élémentaire ne représentent plus que 0,2% de tous les titres décernés au niveau de la formation professionnelle initiale.

Le nombre de ces derniers a de nouveau baissé de près de 30% en 2013 par rapport à l'année précédente. Les formations élémentaires sont toujours proposées dans les domaines où il n'est pas encore possible d'obtenir une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).

2.1.5 Titres délivrés au terme des autres formations professionnelles

Sont regroupées dans cette catégorie les formations qui ne sont pas réglementées par la LFPr. Leur proportion s'est nettement réduite ces dernières années. On n'en dénombrait plus que 115 en 2013. Il s'agissait avant tout de formations professionnelles initiales reconnues au plan cantonal.

T2.4 Attestations fédérales de formation professionnelle selon le domaine de formation, en 2013

	Total	Hommes	Femmes
Artisanat	6	0	6
Vente en gros et au détail	1 552	522	1 030
Commerce et administration	391	114	277
Sciences informatiques	77	67	10
Mécanique et travail du métal	316	274	42
Electricité et énergie	208	207	1
Véhicules à moteur, construction navale et aéronautique	437	425	12
Traitement des produits alimentaires	192	122	70
Matériaux (bois, papier, plastique, verre)	388	376	12
Bâtiment et génie civil	213	211	2
Production agricole et animale	190	127	63
Santé et protection sociale s.a.i.	306	34	272
Hôtellerie et services de restauration	454	228	226
Services à domicile	245	33	212
Services de transport	3	2	1

Source: OFS – Statistique de la formation professionnelle initiale SFPI

© OFS, Neuchâtel 2014

2.2 Formations générales

Plusieurs types d'écoles de formation générale délivrent des titres au niveau secondaire II: les écoles préparant à la maturité, les écoles de maturité professionnelle, les écoles de culture générale et celles préparant à la maturité spécialisée ainsi que les écoles de formation générale.

Au total, 39'093 titres ont été délivrés en 2013.

Il s'agissait pour la majeure partie de diplômes de maturité gymnasiale (47% de tous les titres de formation générale). Viennent ensuite les diplômes de maturité professionnelle (36%), qui représentent avec le CFC (ESC incluses) une double qualification. Le nombre de titres délivrés par les écoles de formation générale n'a cessé de croître ces dernières années. Il a augmenté de 1,4% en 2013.

2.2.1 Maturités gymnasiales

Les maturités gymnasiales se subdivisent en deux catégories: les maturités gymnasiales reconnues par la Confédération (99% des titres environ), et les maturités gymnasiales non reconnues par la Confédération (1% environ).

Maturités gymnasiales reconnues par la Confédération

Les quelque 160 écoles de maturité gymnasiale reconnues par la Confédération ont pour but de préparer les élèves à suivre des études dans une haute école. La maturité gymnasiale donne accès aux hautes écoles universitaires et aux hautes écoles pédagogiques. Ses titulaires ont par ailleurs la possibilité d'accéder à une haute école spécialisée après un stage professionnel.

Neuf branches sont enseignées dans les écoles de maturité gymnasiale: sept disciplines fondamentales, une option spécifique et une option complémentaire. Les branches peuvent, dans une large mesure, être combinées librement. Selon le règlement de reconnaissance

des maturités (RRM 1995), la durée totale de la formation scolaire doit être de 14 ans au moins. La formation gymnasiale proprement dite commence après l'école obligatoire ou plus tôt dans certains cantons.

En 2013, 18'217 certificats de maturité ont été délivrés au total par les gymnases (ce qui représente une hausse de 1% par rapport à l'année précédente). L'option spécifique la plus fréquente est «langues modernes» (23%), suivie de «économie et droit» (21%) et de «biologie et chimie» (19%).

En Suisse, le taux de maturité gymnasiale s'élève à 20% environ. Il varie considérablement entre les cantons: il est nettement plus élevé en Suisse romande et dans les villes qu'en Suisse alémanique et à la campagne.

Maturités gymnasiales non reconnues par la Confédération

Environ 1% des certificats de maturité ne sont pas reconnus par la Confédération. C'est le cas, entre autres, de maturités commerciales cantonales, de maturités pédagogiques et de maturités artistiques. L'accès aux hautes écoles est par conséquent limité avec un tel certificat de maturité.

2.2.2 Maturités professionnelles

La maturité professionnelle correspond à un double titre du fait que ses titulaires doivent déjà avoir un CFC en poche. La maturité professionnelle atteste une formation générale approfondie au degré secondaire II. Elle permet d'entrer dans une haute école spécialisée sans examen préalable, en général dans le même domaine que la formation professionnelle initiale achevée.

L'enseignement est dispensé en complément à la formation en entreprise et à l'école professionnelle. Il y a deux variantes: la première consiste en une formation

T2.5 Diplômes de la formation générale selon le type

	2012			2013		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Formation générale	38 557	16 710	21 847	39 093	16 870	22 223
Certificats de maturité gymnasiale	18 085	7 802	10 283	18 217	7 718	10 499
Certificats de maturité professionnelle	13 536	7 075	6 461	13 871	7 270	6 601
Certificats des écoles de culture générale	3 503	779	2 724	3 425	753	2 672
Certificats de maturité spécialisée	2 160	380	1 780	2 264	405	1 859
Certificats de la passerelle maturité professionnelle – HEU	621	339	282	710	406	304
Baccalauréats internationaux	652	335	317	606	318	288

Source: OFS – Statistique des examens finals SBA

© OFS, Neuchâtel 2014

T2.6 Certificats de maturité gymnasiale selon l'option spécifique, en 2013

	Total	Hommes	Femmes
Langues anciennes	882	324	558
Une langue moderne	4 226	1 063	3 163
Physique et applications des mathématiques	1 750	1 343	407
Biologie et chimie	3 508	1 676	1 832
Economie et droit	3 906	2 259	1 647
Philosophie/pédagogie/psychologie	1 206	293	913
Arts visuels	1 558	348	1 210
Musique	930	307	623
RRM sans indications	8	1	7
Maturité gymnasiale sans reconnaissance fédérale	243	104	139

Source: OFS – Statistique des examens finals SBA

© OFS, Neuchâtel 2014

professionnelle de deux jours par semaine dans une école de maturité professionnelle (en général, à partir de la première année de formation pour les apprentissages de trois ans et à partir de la deuxième année pour les apprentissages de quatre ans); la seconde variante consiste à suivre des études à plein temps ou à temps partiel durant 2 à 3 semestres au terme de la formation professionnelle initiale.

La maturité professionnelle est délivrée après réussite de l'examen final aux porteurs d'un CFC. La part des personnes ayant obtenu leur maturité professionnelle en suivant la seconde variante (préparation après la formation professionnelle initiale) n'ayant cessé d'augmenter ces dernières années (de 29% en 2000 à 46% en 2013), l'écart entre les deux variantes se réduit (variante 1: 54% des titres obtenus, variante 2: 46%). La proportion des maturités professionnelles s'est accrue de 2,5% par rapport à l'année précédente. La part des femmes atteint 47%, toutes orientations confondues.

Maturité professionnelle d'orientation technique

La préparation de la maturité professionnelle d'orientation technique met l'accent sur les mathématiques et sur les sciences naturelles.

Avec une proportion de 27%, cette filière représente l'orientation de maturité la plus prisée après la maturité commerciale. L'orientation technique ne cesse toutefois de perdre du terrain: sa part est passée de 42% en 2000 à 27% en 2013, alors que la proportion de femmes est restée faible à 12%.

Maturité professionnelle d'orientation commerciale

La maturité professionnelle d'orientation commerciale met l'accent sur les langues et sur l'économie. La proportion des maturités professionnelles commerciales est de 50%. La part des femmes, nettement plus élevée dans ce domaine que dans celui des maturités professionnelles d'orientation technique, est de 55%. Deux tiers des diplômes sont décernés au terme d'une formation professionnelle d'employé/e de commerce et un tiers environ à des personnes sortant d'une école de commerce.

Maturité professionnelle d'orientation artisanale

La maturité professionnelle d'orientation artisanale a été créée pour des personnes en formation dans un domaine des arts et métiers. Elle est la moins répandue (2% des certificats de maturité professionnelle).

Maturité professionnelle d'orientation artistique

La maturité professionnelle d'orientation artistique permet aux personnes dotées d'un talent créateur d'entrer dans une haute école spécialisée.

6% environ des maturités professionnelles sont obtenues dans cette orientation, où la proportion de femmes est la plus élevée (67%).

Maturité professionnelle d'orientation sciences naturelles

Cette maturité professionnelle donne accès aux hautes écoles spécialisées dans le domaine agricole ou horticole. En 2013, 42% des maturités de cette orientation étaient acquises par des femmes.

T2.7 Maturités professionnelles selon l'orientation, en 2013

	Total	Hommes	Femmes
Orientation technique	3 729	3 290	439
Orientation commerciale	6 902	3 092	3 810
Orientation artistique	807	267	540
Orientation artisanale	265	145	120
Orientation sciences naturelles	152	89	63
Orientation santé-social	2 016	387	1 629

Source: OFS – Statistique des examens finals SBA

© OFS, Neuchâtel 2014

Maturité professionnelle d'orientation santé et sociale

Cette maturité professionnelle met l'accent sur les sciences naturelles et sur les sciences sociales et prépare aux études dans les domaines de la santé et du social. Cette filière est proposée depuis 2006. Il s'agit donc de la maturité professionnelle la plus jeune.

Le nombre de diplômes obtenus dans cette orientation a augmenté de 10% par rapport à l'année précédente. En 2013, plus de 80% de ces titres étaient délivrés à des femmes.

2.2.3 Diplômes des écoles de culture générale et maturités spécialisées

Les écoles de culture générale sont des écoles du degré secondaire II proposant une formation générale dans les domaines suivant: santé, action sociale, pédagogie, communication et information (linguistique appliquée), arts appliqués et arts visuels, musique et théâtre ainsi que psychologie appliquée. Elles préparent à la formation professionnelle supérieure et donc aux écoles supérieures.

La durée de la formation aux écoles de culture générale dure trois ans. Le nombre de diplômes délivrés par les écoles de culture générale a de nouveau augmenté de 2% en un an. 78% de ces titres ont été remis à des femmes.

Maturités spécialisées

La maturité spécialisée a été introduite en 2004 avec les écoles de culture générale, qui sont venu remplacer les écoles de degré diplôme. Elle représente une troisième voie pour accéder à la maturité, avec les maturités gymnasiales et professionnelles. Le certificat de maturité spécialisée donne accès aux hautes écoles spécialisées du domaine en question. Il est délivré aux personnes qui, au terme de leur formation de trois ans dans une école de culture générale, ont suivi un module supplémentaire d'une année, orienté généralement sur la pratique, et rédigé un travail de maturité spécialisée.

T2.8 Certificats des écoles de culture générale selon l'orientation, en 2013

	Total	Hommes	Femmes
ECC Santé	866	223	643
ECC Santé/Sciences naturelles	15	6	9
ECC Santé/Pédagogie	151	20	131
ECC Travail social	335	48	287
ECC Travail social/Santé	151	26	125
ECC Travail social/Pédagogie	757	166	591
ECC Travail social/Information et communication	8	5	3
ECC Pédagogie	553	100	453
ECC Communication et information	234	63	171
ECC Arts et design	227	67	160
ECC Musique et théâtre	39	13	26
ECC Sport	2	1	1
ECC Psychologie appliquée	1	0	1
ECC Sans autre indication	86	15	71

Source: OFS – Statistique des examens finals SBA

© OFS, Neuchâtel 2014

T2.9 Certificats des maturités spécialisées selon l'orientation, en 2013

	Total	Hommes	Femmes
MSP Santé	674	129	545
MSP Santé/Sciences naturelles	3	2	1
MSP Travail social	662	94	568
MSP Pédagogie	615	88	527
MSP Communication et information	134	37	97
MSP Arts et design	95	29	66
MSP Musique et théâtre	21	6	15
MSP Sport	3	2	1
MSP Psychologie appliquée	2	0	2
MSP Sciences naturelles	55	18	37

Source: OFS – Statistique des examens finals SBA

© OFS, Neuchâtel 2014

Plus de 2264 maturités spécialisées ont été décernées en 2013, principalement dans les domaines suivants: santé (30%), travail social (29%) et pédagogie (27%). La part des femmes était de 82% en moyenne tous domaines confondus.

2.2.4 Titres délivrés par les autres écoles de formation générale

Passerelle maturités professionnelles – hautes écoles universitaires

Cette passerelle consiste en un examen complémentaire à la maturité professionnelle. Les premiers examens ont eu lieu en 2005. La passerelle permet d'entrer dans une haute école universitaire (université ou EPF) en Suisse. Les candidats à cet examen complémentaire peuvent se préparer seuls ou en suivant des cours préparatoires dans une école proposant une telle offre.

En tout, 715 personnes ont passé cet examen avec succès en 2013, soit 14% de plus qu'un an plus tôt.

La part des femmes (43%) était ici un peu plus faible que pour la maturité professionnelle.

Baccalauréat international

Le baccalauréat international (IB) est un diplôme de fin de scolarité reconnu au niveau international et décerné par l'IBO (International Baccalaureate Organisation), dont le siège est à Genève. Ce titre couronne une formation bilingue de deux ans composée de plusieurs modules. Dans le baccalauréat international (IB), la notation se fait en points (42 points au maximum). Le nombre de points obtenus est déterminant pour accéder à une haute école universitaire en Suisse ou à l'étranger.

En 2013, 606 personnes ont obtenu un baccalauréat international. En cas de double qualification (BAC et MAR), seule les maturités gymnasiales suisses sont prises en compte dans la statistique.

3 Degré tertiaire

Deux types d'institutions décernent les titres de degré tertiaire: les hautes écoles (degré tertiaire A) et les institutions de la formation professionnelle supérieure (FPS, degré tertiaire B).

Le tableau 3.1 présente l'ensemble des titres délivrés entre 2005 et 2013 dans le degré tertiaire.

Domaines d'études CITE

Certaines formations sont dispensées dans l'ensemble du degré tertiaire. Celles du personnel infirmier, des travailleurs sociaux ou des ingénieurs civils par exemple,

bénéficient d'une grande offre aussi bien dans les hautes écoles qu'au sein de la FPS. Bien que ces études aient des orientations différentes selon l'institution de formation, il s'agit néanmoins de formations tertiaires apparentées qui préparent les futurs diplômés à évoluer professionnellement dans des domaines d'activités similaires.

Afin de comparer le nombre de diplômes de degré tertiaire décernés dans des catégories de formations apparentées, les données sont présentées selon la classification internationale type des domaines de l'éducation (CITE) dans laquelle sont incluses les diverses branches

T3.1 Survol des titres du degré tertiaire

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Examens finals de la formation professionnelle supérieure (degré tertiaire B)									
Diplômes des écoles supérieures	4 055	4 140	4 186	4 243	7 234	7 337	7 145	6 780	7 627
Diplômes fédéraux	2 556	2 919	2 563	2 818	2 664	3 160	2 969	2 815	2 786
Brevets fédéraux	12 251	13 194	11 723	12 468	12 188	13 144	13 141	13 582	14 042
Examens finals des formations professionnelles supérieures non réglementées au niveau fédéral									
Diplômes postgrades des écoles supérieures	289	273	360	582	532	884	1 272	1 069	1 097
Examens finals postgrades des formations professionnelles supérieures non réglementées au niveau fédéral (postgrades)									
	1 309	1 316	1 314	1 202	1 435	1 268	528	349	181
Examens finals des hautes écoles (degré tertiaire A)									
Bachelor HEU	2 926	4 987	7 166	8 691	10 176	11 536	12 519	13 309	13 713
Master HEU	1 290	2 267	3 623	5 413	6 522	7 961	9 478	10 855	11 865
Licences/Diplômes HEU	9 187	7 832	6 941	5 980	4 382	3 326	2 207	1 011	387
Doctorats	3 097	3 198	3 236	3 208	3 424	3 586	3 488	3 639	3 631
Formation continue HEU	517	1 080	1 174	1 178	1 329	1 497	1 500	1 620	1 710
Etudes spécialisées et approfondies HEU	1 175	1 033	708	468	287	270	232	164	104
Bachelors HES									
Bachelor HES	0	0	8	3 667	7 202	8 528	10 196	11 210	11 831
Masters HES									
Master HES	0	0	31	58	61	1 280	1 888	2 231	2 271
Diplômes HES									
Diplôme HES	6 871	7 870	8 810	5 928	2 588	1 050	151	39	4
Formation continue HES									
Formation continue HES	2 436	2 250	2 392	2 237	2 556	2 691	2 864	2 676	2 667
Bachelors HEP									
Bachelor HEP	684	1 602	1 866	2 137	2 000	2 037	2 240	2 242	2 589
Masters HEP									
Master HEP	0	185	187	303	437	801	811	1 076	1 063
Diplômes HEP									
Diplôme HEP	1 018	770	839	1 143	940	974	900	852	882
Formation continue HEP									
Formation continue HEP	17	6	30	26	29	34	52	94	94

Source: OFS – Statistique des examens finals SBA et SIUS

© OFS, Neuchâtel 2014

d'études des hautes écoles et de la FPS (voir chap. Définitions). Seuls les domaines CITE qui regroupent des branches d'études comparables entre les différentes institutions de formation ont été retenus. La formation des enseignants dont les modalités d'études diffèrent beaucoup selon le type d'institutions et dont les titres sont majoritairement remis par les hautes écoles pédagogiques (HEP) a été exclue dans ce chapitre.

Commerce et administration

Le domaine CITE Commerce et administration est de loin le plus important du degré tertiaire en termes de nombre de diplômes annuel. En 2013, il représente plus du tiers des diplômes de la FPS (9142 titres). Les branches Gestion et administration (3290 diplômes), Vente en gros et au détail (2160) et Finance, banque et assurance (1972) se détachent nettement. Au sein des hautes écoles, les HEU ont remis plus de 1800 bachelors et plus de 1700 masters dans ce domaine en 2013. Ces titres concernent avant tout les diplômés en économie d'entreprise (plus de 70% pour chaque niveau d'examens). Parmi les 3350 bachelors en Commerce et administration remis par les HES la même année, la filière économie d'entreprise comprenait, comme dans les HEU, la majorité des diplômés (75% au bachelor et 64% au master). Les HES décernent également plus de 1700 diplômes de formation continue par année dans ce domaine, contre environ 570 pour les HEU et 630 pour la FPS. Alors que le nombre de titres en Commerce et administration est relativement stable dans le temps au sein de la FPS, il est en hausse dans les HEU et les HES.

Ingénierie et techniques apparentées

La formation des ingénieurs a également un poids important dans la statistique des examens du degré tertiaire. Regroupés dans le domaine CITE Ingénierie et techniques apparentées, les filières de l'ingénierie électrique et mécanique sont les plus courantes. En 2013, la FPS a délivré la moitié des 3000 diplômes en ingénierie dans la filière Electricité et énergie. La formation HEU des ingénieurs en mécanique et en électricité est assurée par les deux écoles polytechniques fédérales (ETHZ et EPFL). Les génies mécanique et électrique, accompagnés du génie rural représentaient plus de 70% des 820 bachelors et plus de la moitié des quelques 900 masters remis dans le domaine de l'ingénierie HEU en 2013. Les filières des génies mécanique et électrique font partie des formations que les HES offrent depuis leur création en 1997. Depuis 2008, les étudiants achèvent ces cursus par un bachelor. En 2013, on comptait plus de 670 bachelors

en génies mécanique et électrique sur les 1600 bachelors HES du domaine CITE Ingénierie et techniques apparentées. Le nombre de titres délivrés aux futurs ingénieurs augmentent dans toutes les institutions de formation. Le domaine d'études de l'ingénierie, majoritairement masculin, se distingue également par le nombre de diplômes postgrades qui y est obtenu chaque année, particulièrement dans les HES (350 diplômes de formation continue en 2013).

Santé

Le troisième domaine CITE le plus important du degré tertiaire en termes de nombre de titres remis annuellement est celui de la Santé. Durant les années 2000, un certain nombre de formations dans la santé a été transféré du degré secondaire II au degré tertiaire³. Le processus de tertiarisation des études en soins infirmiers, par exemple, s'est déroulé en plusieurs étapes. Ainsi, les HEU (et plus particulièrement l'Université de Bâle) ont commencé à délivrer des titres dans cette branche d'études à partir de 2001. Dans les HES, les premiers diplômes ont été remis en 2006 par la HES-SO. Depuis 2009, ces diplômes sont décernés dans la majorité des HES. Enfin, les premiers diplômes en soins infirmiers du degré tertiaire B apparaissent dès 2006.

En 2013, environ 2770 diplômes et 380 diplômes postgrades ont été remis par la FPS dans le domaine CITE de la Santé. Le nombre d'examens FPS pourrait baisser au fil du temps au profit des HES. En 2013, ces dernières ont délivré près de 1400 bachelors (dont plus de la moitié en soins infirmiers), ce qui représente une légère hausse d'environ 3% par rapport à l'année précédente. Le domaine CITE de la Santé est également bien représenté dans les HEU, ceci grâce essentiellement à la branche de la médecine humaine qui représente entre 73% des 1198 bachelors et 67% des 1164 masters décernés en 2013. Les diplômes tertiaires en Santé sont majoritairement délivrés à des femmes quel que soit le type d'école ou le niveau d'examens. Dans les HEU, la part s'élève à 58% au bachelor et à 63% au master. Elle se situe même au-dessus de 80% dans les HES et la FPS.

³ Titres de la formation professionnelle supérieure: un état des lieux statistique, OFS, Neuchâtel, 2011

Autres domaines CITE

Le domaine CITE Architecture et bâtiment s'illustre par sa représentativité dans tous les types d'institutions de formation du degré tertiaire, mis à part les HEP. La formation des ingénieurs civils constitue une des filières principales de ce domaine. En 2013, les diplômés en génie civil de la FPS représentaient la quasi-totalité des titres du domaine CITE Architecture et bâtiment (98%). Les HEU et les HES délivrent également un grand nombre de diplômés en génie civil, mais la formation des architectes y est plus importante en termes de nombre de titres remis annuellement. A titre d'exemple, les bachelors HES en génie civil représente 30% des 780 diplômés du domaine et ceux en architecture environ 45%.

Bien que son orientation soit différente selon l'institution, la formation des informaticiens est équitablement répartie dans l'ensemble du degré tertiaire. La FPS a délivré environ 860 diplômés en 2013, soit un peu plus que les HES (457 bachelors) et les HEU (202 bachelors et 300 masters).

La majorité des diplômés du domaine CITE Services sociaux proviennent de la filière du travail social. En 2013, cette dernière représente près des deux tiers des 670 diplômés délivrés par la FPS dans ce domaine. Introduite en 1998 à la ZFH et à la FHNW, la filière du travail social est enseignée dans toutes les HES depuis 2008 (mis à part Kalaidos FH et Les Roches-Grüyère). En 2013, elle représente plus de 90% des 1428 bachelors HES du domaine CITE Services sociaux. L'offre des HES dans ce domaine est également importante au niveau de la formation continue (332 titres en 2013). Au sein des HEU, le domaine des services sociaux (uniquement le travail

social) est une spécificité de l'Université de Fribourg. Cette dernière est la seule HEU à avoir remis des titres en 2013 (46 bachelors et 13 masters).

Le tableau 3.2 présente les domaines CITE dans lesquels le nombre de titres obtenus est significatif dans les trois types d'institutions de degré tertiaire.

3.1 Formation professionnelle supérieure

La formation professionnelle supérieure fait suite à une formation de plusieurs années au degré secondaire II couronnée par l'obtention d'un certificat fédéral de capacité ou d'un certificat de maturité (avec formation pratique attestée).

La formation professionnelle supérieure vise la formation des cadres et les spécialisations. Le titre permet d'occuper des fonctions élevées dans le monde du travail, dans la production, l'administration, le management ou la formation.

Quatre types de titres sont décernés au terme de la formation professionnelle supérieure:

- le brevet fédéral (au terme de l'examen professionnel),
- le diplôme fédéral (au terme de l'examen professionnel supérieur),
- le diplôme d'une école supérieure (au terme de cette école),
- le diplôme décerné au terme d'une formation professionnelle supérieure non réglementée au niveau fédéral.

T3.2 Titres délivrés dans le degré tertiaire selon l'institution de formation, le niveau d'examens et le domaine d'études CITE, en 2013

	Diplômes			Bachelor		Master		Diplômes postgrades (FPS)/ Formation continue		
	FSP	HEU	HES	HEU	HES	FSP	HEU	HES		
Arts	627	200	1 364	179	968	11	102	97		
Journalisme et information	114	384	264	210	7	0	21	0		
Commerce et administration	9 142	1 823	3 350	1 732	379	631	572	1 728		
Sciences informatiques	862	202	457	300	0	25	4	0		
Ingénierie et techniques apparentées	2 977	823	1 618	908	158	16	157	347		
Industries de transformation et de traitement	388	35	11	40	0	11	5	0		
Architecture et bâtiment	1 314	545	783	525	111	14	115	55		
Agriculture, sylviculture et halieutique	958	31	124	20	0	0	0	0		
Santé	2 773	1 198	1 435	1 164	63	380	158	59		
Services sociaux	669	46	1 428	13	97	23	0	332		
Protection de l'environnement	56	200	147	237	0	0	0	0		

Source: OFS – Statistique des examens finals SBA et SIUS

© OFS, Neuchâtel 2014

T3.3 Examens finals des formations professionnelles supérieures selon le type de formation – niveau diplôme

	2012			2013		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Total	25 520	14 817	10 703	26 573	17 582	11 004
Diplômes des écoles supérieures	6 780	3 609	3 171	7 627	3 920	3 707
Brevets fédéraux	2 815	2 171	644	2 786	2 092	694
Diplômes fédéraux	13 582	8 216	5 366	14 042	8 701	5 341
Diplômes des formations professionnelles supérieures non réglementées au niveau fédéral	2 343	821	1 522	2 118	856	1 262

Source: OFS – Statistique des examens finals SBA

© OFS, Neuchâtel 2014

T3.4 Examens finals des formations professionnelles supérieures selon le type de formation – niveau diplôme postgrade

	2012			2013		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Total	1 418	820	598	1 278	667	611
Diplômes postgrades des écoles supérieures	1 069	660	409	1 097	592	505
Diplômes postgrades des formations professionnelles supérieures non réglementées au niveau fédéral	349	160	189	181	75	106

Source: OFS – Statistique des examens finals SBA

© OFS, Neuchâtel 2014

Quelque 28'000 titres ont été décernés au terme de la formation professionnelle supérieure en Suisse en 2013. La proportion des femmes parmi les titulaires était de 42% (32% en 1994). Cette hausse de la représentation féminine s'explique avant tout par l'introduction du domaine de la santé dans la formation professionnelle supérieure. Dans l'ensemble, la part des titres délivrés au terme d'une formation professionnelle supérieure ne s'est accrue que de 3% environ ces dix dernières années. La forte croissance observée entre 1980 et 2000 a ralenti pendant la dernière décennie.

La part des titres décernés au terme de la formation professionnelle supérieure est la plus importante dans le domaine «gestion et administration» (2013: 14%), suivi des domaines «hôtellerie et services de restauration» (8%), «vente en gros et au détail» (8%), «finance, banque, assurance» (7%) et «soins infirmiers» (7%).

3.1.1 Ecoles supérieures

Un diplôme d'école supérieure est délivré au terme de la formation dans les écoles supérieures.

Les titulaires d'un tel diplôme sont aptes à assumer des fonctions techniques et dirigeantes dans leur domaine.

Ces formations sont fortement axées sur la pratique. Elles sont plus générales et plus larges que la préparation à l'examen fédéral, mais leur contenu se concentre sur un domaine plus précis et est moins scientifique que la formation dans les hautes écoles spécialisées.

La formation dans une école supérieure est entamée soit directement après celle au degré secondaire II, ou dans les quatre ans qui suivent. Par conséquent, la plupart des titulaires d'un diplôme d'une école supérieure sont en moyenne plus jeunes que ceux qui ont passé l'examen fédéral et ont donc dû attester d'une certaine pratique dans leur profession.

Les écoles supérieures sont subdivisées en sept types, selon le domaine: «technique», «économie», «hôtellerie, tourisme et économie domestique», «affaires sociales et formation des adultes», «santé», «arts, conception et design» et «transports».

Le nombre de titres délivrés est le plus élevé dans le domaine des «soins infirmiers» (21%), suivi du domaine «gestion et administration» (13%) et «construction, bâtiment et génie civil» (8%).

Quelque 1100 diplômes postgrade HES ont été enregistrés en 2013, dont 46% ont été délivrés à des femmes. La plupart de ces titres ont été obtenus dans les domaines «gestion et administration» (57%) et «soins infirmiers» (34%).

3.1.2 Diplômes fédéraux

Les personnes qui réussissent l'examen professionnel supérieur se voient décerner un diplôme fédéral. Ce diplôme les autorise à utiliser le titre protégé au niveau fédéral de «maître» ou la dénomination de leur profession avec le complément «avec diplôme fédéral».

T3.5 Diplômes des écoles supérieures selon le type de l'école

	2012			2013		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Total	6 780	3 609	3 171	7 627	3 920	3 707
Ecoles supérieures techniques ES	2 025	1 873	152	2 235	2 049	186
Ecoles supérieures de restauration, de tourisme et d'économie familiale ES	703	247	456	687	205	482
Ecoles supérieures d'économie ES	1 586	996	590	1 640	1 007	633
Ecoles supérieures agricoles et sylvicoles ES	15	15	0	85	82	3
Ecoles supérieures de santé ES	1 629	243	1 386	2 035	271	1 764
Ecoles supérieures du social et de la formation des adultes ES	685	176	509	775	201	574
Ecoles supérieures d'arts visuels, des arts appliqués et design ES	115	54	61	106	53	53
Ecoles supérieures du trafic et des transports ES	42	24	18	64	52	12

Source: OFS – Statistique des examens finals SBA

© OFS, Neuchâtel 2014

La réussite de l'examen professionnel supérieur certifie que la personne dispose des capacités et connaissances requises pour diriger une entreprise de manière autonome ou pour accomplir des tâches exigeantes dans sa profession.

Les cours préparant à l'examen professionnel supérieur sont suivis en cours d'emploi, comme pour la préparation à l'examen professionnel. Dans le domaine des arts et métiers, ces cours préparatoires sont donnés par des écoles professionnelles et des écoles de cadres spécialisées ou sont organisés par des associations professionnelles. Un nombre croissant de ces établissements demande aux candidats d'être titulaires d'un brevet fédéral pour pouvoir suivre ces cours.

Le nombre des examens professionnels supérieurs a diminué de 12% environ ces dix dernières années, après avoir stagné pendant des décennies. Une baisse d'autant plus étonnante que le nombre d'examens professionnels a fortement cru au cours de la même période.

La part des hommes et celle des femmes parmi les personnes qui passent cet examen professionnel supérieur est de 3 pour 1; la part des femmes a augmenté de 21 à 25% par rapport à l'année précédente.

17% des diplômes fédéraux ont été obtenus dans le domaine «fiscalité et comptabilité» et autant dans le domaine «vente en gros et au détail». Les domaines «finance, banque, assurance», «travail social et orientation», «production agricole et animale» représentaient chacun une part de 6%. L'examen professionnel est proposé dans 37 domaines de formation, l'examen professionnel supérieur dans 28 d'entre eux seulement.

3.1.3 Brevets fédéraux

Le brevet fédéral est remis aux personnes qui réussissent l'examen professionnel. Ce brevet atteste que la personne titulaire a les aptitudes et les connaissances professionnelles requises pour assumer une fonction de cadre ou exercer une activité professionnelle pour laquelle les exigences sont plus élevées.

Les candidats doivent non seulement améliorer leurs compétences professionnelles par la pratique mais encore suivre des cours préparatoires (organisés par des associations, des écoles de cadres ou des écoles professionnelles).

Pour plusieurs professions, l'examen professionnel est devenu une condition préalable à l'obtention du diplôme professionnel supérieur.

Les examens professionnels sont organisés par les associations professionnelles, en collaboration avec le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Le nombre des examens professionnels réussis a été multiplié par dix ces 30 dernières années. 14'042 brevets fédéraux ont été décernés en 2013 (soit 3,4% de plus qu'en 2012). La part des femmes est ici de 38%.

Au cours des dix dernières années, le nombre des brevets fédéraux s'est accru de 20%. Cette hausse s'explique essentiellement par les nouvelles offres proposées pour la certification de toute une série d'activités professionnelles, dont certaines pour lesquelles aucune formation professionnelle initiale n'était prévue traditionnellement (policier/ière, responsable de la sécurité, maître/maîtresse de sport, etc.).

15% des brevets fédéraux ont été délivrés dans le domaine «gestion et administration», 12% dans le domaine «vente en gros et au détail» et 10% chacun dans les domaines «protection des biens et des personnes» et «finance, banque, assurance».

T3.6 Examens finals de la formation professionnelle supérieure selon le domaine de formation, en 2013

	Diplômes des écoles supérieures		Diplômes fédéraux		Brevets fédéraux		Autres*	
	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes
Formation des enseignants	35	19	7	7	906	441	151	140
Sciences de l'éducation	497	324	0	0	0	0	0	0
Beaux-arts	20	12	0	0	10	10	42	40
Musique et arts du spectacle	5	2	0	0	0	0	0	0
Techniques audiovisuelles et production média	100	31	51	21	127	29	64	10
Stylisme/conception	106	67	15	15	30	29	26	22
Artisanat	0	0	0	0	31	31	0	0
Religion et théologie	0	0	0	0	0	0	12	10
Langues et cultures étrangères	0	0	0	0	11	10	11	8
Journalisme et reportage	0	0	0	0	14	10	100	55
Vente en gros et au détail	0	0	466	120	1 638	714	0	0
Marketing et publicité	56	31	139	56	742	491	5	5
Finance, banque, assurance	343	120	220	41	1 409	876	0	0
Comptabilité et fiscalité	0	0	465	133	212	115	0	0
Gestion et administration	977	433	136	25	2 153	1 156	24	9
Vie professionnelle	157	2	0	0	0	0	0	0
Sciences informatiques	489	28	100	6	250	25	23	1
Mécanique et travail du métal	373	21	82	2	131	2	0	0
Electricité et énergie	244	6	162	6	1 081	5	0	0
Electronique et automatisation	344	7	21	0	228	9	0	0
Chimie et génie des procédés	7	2	36	9	0	0	0	0
Véhicules à moteur, construction navale et aéronautique	12	0	45	1	211	1	0	0
Traitement des produits alimentaires	0	0	56	5	63	11	16	0
Textile, vêtement, chaussure, cuir	50	40	0	0	11	11	14	14
Matériaux (bois, papier, plastique, verre)	74	12	9	0	95	3	0	0
Architecture et urbanisme	0	0	0	0	29	2	0	0
Bâtiment et génie civil	577	52	174	13	534	13	0	0
Production agricole et animale	50	6	166	8	341	20	0	0
Horticulture	15	2	26	2	240	34	0	0
Sylviculture	59	1	0	0	61	0	0	0
Médecine	0	0	88	78	0	0	0	0
Services médicaux	411	295	2	0	482	328	138	123
Soins infirmiers	1 564	1 401	0	0	0	0	20	17
Etudes dentaires	68	68	0	0	0	0	0	0
Soins aux enfants et services pour la jeunesse	243	231	0	0	0	0	0	0
Travail social et orientation	0	0	179	99	155	120	92	84
Hôtellerie et services de restauration	436	266	20	6	330	189	1 316	721
Voyage, tourisme et loisirs	220	185	0	0	72	44	0	0
Sports	0	0	0	0	344	87	0	0
Services à domicile	31	31	14	2	450	143	0	0
Coiffure et soins de beauté	0	0	38	35	122	118	0	0
Services de transport	64	12	10	0	48	6	64	3
Protection de l'environnement	0	0	0	0	56	9	0	0
Protection des biens et des personnes	0	0	59	4	1 425	249	0	0

* Formations professionnelles supérieures non réglementées au niveau fédéral

Source: OFS – Statistique des examens finals SBA

© OFS, Neuchâtel 2014

3.1.4 Titres délivrés au terme de formations professionnelles supérieures non réglementées au niveau fédéral

Ce groupe englobe toutes les formations professionnelles supérieures qui ne sont pas réglementées au niveau fédéral, c'est-à-dire qui n'aboutissent à l'examen professionnel, à l'examen professionnel supérieur ou à un diplôme d'une école supérieure.

Ces formations durent au moins une année et reposent sur un programme obligatoire (plusieurs branches, nombre minimal de leçons). Pour être admis, les candidats doivent avoir accompli une formation de base de plusieurs années au degré secondaire II. Le titre remis au terme de la formation permet d'assumer des fonctions professionnelles à un haut niveau.

2118 titres ont été remis en 2013 au terme de formations professionnelles supérieures non réglementées au niveau fédéral. La part des femmes parmi les titulaires est relativement élevée (60%). Le domaine «hôtellerie et services de restauration» vient en tête (62%), loin devant les domaines «formation des enseignants» (7%) et «services médicaux» (7%). Le nombre de titres décernés dans ce groupe a nettement diminué en dix ans, de nombreuses filières ayant obtenu la reconnaissance du SEFRI ces dernières années (au niveau des écoles supérieures pour la plupart, et certaines au degré «examen professionnel»).

Au niveau des diplômes postgrades, quelque 1100 titres ont été remis en 2013 au terme de formations professionnelles supérieures non réglementées au niveau fédéral, la plupart dans les domaines «gestion et administration» (57%) et «soins infirmiers» (34%).

3.2 Hautes écoles

3.2.1 Survol général

La réforme de Bologne a profondément modifié la dynamique de la statistique des examens des hautes écoles. Les fortes hausses du nombre de bachelors et de masters décernés par les hautes écoles universitaires (HEU) et du nombre de bachelors délivrés par les hautes écoles spécialisées (HES) ont compensé l'importante régression du nombre de licences et de diplômes remis par ces deux types de hautes écoles depuis le milieu des années 2000 (graphique 3.1). L'impact de la réforme de Bologne dans les hautes écoles pédagogiques (HEP) est également très important du point de vue organisationnel. Par contre, les effets statistiques ne s'observent pas de la même

façon que dans les deux autres types de hautes écoles car le niveau d'examens dépend en grande partie de la filière d'études.

Le bachelor est le titre que les hautes écoles délivrent le plus fréquemment. En 2013, on en comptabilisait plus de 13'700 dans les HEU, près de 12'000 dans les HES et plus de 2500 dans les HEP. Le nombre bachelor croît régulièrement avec le temps.

Les diplômés de niveau bachelor HEU n'ont pas la même trajectoire que ceux qui ont obtenu ce titre dans une HES ou une HEP, le bachelor HEU étant généralement considéré comme un moyen d'accéder à des études de master plus que d'entrer dans le marché du travail. Alors que près de neuf titulaires sur dix d'un bachelor HEU poursuivaient des études au master, ils étaient moins d'un cinquième à choisir cette option dans les HES et les HEP⁴. Les diplômés HES et HEP entrent donc plus fréquemment dans le marché du travail après le bachelor que leurs homologues des HEU.

Introduites dans les HES de manière généralisée en 2008/2009, les études de master sont en voie de développement dans ce type de haute école. En 2013, des diplômes de master ont toutefois été remis dans tous les domaines d'études HES, à l'exception du domaine Agriculture et économie forestière. La moitié des 2271 masters HES ont été décernés en Musique, arts de la scène et autres arts. La représentativité des masters dans les différents domaines d'études HES n'est donc pas homogène.

Les HEP ont attribué 1063 masters en 2013. Les filières de la formation des enseignants pour le secondaire I (561 masters) et de la pédagogie curative (458 masters) se partagent la quasi-totalité de ces examens. Le titre de master n'existe pas pour le préscolaire et primaire, ni pour le secondaire II⁵.

⁴ Taux de passage moyen du bachelor vers le master dans les deux ans suivant l'obtention du bachelor – Baromètre de Bologne 2013: www.statistique.ch → Thèmes → 15 – Education, science → Degré tertiaire: Hautes écoles → Analyses → Les réformes dans les hautes écoles → Réforme de Bologne: baromètre de Bologne 2013

⁵ La formation des enseignants du secondaire II (gymnasiale) se termine par un diplôme. Cependant, un master est exigé comme certificat d'accès à cette formation.

Le nombre de diplômes de master est élevé dans les HEU. Ce niveau y a été progressivement introduit au début des années 2000. En 2013, les HEU ont remis près de 12'000 masters dans tous les domaines d'études. Les sciences économiques (1964 masters), les sciences sociales (1728), le droit (1632) et les sciences naturelles (1156) sont les domaines où ont été obtenus le plus grand nombre de masters en 2013. Ce sont également les domaines qui comptent les effectifs d'étudiants les plus importants.

Les HEU ont la spécificité d'offrir à leurs étudiants la possibilité de suivre des études de doctorat après l'obtention du master. Le quart des titulaires d'un master saisissent cette possibilité, bien que les taux de passage du master au doctorat varient sensiblement d'un groupe de domaines d'études à l'autre (de 10% en Sciences économiques à près de 40% en Sciences exactes et naturelles)⁶. En 2013, 3631 doctorats ont été remis, ce qui représente une augmentation d'environ 30% par rapport à l'année 2000 et une stabilisation par rapport à 2012. Une part importante de ces doctorats est obtenue par des étudiants en sciences naturelles (20% de la totalité en 2013) et en médecine humaine (16%).

Le nombre de titres de niveau licences et diplômes chute dans tous les types de hautes écoles, excepté les HEP. Près de 900 diplômes y ont été distribués en 2013 dont la majorité dans la filière du Secondaire II (qui d'ailleurs aboutit exclusivement à un diplôme).

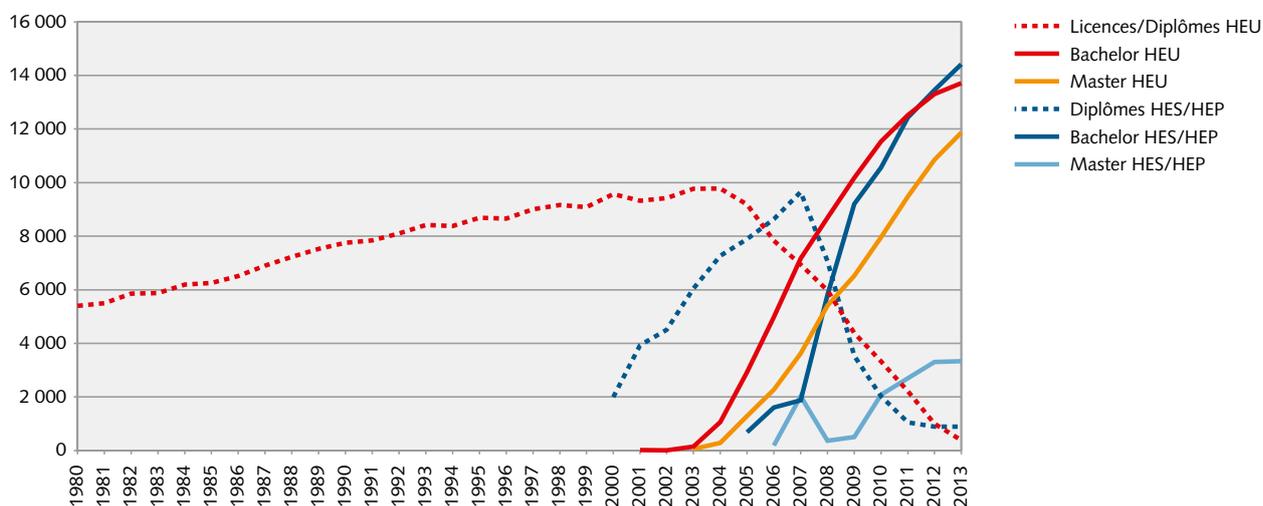
Les HEU et les HES ne délivrent plus de diplômes, sauf pour quelques exceptions (fin de cohortes de l'ancien règlement).

Les hautes écoles délivrent chaque année un certain nombre de diplômes de formation continue (HEU, HES et HEP) et d'études spécialisées et approfondies (HEU). Ce type de diplôme n'est pas très répandu dans les HEP (moins de 100 titres en 2013). Dans les HEU et les HES, il est le plus fréquemment obtenu par des étudiants dans les domaines économiques.

Les diplômes d'études spécialisées et approfondies, qui ne sont proposés que dans les HEU de Suisse romande, connaissent une forte baisse depuis quelques années. Cette évolution négative s'explique par le fait que ce type de formation est en partie intégré dans des nouvelles filières de master dans le cadre de la réforme de Bologne.

Evolution du nombre de titres délivrés dans les hautes écoles selon le niveau d'examens

G 3.1



Source: OFS – Statistique des examens finals des hautes écoles SIUS

© OFS, Neuchâtel 2014

⁶ La Médecine est exclue du calcul – Baromètre de Bologne 2013: www.statistique.ch → Thèmes → 15–Education, science → Degré tertiaire: Hautes écoles → Analyses → Les réformes dans les hautes écoles → Réforme de Bologne: baromètre de Bologne 2013

T3.7 Survol des titres délivrés dans les hautes écoles

	2000	2005	2010	2011	2012	2013
Hautes écoles universitaires (HEU)						
Bachelor	0	2 926	11 536	12 519	13 309	13 713
% Femmes	*	40,4	51,8	52,5	52,0	53,1
% Etrangers	*	16,4	14,9	16,0	15,7	16,8
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	11,3	10,2	11,0	10,9	11,7
Master	0	1 290	7 961	9 478	10 855	11 865
% Femmes	*	29,9	49,2	50,3	51,0	51,4
% Etrangers	*	18,8	26,1	26,3	27,0	27,0
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	14,7	22,3	22,4	23,5	23,6
Licences/Diplômes	9 575	9 187	3 326	2 207	1 011	387
% Femmes	43,8	50,9	61,0	61,3	65,0	67,7
% Etrangers	12,4	12,6	8,2	8,6	9,0	11,1
% Etrangers scolarisés à l'étranger	6,9	7,7	4,4	4,6	4,0	4,9
Doctorats	2 822	3 097	3 586	3 488	3 639	3 631
% Femmes	34,6	37,1	43,4	43,2	43,1	43,8
% Etrangers	31,2	39,5	45,4	47,6	47,3	51,0
% Etrangers scolarisés à l'étranger	28,8	37,4	43,2	46,0	45,5	49,0
Etudes universitaires approfondies, spécialisées	0	1 175	270	232	164	104
% Femmes	*	54,0	70,4	68,5	67,7	65,4
% Etrangers	*	56,7	57,4	60,3	47,6	43,3
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	53,2	53,3	57,8	44,5	38,5
Formation continue	0	517	1 497	1 500	1 620	1 710
% Femmes	*	32,3	39,2	41,7	41,1	43,4
% Etrangers	*	48,4	47,9	47,1	49,4	52,0
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	45,3	46,8	46,1	48,1	51,2
Hautes écoles spécialisées (HES)						
Bachelor	0	0	8 528	10 196	11 210	11 831
% Femmes	*	*	45,1	47,9	47,7	47,8
% Etrangers	*	*	12,7	14,6	15,0	15,2
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	*	7,5	9,4	9,6	9,5
Master	0	0	1 280	1 888	2 231	2 271
% Femmes	*	*	49,1	47,0	46,5	51,4
% Etrangers	*	*	42,0	42,6	42,5	44,5
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	*	37,8	37,4	38,2	40,6
Diplômes	1 988	6 871	1 050	151	39	4
% Femmes	17,1	33,8	59,7	47,0	56,4	*
% Etrangers	12,2	16,2	38,0	31,1	33,3	*
% Etrangers scolarisés à l'étranger	4,5	10,4	32,0	19,9	23,1	*
Formation continue	1 521	2 436	2 691	2 864	2 676	2 667
% Femmes	*	22,0	27,4	31,8	34,2	30,0
% Etrangers	*	9,9	14,5	16,3	16,6	15,4
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	5,5	9,0	9,9	11,2	9,9
Hautes écoles pédagogiques (HEP)						
Bachelor	*	684	2 037	2 240	2 242	2 589
% Femmes	*	87,4	86,3	85,8	86,9	85,3
% Etrangers	*	2,8	4,7	5,4	6,5	6,2
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	0,9	2,2	2,4	3,5	3,0
Master	*	0	801	811	1 076	1 063
% Femmes	*	*	76,4	71,3	75,6	74,9
% Etrangers	*	*	5,6	6,5	8,3	8,8
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	*	3,6	3,0	4,8	5,1
Diplômes	*	1 018	974	900	852	882
% Femmes	*	78,9	50,6	51,4	52,9	49,7
% Etrangers	*	5,6	10,7	12,0	13,1	13,5
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	2,7	7,0	7,8	8,9	8,8
Formation continue	*	17	34	52	94	94
% Femmes	*	35,3	70,6	63,5	63,8	61,7
% Etrangers	*	5,9	8,8	5,8	5,3	10,6
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	0,0	5,9	5,8	1,1	4,3

* Non indiqué car non applicable ou information non pertinente dans ce contexte.

Source: OFS – Statistique des examens finals des hautes écoles SIUS

© OFS, Neuchâtel 2014

Domaines MINT

Depuis quelques années, le focus se porte sur une série de domaines d'études spécifiques liés à des branches économiques ayant fait l'objet de plusieurs interventions parlementaires. Interventions auxquelles le Conseil fédéral a répondu en 2010 par un rapport portant, entre autre, sur la situation au sein des hautes écoles suisses. Il s'agit des domaines **Mathématique**, **Informatique**, **Sciences naturelles (Naturwissenschaften)** et **Technique** (domaines MINT). Ces domaines sont offerts dans les HEU et les HES et regroupent différentes filières des

domaines HEU des sciences exactes et naturelles et des sciences techniques. Au sein des HES ce sont les filières de l'Architecture et de la construction et planification, de la Technique et IT, de la Chimie et sciences de la vie et de l'Agriculture et économie forestière qui sont concernées.

En 2013, les HEU ont remis plus de 3600 bachelors et près de 4000 masters dans les domaines MINT (tableau 3.8). Ceci représente un peu plus d'un quart des bachelors HEU et le tiers des masters HEU de l'année 2013. L'évolution du nombre d'examens MINT à ces niveaux reste positive. Par rapport à 2012, on

T3.8 HEU: Titres délivrés selon le niveau d'examens et le domaine MINT

	2005	2010	2011	2012	2013
Bachelor					
Total MINT	947	3 090	3 241	3 557	3 658
Informatique	95	182	178	200	202
Technique	240	493	556	609	688
Construction	121	595	603	689	662
Chimie & Life Sciences	322	859	902	1 029	1 078
Autres MINT	169	961	1 002	1 030	1 028
Master					
Total MINT	869	2 992	3 363	3 580	3 917
Informatique	119	215	239	254	300
Technique	403	583	708	646	787
Construction	117	462	523	618	628
Chimie & Life Sciences	118	905	989	995	1 024
Autres MINT	112	827	904	1 067	1 178
Licences/Diplômes					
Total MINT	1 971	49	17	21	9
Informatique	154	5	1	0	0
Technique	200	0	0	0	0
Construction	311	12	0	0	0
Chimie & Life Sciences	681	2	1	6	4
Autres MINT	625	30	15	15	5
Formation continue et études universitaires approfondies, spécialisées					
Total MINT	533	320	318	295	422
Informatique	19	21	15	27	4
Technique	194	144	102	117	136
Construction	149	73	122	57	136
Chimie & Life Sciences	66	60	73	75	137
Autres MINT	105	22	6	19	9
Doctorats					
Total MINT	1 456	1 733	1 777	1 885	1 858
Informatique	81	100	96	137	81
Technique	257	329	332	350	341
Construction	69	90	85	105	90
Chimie & Life Sciences	680	752	721	776	781
Autres MINT	369	462	543	517	565

Source: OFS – Statistique des examens finals des hautes écoles SIUS

© OFS, Neuchâtel 2014

observe une augmentation de presque 3% au bachelor et de plus de 9% au master. Comme dans les années précédentes, le doctorat est le niveau qui affiche la proportion la plus élevée d'examens MINT (51%).

Le domaine MINT Chimie et sciences de la vie est généralement celui dans lequel les HEU délivrent le plus grand nombre de titres. La part des examens dans ce domaine représente environ 30% du nombre total d'examens MINT au niveau bachelor, 26% au niveau master et 42% au niveau doctorat. Un nombre important de titres est obtenu dans le domaine Autres MINT, mais ce dernier regroupe davantage de branches d'études.

Le nombre d'examens MINT au niveau bachelor augmente également dans les HES (+4% par rapport à 2012). En 2013, les HES ont délivré près de 4000 bachelors MINT (plus de 30% du total des bachelors HES). Au master, on observe une baisse d'environ 10% entre 2012 et 2013. Les 360 masters MINT décernés en 2013 représente 16% de l'ensemble des masters HES. Dans la formation continue, la proportion des diplômés MINT (426 titres en 2013) par rapport à l'ensemble des diplômés du niveau est similaire à celle observée au master, soit environ 16% (tableau 3.9).

Environ la moitié de la totalité des examens MINT provient du domaine Technique (43% au niveau bachelor et 45% au niveau master). La Construction au niveau bachelor et master et l'Informatique au niveau bachelor sont également des domaines MINT importants en termes de nombre de titres remis.

Les domaines MINT sont majoritairement masculins. C'est particulièrement le cas dans les HES où, selon le niveau d'examens, entre 79% et 94% des diplômés ont été délivrés à des hommes en 2013. Dans les HEU, cette part est moins importante mais reste largement majoritaire (63% au niveau bachelor et 65% au master et au doctorat).

T 3.9 HES: Titres délivrés selon le niveau d'examens et le domaine MINT

	2005	2010	2011	2012	2013
Bachelor					
Total MINT	0	2 919	3 056	3 545	3 691
Informatique	0	578	576	665	729
Technique	0	1 222	1 343	1 597	1 572
Construction	0	653	637	740	774
Chimie & Life Sciences	0	235	296	305	290
Autres MINT	0	231	204	238	326
Master					
Total MINT	0	138	324	398	360
Informatique	0	0	0	0	0
Technique	0	79	179	220	163
Construction	0	59	92	105	106
Chimie & Life Sciences	0	0	53	73	91
Autres MINT	0	0	0	0	0
Diplôme					
Total MINT	2 803	74	41	3	1
Informatique	759	47	35	0	0
Technique	1 252	16	5	2	1
Construction	519	9	1	1	0
Chimie & Life Sciences	166	1	0	0	0
Autres MINT	107	1	0	0	0
Formation continue					
Total MINT	391	451	447	489	426

Source: OFS – Statistique des examens finals des hautes écoles SIUS

© OFS, Neuchâtel 2014

Nationalité et lieu de scolarisation

Les personnes de nationalité étrangère représentent un quart du total des effectifs étudiantins. Les HEU sont les plus internationales (environ 30% d'étudiants étrangers en 2013/14), suivies par les HES (17%) et les HEP (10%).

La statistique des diplômes des hautes écoles indique une proportion similaire de titres obtenus par les étudiants étrangers selon le type de haute école. Il est cependant primordial de distinguer ces parts selon les différents niveaux d'examens (graphique 3.2).

Dans les HEU, ce sont avant tout les diplômes de troisième cycle qui présentent les parts les plus élevées de titres obtenus par des étudiants étrangers. En 2013, la proportion au doctorat était pour la première fois majoritaire puisqu'elle s'élevait à 51%. Ce sont surtout des étudiants scolarisés à l'étranger avant le début des études qui obtiennent ces doctorats en Suisse (49%). Cette part d'étudiants venant spécifiquement en Suisse pour obtenir un doctorat augmente au fil du temps (hausse de 54% entre 2005 et 2013).

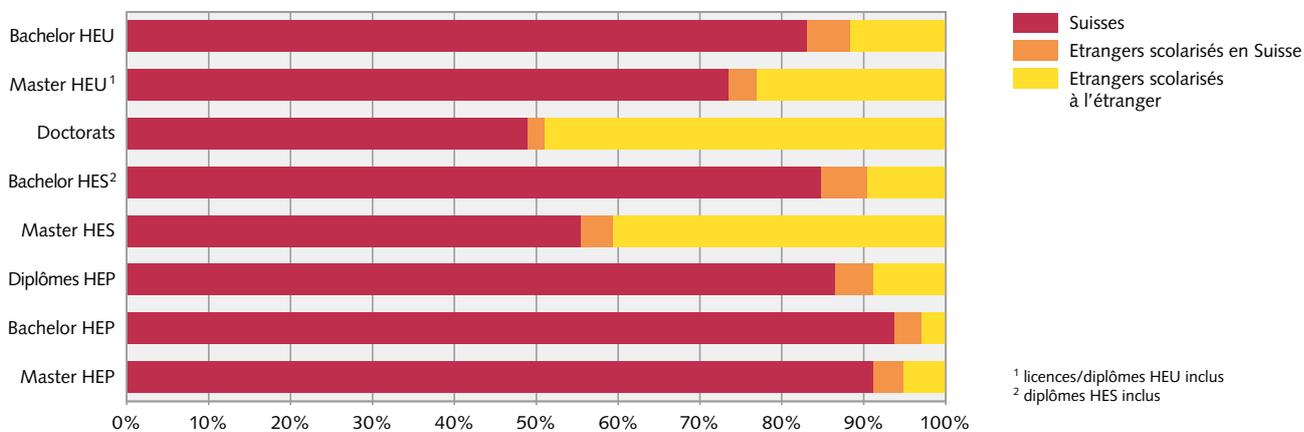
Au bachelor et au master, les taux de diplômes délivrés aux étrangers sont plus bas (respectivement 17% et 27% en 2013). Quel que soit le niveau d'examens, on observe les parts les plus importantes de titres délivrés à des étudiants étrangers dans les sciences techniques, exactes, naturelles et économiques.

Dans les HES, c'est au master que la part des titres décernés aux étudiants étrangers est la plus importante (45%). Ce taux élevé varie toutefois beaucoup selon le domaine d'études et est «gonflé» par la forte présence d'étudiants étrangers en Musique, arts de la scène et autres arts ainsi qu'en Design.

Les titres décernés aux étudiants étrangers sont moins fréquents au niveau bachelor (15%) et dans la formation continue (15%).

Dans les HEP, la part d'examens finals délivrés aux étudiants étrangers en 2013 était inférieure à 10% au bachelor et au master, se situait à environ 10% en formation continue et s'élevait à 14% au diplôme. 9% de ces diplômes concernaient des étudiants étrangers scolarisés à l'étranger avant le début des études.

Titres délivrés dans les hautes écoles selon le niveau d'examens, la nationalité et le lieu de scolarisation avant le début des études, en 2013 G 3.2



Source: OFS – Statistique des examens finals des hautes écoles SIUS

© OFS, Neuchâtel 2014

¹ licences/diplômes HEU inclus
² diplômes HES inclus

Examens universitaires de grade non académique et examens extra-universitaires

La statistique des diplômes relève un certain nombre de titres qui n'est pas publié de la même manière que les autres examens. En premier lieu, il s'agit des titres de niveau non universitaire. Ces derniers peuvent être acquis au terme de voies d'études dites «non académiques» dont la durée ne dépasse pas trois ans en règle générale (notamment les cours de français moderne et certaines formations pédagogiques, de logopédiste ou d'éducateur, que proposent surtout les universités romandes).

Une deuxième catégorie concerne les examens finals dits professionnels, qui présupposent des études universitaires, mais qui sont passés devant des instances extra-universitaires. Il s'agit, en règle générale, de commissions fédérales, cantonales, régionales ou professionnelles. Des examens de ce type sont organisés notamment pour les futurs enseignants des degrés supérieurs ou en théologie et en droit (pastorat, brevets d'avocat et de notaire). Les diplômes ainsi obtenus peuvent être de niveau universitaire (brevet d'avocat) ou non (anciennement diplôme de maître secondaire).

Certains titres en médecine et pharmacie sont également comptabilisés dans la catégorie des examens extra-universitaires. Il s'agit des diplômes fédéraux selon la loi sur les professions médicales (LPMed), obtenus par les étudiants conformes au nouveau règlement de Bologne, à savoir les porteurs du master universitaire⁷. Pour les personnes qui terminent leurs études selon l'ancien règlement (cohortes de licence), le diplôme fédéral reste le premier examen final et est publié comme tel sous le niveau licence/diplôme.

En 2013, on comptait une centaine d'examens de grade non académique. Plus de 80% de ces titres étaient décernés à des femmes et près des deux tiers à des étrangers (tableau 3.10). Parmi les examens extra-universitaires comptabilisés en 2013, la plus grande part concernait l'examen fédéral selon la loi sur les professions médicales (1166 titres) dont les deux tiers en médecine humaine. Près de 1000 diplômes ont été remis à des futurs avocats et notaires et 440 à des futurs maîtres et maîtresses de gymnase.

Les examens extra-universitaires sont majoritairement délivrés à des femmes et à des diplômés de nationalité suisse. C'est particulièrement le cas dans les domaines de la médecine et pharmacie. En effet, la part des titres obtenus par des femmes varie entre 59% (médecine dentaire) et 79% (médecine vétérinaire), alors que la proportion de titres remis à des étudiants étrangers ne dépasse pas 10% (excepté en pharmacie: 11%).

⁷ Suite à la réforme de Bologne, un master en médecine et pharmacie a été mis en place. Les premiers masters ont été délivrés en 2005 en pharmacie et en 2011 en médecine humaine, dentaire et vétérinaire.

T3.10 Examens universitaires de grade non académique et examens extra-universitaires

	1990	1995	2000	2005	2010	2012	2013
Examen final sans titre univ.¹	510	449	479	385	95	94	96
% Femmes	72,2	68,8	69,7	82,6	70,5	84,0	83,3
% Etrangers	52,9	44,1	34,7	47,5	58,9	68,1	65,6
Maître/maîtresse secondaire²	461	410	596	131	0	0	0
% Femmes	42,5	45,1	54,0	56,5	*	*	*
% Etrangers	2,4	2,9	4,5	4,6	*	*	*
Avocats³	596	646	614	712	813	852	942
% Femmes	25,5	32,7	37,0	44,1	53,4	53,4	53,3
% Etrangers	1,5	1,1	4,6	5,6	4,3	4,3	5,7
Maître/maîtresse de gymnase⁴	317	421	550	620	644	519	440
% Femmes	38,5	42,5	45,3	47,4	55,0	54,7	54,3
% Etrangers	3,8	6,2	6,5	7,4	9,0	16,8	15,5
Théologie⁵	98	78	59	16	18	23	34
% Femmes	30,6	43,6	47,5	43,8	50,0	65,2	52,9
% Etrangers	8,2	12,8	10,2	37,5	11,1	17,4	2,9
Examen fédéral (LPMed)⁶	0	0	0	17	174	884	1 166
% Femmes	*	*	*	88,2	83,3	63,6	65,8
% Etrangers	*	*	*	0,0	14,4	8,9	6,9
Médecine humaine	0	0	0	0	0	534	760
% Femmes	*	*	*	*	*	56,2	61,8
% Etrangers	*	*	*	*	*	6,7	6,3
Médecine dentaire	0	0	0	0	0	92	101
% Femmes	*	*	*	*	*	64,1	59,4
% Etrangers	*	*	*	*	*	16,3	8,9
Médecine vétérinaire	0	0	0	0	0	96	115
% Femmes	*	*	*	*	*	80,2	79,1
% Etrangers	*	*	*	*	*	4,2	1,7
Pharmacie	0	0	0	17	174	162	190
% Femmes	*	*	*	88,2	83,3	77,8	76,8
% Etrangers	*	*	*	0,0	14,4	14,8	11,1

¹ Exemple: Français moderne

² La chute est due à la mise sur pied des HEP (voir «Examens finals HES/HEP») et la création de la filière master pour l'enseignement secondaire I

³ Examens extra-universitaires d'avocats et de notaires (pris ensemble, la part des avocats s'élève à environ 95%)

⁴ Dès 2010: Examens de l'Université de Genève (IUFE)

⁵ Pastorat

⁶ Examen fédéral selon la Loi sur les professions médicales (LPMed), après avoir achevé avec succès une filière accréditée dans une HEU (master). Condition sine qua non pour être admis dans une filière postgrade médicale.

* Non indiqué car non applicable ou information non pertinente dans ce contexte.

3.2.2 Hautes écoles universitaires

Les hautes écoles universitaires (HEU) ont achevé leur transition vers la structure d'études conforme à Bologne et ne délivrent pratiquement plus que des bachelors et des masters en lieu et place de la licence ou du diplôme. Les quelques 400 licences/diplômes remis en 2013 ne concerne que quelques institutions, quelques domaines d'études particuliers et majoritairement les étudiants qui terminent leurs études selon l'ancien règlement (cohorte de licence). La baisse des licences/diplômes décernés en 2013 par rapport à l'année précédente (-62%) montrent que les HEU ne délivreront bientôt plus de titres à ce niveau d'examen.

En 2013, les quelques 13'700 bachelors correspondaient à une hausse de 3% par rapport à l'année précédente. L'Université de Zurich était la seule à avoir remis plus de 2000 bachelors à ses étudiants, ce qui représentait 18% de la totalité des bachelors remis en 2013 (tableau 3.11). Les Sciences sociales, les Sciences économiques et le Droit sont les domaines où sont obtenus le plus grand nombre de bachelors (48% du total). La transition vers Bologne ne s'est pas réalisée simultanément entre tous les domaines d'études. Certains ont décerné les premiers bachelors entre le début et le milieu des années 2000 et d'autres vers la fin de la même décennie. Alors que les Sciences économiques et le Droit remettaient plus de 1000 bachelors en 2006, la Médecine humaine, dentaire et vétérinaire n'en avaient pas encore délivré la même année.

On observe chaque année une progression du nombre de masters. En 2013, les 11'865 masters remis correspondaient à une hausse de 9% par rapport à l'année précédente. Avec plus de 1800 titres remis, l'EPFZ était le pourvoyeur en masters le plus important, suivie par l'Université de Zurich (1641 masters) qui enregistrait la plus forte hausse par rapport à 2012 (+61%) et celle de Genève (1510 masters). Comme au niveau bachelor, les masters délivrés en 2013 sont les plus nombreux en Sciences économiques (1964 titres), en Sciences sociales (1728 titres) et en Droit (1632 titres). Ces trois domaines totalisaient presque la moitié des masters remis en 2013 par les HEU (45% du total).

Le nombre de doctorats remis en 2013 (3631 titres) est moins élevé que celui observé en 2012 (-22%). L'Université de Zurich a décerné le plus grand nombre de doctorats en 2013 (760 titres).

Avec l'ETHZ (579 doctorats) et l'Université de Berne (524 doctorats), les trois hautes écoles délivrent la moitié des titres à ce niveau d'examen. A l'Université de Zurich, c'est en Médecine humaine que les doctorats remis sont les plus nombreux (263 titres en 2013), puis en Sciences naturelles (161 titres). L'ETHZ délivre principalement des doctorats en Génies mécanique et électrique (148 titres) et en Sciences naturelles (120 titres). Entre 2012 et 2013, cette haute école a toutefois connu une baisse de 22%, quant au nombre de doctorats remis. L'Université de Berne a quant à elle décerné plus du quart des doctorats en Médecine humaine (150 titres). Dans l'ensemble des HEU, les Sciences naturelles (713 titres en 2013) et la Médecine humaine (593 titres) sont les domaines où sont obtenus le plus de doctorats (soit 36% de la totalité de doctorats).

La particularité du doctorat est qu'il attire une part toujours plus importante d'étudiants étrangers. En 2013, cette population était pour la première fois majoritaire puisqu'elle obtenait 51% des doctorats. A l'Université de Saint-Gall et à l'EPFL par exemple, plus de 70% des doctorats sont remis à des étudiants étrangers. Avec 87%, l'USI détient la part la plus élevée mais sur un nombre de doctorats remis peu significatif. Comme le montre le graphique 3.3, l'augmentation du nombre de doctorats (+29% entre 2000 et 2013) est étroitement liée à la hausse observée chez les étudiants étrangers scolarisés à l'étranger.

L'Université de Genève a délivré le quart des diplômes de formation continue et des études approfondies et spécialisées, notamment en Economie d'entreprise.

Dans la majorité des niveaux d'examen universitaires, les HEU remettent plus fréquemment des diplômes à des femmes qu'à des hommes. Les parts sont très similaires au bachelor (53% des titres étaient décernés à des femmes en 2013) et au master (51%), mais plus différenciées aux niveaux de la licence/diplôme (68%) et des études universitaires approfondies et spécialisées (65%). Bien qu'avec le temps, on observe une augmentation de la part féminine au doctorat, celle-ci restait inférieure à celle des hommes en 2013 (44%). Les femmes sont également moins bien représentées dans la formation continue (43% des diplômes en 2013). Les titres sont plus couramment remis à des femmes dans les domaines de la médecine, des sciences sociales, des lettres que dans les sciences techniques et les sciences exactes.

T3.11 HEU: Titres délivrés selon la haute école, le sexe, la nationalité et le niveau d'examens, en 2013

	Bachelor	Master	Licences/Diplômes	Doctorats	Formation continue	Etudes universitaires approfondies, spécialisées
Total	13 713	11 865	387	3 631	1 710	104
% Femmes	53,1	51,4	67,7	43,8	43,4	65,4
% Etrangers	16,8	27,0	11,1	51,0	52,0	43,3
Université de Bâle	1 319	1 035	5	429	148	0
% Femmes	58,1	57,5	*	49,7	62,2	*
% Etrangers	18,1	18,3	*	44,1	27,7	*
Université de Berne	1 482	1 386	1	524	193	0
% Femmes	57,7	58,7	*	52,3	51,3	*
% Etrangers	5,3	10,2	*	34,0	48,7	*
Université de Fribourg	1 236	649	0	109	55	11
% Femmes	65,9	59,3	*	42,2	61,8	*
% Etrangers	11,7	16,0	*	53,2	20,0	90,9
Université de Genève	1 674	1 510	105	351	390	55
% Femmes	63,7	65,6	86,7	48,7	45,9	65,5
% Etrangers	21,0	39,4	18,1	65,8	62,8	45,5
Université de Lausanne	1 400	1 159	3	218	89	37
% Femmes	54,4	56,8	*	48,2	33,7	78,4
% Etrangers	14,4	20,1	*	45,9	59,6	27,0
Université de Lucerne	260	256	0	24	0	0
% Femmes	64,6	65,2	*	41,7	*	*
% Etrangers	10,8	9,8	*	20,8	*	*
Université de Neuchâtel	424	454	4	54	57	1
% Femmes	63,0	63,0	*	40,7	36,8	0,0
% Etrangers	13,0	23,3	*	48,1	61,4	*
Université de St-Gall	813	688	0	132	175	0
% Femmes	29,8	33,3	*	25,0	29,7	*
% Etrangers	28,3	32,4	*	71,2	61,7	*
Université de Zurich	2 472	1 641	269	760	198	0
% Femmes	59,8	58,1	61,0	53,9	43,4	*
% Etrangers	10,5	15,4	8,6	34,9	21,7	*
Università della Svizzera italiana	287	418	0	37	51	0
% Femmes	54,0	51,7	*	40,5	35,3	*
% Etrangers	54,4	72,7	*	86,5	70,6	*
EPF Lausanne	803	816	0	414	118	0
% Femmes	26,9	26,7	*	27,8	28,0	*
% Etrangers	33,1	48,8	*	72,9	82,2	*
EPF Zurich	1 447	1 811	0	579	228	0
% Femmes	29,2	30,5	*	30,2	39,9	*
% Etrangers	19,5	34,2	*	64,2	53,1	*
Autres IU	96	42	0	0	8	0
% Femmes	69,8	78,6	*	*	87,5	0,0
% Etrangers	19,8	31,0	*	*	75,0	*

* Non indiqué car non applicable ou information non pertinente dans ce contexte.

Source: OFS – Statistique des examens finals des hautes écoles SIUS

© OFS, Neuchâtel 2014

T3.12 HEU: Titres délivrés selon le domaine d'études, le sexe, la nationalité et le niveau d'examens, en 2013

	Bachelor	Master	Licences/ Diplômes	Doctorats	Formation continue	Etudes universi- taires approfondies, spécialisées
Total	13 713	11 865	387	3 631	1 710	104
% Femmes	53,1	51,4	67,7	43,8	43,4	65,4
% Etrangers	16,8	27,0	11,1	51,0	52,0	43,3
Théologie	96	84	0	31	0	16
% Femmes	56,3	47,6	*	38,7	*	*
% Etrangers	14,6	17,9	*	77,4	*	93,8
Langues + littérature	692	478	82	90	7	3
% Femmes	79,8	77,2	73,2	71,1	*	*
% Etrangers	14,5	29,5	9,8	36,7	100,0	*
Sciences historiques + culture	597	486	67	132	115	14
% Femmes	59,3	61,1	58,2	47,0	56,5	92,9
% Etrangers	10,1	12,6	7,5	28,0	27,8	*
Sciences sociales	2 644	1 728	116	283	237	57
% Femmes	73,4	75,8	56,9	63,6	68,8	82,5
% Etrangers	15,8	30,6	9,5	41,7	32,5	21,1
Sc. humaines + soc. pluridisc./autres	587	128	100	12	0	0
% Femmes	67,0	76,6	87,0	66,7	*	*
% Etrangers	14,0	20,3	15,0	75,0	*	*
Sciences économiques	2 196	1 964	0	232	572	0
% Femmes	32,8	37,5	*	27,6	30,6	*
% Etrangers	25,0	36,2	*	68,5	47,6	*
Droit	1 682	1 632	2	179	205	1
% Femmes	61,6	59,8	*	44,1	51,7	*
% Etrangers	8,3	10,9	*	21,2	76,1	*
Sciences exactes	620	771	4	355	8	0
% Femmes	19,7	21,8	*	18,9	*	*
% Etrangers	27,4	46,8	*	61,4	*	*
Sciences naturelles	1 215	1 156	2	713	4	1
% Femmes	51,2	48,1	*	43,3	*	*
% Etrangers	13,6	26,4	*	65,8	*	*
Sc. exactes + naturelles pluridisc./autres	207	228	0	155	0	0
% Femmes	49,8	45,2	*	43,2	*	*
% Etrangers	22,2	29,8	*	60,6	*	*
Médecine humaine	878	775	11	593	4	1
% Femmes	55,9	60,8	45,5	53,3	*	*
% Etrangers	8,7	6,5	*	23,9	*	*
Médecine dentaire	124	102	0	105	12	9
% Femmes	66,1	59,8	*	61,0	*	*
% Etrangers	11,3	10,8	*	26,7	*	100,0
Médecine vétérinaire	114	121	0	82	0	0
% Femmes	87,7	81,0	*	89,0	*	*
% Etrangers	*	*	*	34,1	*	*

* Non indiqué car non applicable ou information non pertinente dans ce contexte.

Source: OFS – Statistique des examens finals des hautes écoles SIUS

© OFS, Neuchâtel 2014

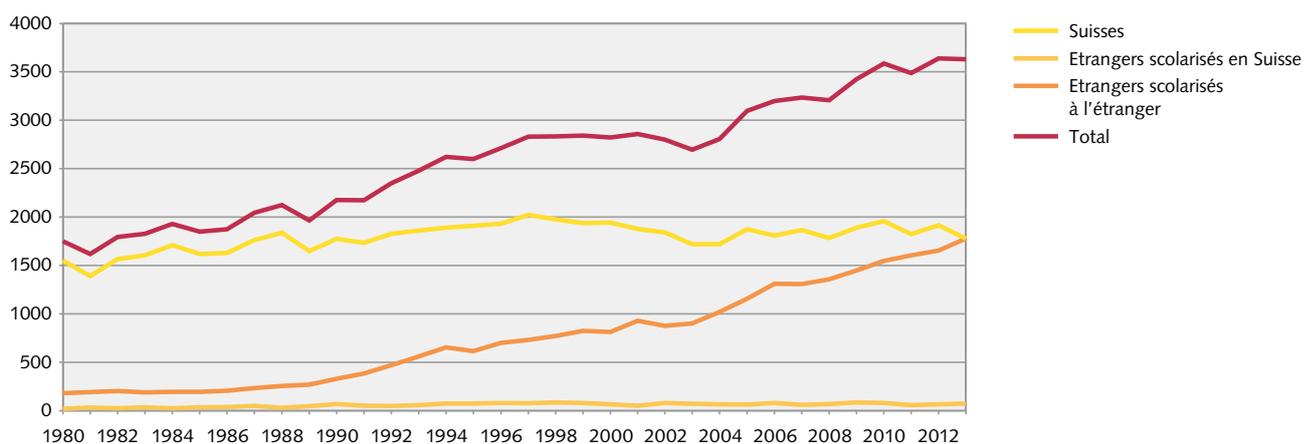
T3.12 HEU: Titres délivrés selon le domaine d'études, le sexe, la nationalité et le niveau d'examens, en 2013 (suite)

	Bachelor	Master	Licences/ Diplômes	Doctorats	Formation continue	Etudes universi- taires approfondies, spécialisées
Pharmacie	182	202	3	58	0	2
% Femmes	75,3	79,2	*	46,6	*	*
% Etrangers	22,5	17,8	*	60,3	*	*
Médecine + pharm. pluridisc./autres	14	85	0	89	130	0
% Femmes	85,7	52,9	*	52,8	45,4	*
% Etrangers	*	28,2	*	52,8	58,5	*
Sc. de la construction + mensuration	662	628	0	90	136	0
% Femmes	38,2	34,2	*	34,4	48,5	*
% Etrangers	29,8	34,2	*	66,7	72,1	*
Génies mécanique + électrique	663	651	0	319	136	0
% Femmes	9,5	13,7	*	20,4	18,4	*
% Etrangers	26,8	41,5	*	75,2	55,1	*
Agriculture + sylviculture	66	60	0	47	5	0
% Femmes	66,7	56,7	*	55,3	100,0	*
% Etrangers	10,6	11,7	*	68,1	*	*
Sc. techniques pluridisc./autres	43	154	0	34	0	0
% Femmes	25,6	20,8	*	32,4	*	*
% Etrangers	18,6	61,0	*	67,6	*	*
Interdisciplinaire + autres	431	432	0	32	139	0
% Femmes	43,9	55,1	*	53,1	46,8	*
% Etrangers	9,0	23,1	*	56,3	64,7	*

* Non indiqué car non applicable ou information non pertinente dans ce contexte.

Source: OFS – Statistique des examens finals des hautes écoles SIUS

© OFS, Neuchâtel 2014

**Evolution du nombre de doctorats selon la nationalité
et le lieu de scolarisation**
G 3.3


Source: OFS – Statistique des examens finals des hautes écoles SIUS

© OFS, Neuchâtel 2014

3.2.3 Hautes écoles spécialisées

Créées au milieu des années 1990, les hautes écoles spécialisées (HES) ont dû adapter, au même titre que les hautes écoles universitaires, la formation des étudiants aux directives de la Déclaration de Bologne. Celles-ci consistent notamment à échelonner les études sur deux niveaux (bachelor et master) au lieu de l'unique diplôme. La réforme de Bologne se reflète dans la statistique des diplômes puisque les HES ne délivrent plus de diplômes. En 2013, la hausse du nombre de bachelors et de masters s'est par contre poursuivie. Introduites de façon coordonnée à partir du milieu des années 2000 dans le système des HES, ces filières de Bologne généraient, en 2013, près de 12'000 bachelors (augmentation de 6% par rapport à 2012) et plus de 2000 masters (+2%).

En 2013, toutes les HES ont remis des bachelors. La HES-SO en délivrait le plus grand nombre (environ 3500), suivie de la ZFH (environ 3000 bachelors). Par rapport à 2012, la HES Les Roches-Gruyère (+71%), la HES Kalaidos (+31%) et la FHO (+18%) présentaient les plus fortes hausses⁸. Les domaines d'études où les diplômes de bachelor sont le plus nombreux sont l'Economie et services (environ 4000 en 2013) et la Technique et IT (environ 2000). Ces deux domaines représentent la moitié des bachelors remis en 2013 (tableau 3.13). La Linguistique appliquée, la Psychologie appliquée, le Travail social ainsi que l'Agriculture et économie forestière sont les seuls domaines à connaître une baisse du nombre de bachelors entre 2012 et 2013.

Les HES ont remis de manière généralisée les premiers masters en 2010. Quelques filières de master spécifiques ont été ouvertes plus tôt, mais il s'agit là d'exceptions. En 2013, toutes les HES, excepté celles des Roches-Gruyère et de Kalaidos, ont remis des diplômes de master. La ZFH est l'institution qui a en délivré le plus (environ 580 masters), suivie de la HES-SO (550 masters). Une évolution entre 2012 et 2013 nettement supérieure à la moyenne s'observe à la BFH (+15%). Les HES ont délivré des masters dans tous les domaines d'études, excepté en Agriculture et économie forestière.

Les titres de master augmentent chaque année, mais restent encore concentrés dans le domaine d'études de la Musique, arts de la scène et autres arts (1153 masters en 2013, soit 50% de la totalité).

Depuis la création des HES, c'est dans le domaine de l'Economie et services que s'obtient la très grande majorité des diplômes de formation continue (53% de la totalité en 2013). Il s'agit d'études post-grades visant une spécialisation ou un approfondissement et menant très souvent dans ce domaine à l'obtention de l'Executive Master of Business Administration (EMBA). En 2013, la ZFH remettait le quart des diplômes de formation continue.

La part des femmes qui reçoivent un bachelor (48%) ou un master (51%) est égale à celle des hommes. Dans la formation continue (31%), elle est par contre moins importante (tableau 3.14). La part des femmes fluctue néanmoins beaucoup en fonction du domaine d'études considéré. Ainsi, seul 8% des bachelors en Technique et IT étaient remis à des femmes en 2013, alors que cette part était supérieure à 80% en Linguistique appliquée ou en Santé. La répartition des diplômes selon le sexe dans les autres niveaux d'examen est également très hétérogène entre domaines d'études et suit la même tendance que celle observée au bachelor.

En 2013, 15% des bachelors étaient remis à des étudiants étrangers. La proportion approchait la parité au niveau master (45%). La HES Les Roches-Gruyère (87%) et la SUPSI (29%) affichaient la même année les parts les plus élevées de bachelors remis à cette population. Au niveau du master, la part des titres décernés à des étudiants étrangers était majoritaire dans trois hautes écoles: la SUPSI (86%), la HES-SO (55%) et la FHNW (54%). Le domaine où les étudiants étrangers obtiennent le plus grand nombre de bachelors est de loin la Musique, arts de la scène et autres arts (35% du total). Ce même domaine affiche également la part la plus élevée de masters remis à des étudiants étrangers (59%). Il est suivi du Design où les masters sont également décernés majoritairement aux diplômés étrangers (53%). Les titres de master remis aux étudiants étrangers le sont essentiellement aux personnes qui étaient scolarisées à l'étranger avant le début des études (41%).

⁸ La hausse des HES Les Roches-Gruyère et Kalaidos est à nuancer puisque calculée à partir d'un effectif peu significatif.

T3.13 HES: Titres délivrés selon la haute école, le sexe, la nationalité et le niveau d'examens, en 2013

	Bachelor	Master	Diplôme	Formation continue
Total	11 831	2 271	4	2 667
% Femmes	47,8	51,4	*	30,0
% Etrangers	15,2	44,5	*	15,4
Berner Fachhochschule	1 226	292	0	202
% Femmes	46,2	51,4	*	16,8
% Etrangers	6,2	36,6	*	9,4
Haute école spécialisée de Suisse occidentale	3 572	551	3	131
% Femmes	55,5	51,0	*	28,2
% Etrangers	24,3	54,8	*	28,2
Fachhochschule Nordwestschweiz	1 324	416	1	338
% Femmes	43,3	48,6	*	32,2
% Etrangers	13,4	54,3	*	12,4
Fachhochschule Zentralschweiz	1 008	249	0	465
% Femmes	39,4	55,4	*	30,3
% Etrangers	8,3	32,9	*	11,0
Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana	497	87	0	91
% Femmes	42,1	41,4	*	38,5
% Etrangers	29,2	86,2	*	45,1
Fachhochschule Ostschweiz	1 046	98	0	314
% Femmes	40,8	33,7	*	24,2
% Etrangers	9,1	19,4	*	16,2
Zürcher Fachhochschule	2 937	578	0	728
% Femmes	48,2	56,6	*	39,3
% Etrangers	9,0	34,4	*	15,0
Kalaidos Fachhochschule	139	0	0	390
% Femmes	26,6	*	*	20,3
% Etrangers	10,1	*	*	13,3
HES Les Roches-Gruyère	82	0	0	8
% Femmes	58,5	*	*	*
% Etrangers	86,6	*	*	100,0

* Non indiqué car non applicable ou information non pertinente dans ce contexte.

Source: OFS – Statistique des examens finals des hautes écoles SIUS

© OFS, Neuchâtel 2014

T3.14 HES: Titres délivrés selon le domaine d'études, le sexe, la nationalité et le niveau d'examens, en 2013

	Bachelor	Master	Diplôme	Formation continue
Total	11 831	2 271	4	2 667
% Femmes	47,8	51,4	*	30,0
% Etrangers	15,2	44,5	*	15,4
Architecture, construction et planification	783	111	0	55
% Femmes	27,8	32,4	*	12,7
% Etrangers	17,0	24,3	*	16,4
Technique et IT	2 075	158	1	347
% Femmes	7,8	*	*	4,0
% Etrangers	11,8	12,7	*	13,0
Chimie et Life Sciences	437	91	0	24
% Femmes	42,8	41,8	*	*
% Etrangers	12,6	34,1	*	33,3
Agriculture et économie forestière	124	0	0	0
% Femmes	38,7	*	*	*
% Etrangers	6,5	*	*	*
Economie et services	3 953	386	0	1 728
% Femmes	44,5	40,2	*	25,1
% Etrangers	14,8	32,4	*	14,9
Design	663	194	0	16
% Femmes	57,2	66,0	*	56,3
% Etrangers	21,3	53,1	*	62,5
Sport	34	5	0	0
% Femmes	26,5	*	*	*
% Etrangers	*	*	*	*
Musique, arts de la scène et autres arts	813	1 153	0	81
% Femmes	55,6	58,1	*	74,1
% Etrangers	35,4	58,5	*	24,7
Linguistique appliquée	86	13	0	25
% Femmes	81,4	100,0	*	48,0
% Etrangers	10,5	*	*	*
Travail social	1 326	51	2	188
% Femmes	79,9	64,7	*	64,9
% Etrangers	9,0	11,8	*	12,2
Psychologie appliquée	102	46	0	144
% Femmes	77,5	76,1	*	66,0
% Etrangers	5,9	21,7	*	9,0
Santé	1 435	63	1	59
% Femmes	85,9	90,5	*	74,6
% Etrangers	14,3	15,9	*	33,9

* Non indiqué car non applicable ou information non pertinente dans ce contexte.

Source: OFS – Statistique des examens finals des hautes écoles SIUS

© OFS, Neuchâtel 2014

3.2.4 Hautes écoles pédagogiques

Les hautes écoles pédagogiques (HEP) ont été créées au début des années 2000 avec l'objectif d'harmoniser les formations des futurs enseignants sur le plan national. Les diplômes pédagogiques sont donc reconnus sur l'ensemble du territoire suisse, ce qui devrait favoriser la mobilité des enseignants.

Comme dans les autres types de hautes écoles, la formation dans les HEP se déroule selon les directives de la Déclaration de Bologne. Cependant, des disparités existent quant à la portée de la réforme de Bologne dans le système HEP, le niveau d'examens dépendant pour l'instant du niveau scolaire auquel se destinent les futurs enseignants⁹.

L'enseignement au degré préscolaire et primaire se limite au bachelor. En 2013, plus de 2000 bachelors ont été obtenus dans cette filière d'études dont 90% par des femmes (tableau 3.15). Les HEP de Zurich et de Berne ont remis le plus grand nombre de bachelors dans cette filière.

Le titre requis pour pouvoir enseigner au degré secondaire I est le master, précédé d'un bachelor. Comme en 2012, environ 560 masters ont été obtenus dans cette filière d'études en 2013. Bien que moins fortement représentés qu'au niveau préscolaire et primaire, les masters remis aux femmes restent majoritaires au niveau secondaire I (67% en 2013). Le nombre de bachelors obtenus en 2013 (420 titres) est inférieur au nombre de masters. Ceci vient du fait que certaines HEP proposent le cursus complet bachelor puis master, alors que d'autres n'offrent que le master. Les étudiants débutent une formation dans ces dernières HEP après avoir obtenu le bachelor dans une haute école universitaire.

L'enseignement dans le degré secondaire II (gymnase) requiert l'obtention d'un diplôme pédagogique, mais avec la condition d'avoir obtenu au préalable un master universitaire. Les deux principales formations pour l'enseignement au degré secondaire II sont celles préparant les futurs enseignants à évoluer dans le cadre des écoles de maturité, ainsi que dans celui de la formation professionnelle.

En 2013, près de 500 diplômes ont été obtenus dans la filière secondaire II (écoles de maturité) et environ 300 titres dans celle du secondaire II (formation professionnelle). Alors que les diplômes remis à des femmes sont majoritaires dans la première filière (55%), ils sont moins bien représentés dans la seconde (38%).

Les HEP délivrent également des titres dans les filières d'enseignement spécialisé. Parmi ces dernières, c'est en Pédagogie curative qu'a été obtenu le plus grand nombre de titres (environ 460 masters en 2013 dont plus de la moitié décernée par la Haute école intercantonale de pédagogie spécialisée de Zurich). Dans cette filière, la part de masters remis à des femmes est très importante (86%).

Certains titres HEP sont obtenus dans d'autres filières spécialisées comme la Logopédie, la Psychomotricité ou la Didactique des disciplines notamment, mais les effectifs d'étudiants sont restreints. En 2013, la majorité des bachelors en Logopédie a été décernée par la «Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik Zürich (HfH)» (41 titres). Il existe également une institution spécialisée dans cette filière, à savoir la haute école suisse de Logopédie de Rorschach qui a délivré 25 bachelors en 2013. La cinquantaine de titres en Psychomotricité en 2013 a été remise par la HETS de Genève (18 titres) et par la HfH (28 titres). Enfin, la Didactique des disciplines est une spécialité de la PH FHNW. En 2013, cette dernière a remis l'ensemble des masters dans la filière (27 titres).

Quelques HEP proposent des programmes de formation continue débouchant sur un Master of Advanced Studies (MAS) dans le domaine de l'enseignement. En 2013, une centaine de diplômes de formation continue ont été remis dont 62% à des femmes.

La proportion de titres obtenus dans la formation des enseignants par des diplômés étrangers scolarisés à l'étranger avant le début des études est de moins de 10% au niveau du diplôme, de 3% au bachelor et de 5% au master. En incluant les étrangers scolarisés en Suisse avant les études, on obtient une part légèrement plus élevée (entre 6% et 14% selon le niveau d'examens considéré).

⁹ La formation des futurs enseignants en Suisse, Etudiants et examens finals 2012, OFS, Neuchâtel, 2013.

T3.15 HEP: Titres délivrés selon la haute école, le sexe, la nationalité et le niveau d'examens, en 2013

	Bachelor	Master	Diplôme	Formation continue
Total	2 589	1 063	882	94
% Femmes	85,3	74,9	49,7	61,7
% Etrangers	6,2	8,8	13,5	10,6
Haute école de travail social - Genève	18	0	1	0
% Femmes	88,9	*	*	*
% Etrangers	27,8	*	*	*
Pädagogische Hochschule FHNW	306	124	126	13
% Femmes	83,7	78,2	57,9	69,2
% Etrangers	10,1	10,5	16,7	*
Dipartimento formazione e apprendimento (DFA)	47	71	30	0
% Femmes	85,1	57,7	46,7	*
% Etrangers	*	32,4	30,0	*
Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik Zürich	69	260	0	0
% Femmes	98,6	82,3	*	*
% Etrangers	*	6,2	*	*
PHZH Pädagogische Hochschule Zürich	400	68	56	9
% Femmes	81,3	79,4	37,5	66,7
% Etrangers	6,8	*	10,7	*
Haute Ecole Pédagogique BEJUNE	78	26	67	6
% Femmes	91,0	92,3	62,7	*
% Etrangers	*	*	10,4	*
Haute école pédagogique du canton de Vaud	142	166	147	0
% Femmes	90,8	62,7	54,4	*
% Etrangers	8,5	12,0	12,9	*
Haute école pédagogique du Valais	73	8	25	0
% Femmes	86,3	*	32,0	*
% Etrangers	8,2	*	*	*
Haute Ecole Pédagogique Fribourg	93	0	0	0
% Femmes	89,2	*	*	*
% Etrangers	*	*	*	*
Pädagogische Hochschule Bern	364	149	159	0
% Femmes	82,7	83,9	54,1	*
% Etrangers	1,6	6,0	8,8	*
Pädagogische Hochschule Luzern	284	106	32	58
% Femmes	86,3	68,9	37,5	60,3
% Etrangers	2,8	5,7	*	8,6
Pädagogische Hochschule Schwyz	50	0	0	0
% Femmes	86,0	*	*	*
% Etrangers	10,0	*	*	*
Pädagogische Hochschule Zug	107	0	0	0
% Femmes	86,9	*	*	*
% Etrangers	2,8	0,0	0,0	0,0

* Non indiqué car non applicable ou information non pertinente dans ce contexte.

Source: OFS – Statistique des examens finals des hautes écoles SIUS

© OFS, Neuchâtel 2014

T3.15 HEP: Titres délivrés selon la haute école, le sexe, la nationalité et le niveau d'examens, en 2013 (suite)

	Bachelor	Master	Diplôme	Formation continue
Schweizer Hochschule für Logopädie Rorschach	25	0	0	0
% Femmes	96,0	*	*	*
% Etrangers	*	*	*	*
Pädagogische Hochschule Thurgau	127	3	37	6
% Femmes	88,2	*	62,2	*
% Etrangers	16,5	*	56,8	*
Pädagogische Hochschule Schaffhausen	44	0	0	0
% Femmes	84,1	*	*	*
% Etrangers	*	*	*	*
Pädagogische Hochschule Graubünden	101	0	0	0
% Femmes	85,1	*	*	*
% Etrangers	*	*	*	*
PHSG Pädagogische Hochschule des Kantons St. Gallen	261	80	0	0
% Femmes	82,8	70,0	*	*
% Etrangers	5,0	*	*	*
EHB-IFFP-IUFPF	0	2	202	2
% Femmes	*	*	38,6	*
% Etrangers	*	*	7,4	*

* Non indiqué car non applicable ou information non pertinente dans ce contexte.

Source: OFS – Statistique des examens finals des hautes écoles SIUS

© OFS, Neuchâtel 2014

T3.16 HEP: Titres délivrés selon la filière d'études, le sexe, la nationalité et le niveau d'examens, en 2013

	Bachelor	Master	Diplôme	Formation continue
Total	2 589	1 063	882	94
% Femmes	85,3	74,9	49,7	61,7
% Etrangers	6,2	8,8	13,5	10,6
Niveau préscolaire et primaire	2 036	0	0	0
% Femmes	89,2	*	*	*
% Etrangers	5,6	*	*	*
Niveau secondaire I	420	561	1	0
% Femmes	62,9	66,8	*	*
% Etrangers	6,2	10,3	*	*
Niveau secondaire I et II ensemble	0	0	85	0
% Femmes	*	*	55,3	*
% Etrangers	*	*	12,9	*
Niveau secondaire II (écoles de maturité)	0	0	491	0
% Femmes	*	*	54,8	*
% Etrangers	*	*	16,7	*
Niveau secondaire II (formation professionnelle)	0	0	290	2
% Femmes	*	*	38,3	*
% Etrangers	*	*	7,9	*
Formation professionnelle en général	0	2	0	0
% Femmes	*	*	*	*
% Etrangers	*	*	*	*
Logopédie	87	0	0	0
% Femmes	96,6	*	*	*
% Etrangers	14,9	*	*	*
Psychomotricité	46	0	1	0
% Femmes	95,7	*	*	*
% Etrangers	15,2	*	*	*
Pédagogie curative	0	458	14	0
% Femmes	*	85,6	71,4	*
% Etrangers	*	5,9	*	*
Didactique des disciplines	0	27	0	0
% Femmes	*	66,7	*	*
% Etrangers	*	*	*	*
Formation des enseignants en général	0	15	0	92
% Femmes	*	60,0	*	63,0
% Etrangers	*	33,3	*	10,9

* Non indiqué car non applicable ou information non pertinente dans ce contexte.

Source: OFS – Statistique des examens finals des hautes écoles SIUS

© OFS, Neuchâtel 2014

4 Evolutions attendues

4.1 Introduction

Depuis 2002 l'Office fédéral de la statistique (OFS) publie annuellement des scénarios pour le système suisse de formation, qui traitent entre autres des titres décernés au degré secondaire II et dans les hautes écoles. Les scénarios 2014–2023 en constituent la 13^e édition.

Ces travaux ont pour but d'anticiper de manière fiable les principaux développements à venir sur la base d'une méthodologie transparente et d'offrir ainsi des bases solides de décision et de planification.

Les facteurs principaux d'évolution des effectifs d'élèves et d'étudiants – et par conséquent du nombre de titres décernés – sont le plus souvent la démographie, les tendances constatées dans les fréquentations du système de formation ou dans les transitions entre les différents degrés, et la situation économique. Aucune hypothèse n'est faite concernant des changements éventuels au niveau de la politique éducative ou de la structure du système de formation.

Trois scénarios sont calculés. Le scénario de référence se veut le plus plausible, tandis que les deux scénarios alternatifs «haut» et «bas» sont construits de manière à être compatibles avec les incertitudes constatées sur la base des scénarios de référence des années précédentes. Les deux scénarios alternatifs fournissent donc aussi des évolutions plausibles par définition.

Seuls quelques résultats essentiels des scénarios sont présentés ici. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la publication «Scénarios 2014–2023 pour le système de formation» parue fin 2014 (voir Bibliographie) et le site Internet www.eduperspectives-stat.admin.ch.

4.2 Titres du degré secondaire II

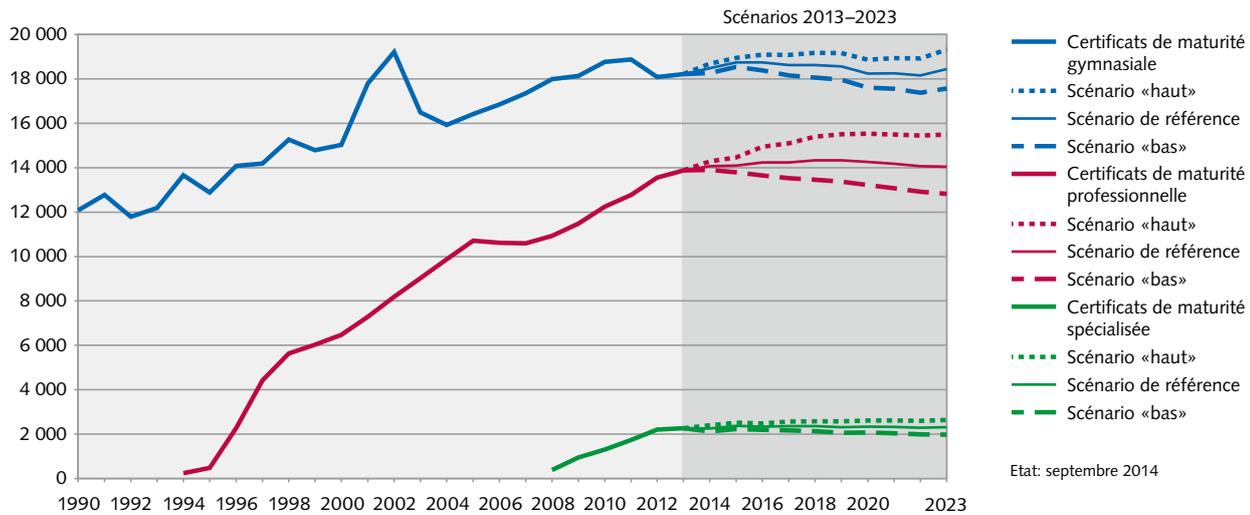
Fin prochaine de la progression, puis baisse entre 2019 et 2022

Le nombre de titres décernés au degré secondaire II connaît approximativement la même évolution que celui des entrants (élèves de la 1^{re} année) avec un décalage temporel correspondant à la durée de la formation. Selon le scénario de référence, le nombre total de titres (106'700 en 2013) ne devrait plus progresser que de 1% ces deux prochaines années pour se stabiliser à un niveau record (environ 108'000 titres), avant de diminuer entre 2019 et 2022 (105'400 titres, soit –2%); il pourrait ensuite repartir à la hausse dès 2023. Le scénario «haut» anticipe une hausse jusqu'en 2018–2019 (112'000 titres en 2022), le scénario «bas» une baisse continue (99'000 titres en 2022).

Selon le scénario de référence, le nombre de certificats fédéraux de capacité (CFC) et d'attestations fédérales de formation professionnelle (AFP) resterait stable jusqu'en 2019 (environ 69'000), puis perdrait 3% de là à 2022. Le nombre total de certificats de maturité progresserait jusque vers 2015 (35'300 titres, soit +3% par rapport à 2013), resterait quasiment inchangé jusqu'en 2019 et fléchirait à son tour légèrement jusqu'en 2022 (34'500 titres, –1% à –3% selon le type de maturité), avant une probable reprise en 2023.

Certificats de maturité

G 4.1



Source: OFS – Perspectives de la formation

© OFS, Neuchâtel 2014

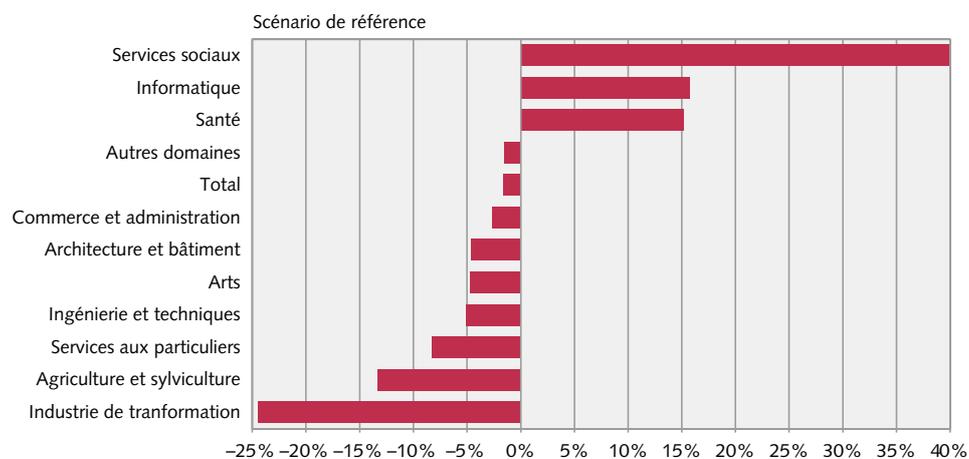
Formation professionnelle initiale: résultats par domaine contrastés

Principale filière du degré secondaire II en termes d'effectifs, la formation professionnelle initiale est traitée en distinguant 11 domaines définis d'après la classification internationale type de l'éducation (CITE) pour tenir compte des spécificités de chacun. Selon le scénario de référence, entre 2013 et 2023 le nombre de titres décernés (CFC et AFP) devrait augmenter notablement dans les services sociaux, l'informatique et la santé, tandis qu'il reculerait sensiblement dans les services aux particuliers, l'agriculture et l'industrie.

Des résultats détaillés par domaine sont disponibles sur Internet sous forme de tableaux et de cubes de chiffres (voir www.eduperspectives-stat.admin.ch).

CFC et AFP: évolution attendue de 2013 à 2023 par domaine CITE

G 4.2



Source: OFS – Perspectives de la formation

© OFS, Neuchâtel 2014

4.3 Titres des hautes écoles

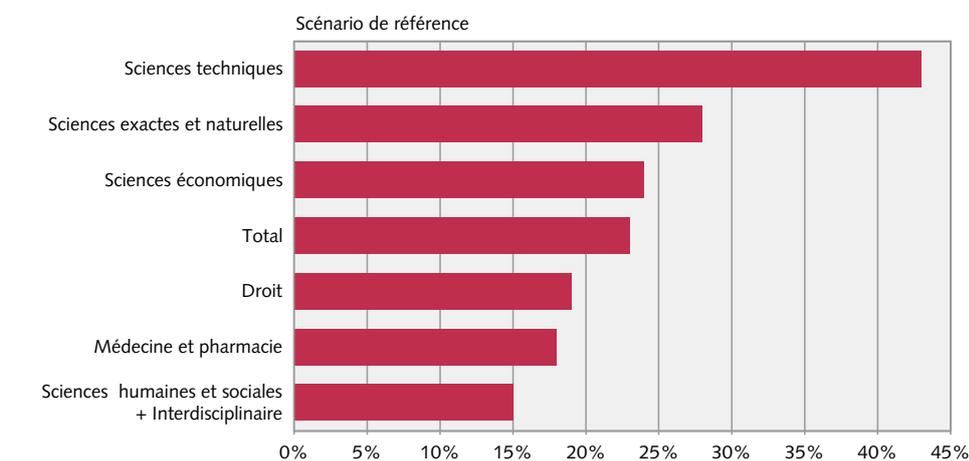
Hausse massive attendue dans les Sciences techniques et dans l'Enseignement pour les degrés préscolaire et primaire

Dans les hautes écoles universitaires, il faut s'attendre à des hausses du nombre de titres décernés au niveau diplôme et master dans tous les groupes de domaines d'études. Avec 43% de croissance attendue entre 2013 et 2023, ce sont les Sciences techniques qui devraient présenter les hausses les plus fortes, tandis que les hausses les plus faibles sont attendues dans les Sciences humaines et sociales (+15%).

Dans les hautes écoles spécialisées, il faut également s'attendre à des hausses du nombre de titres décernés au niveau diplôme et bachelor dans tous les domaines d'études. Le domaine Economie et services devrait présenter une hausse d'environ 24% entre 2013 et 2023, alors que le domaine Technique et IT progresserait de 18%, une croissance légèrement inférieure à la moyenne de l'ensemble des domaines d'études (21%).

En ce qui concerne la formation des enseignants, le nombre de diplômes et bachelors décernés devrait progresser de 41% en 10 ans, avec une hausse de 51% dans la filière «Enseignement pour les degrés préscolaire et primaire».

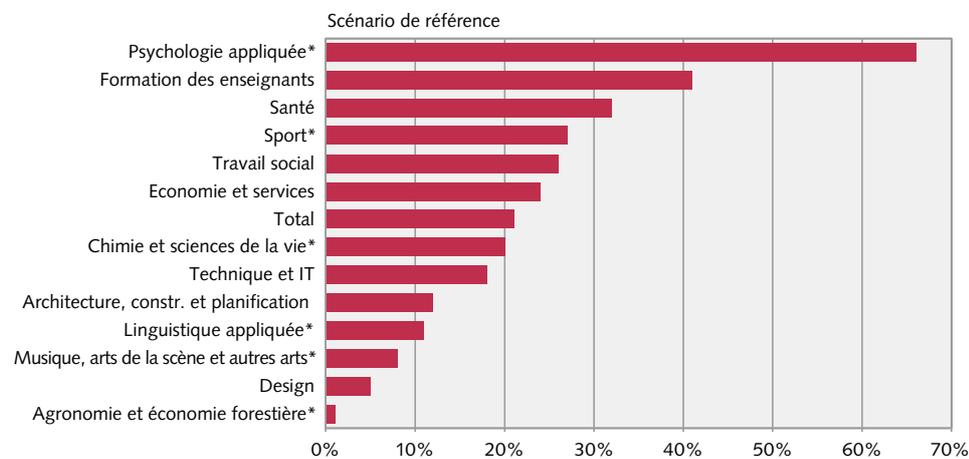
Hautes écoles universitaires: évolution attendue de 2013 à 2023 du nombre de titres décernés au niveau diplôme et master par groupe de domaines d'études G 4.3



Source: OFS – Perspectives de la formation

© OFS, Neuchâtel 2014

Hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques: évolution attendue de 2013 à 2023 du nombre de titres décernés au niveau diplôme et bachelor par domaine d'études G 4.4



Source: OFS – Perspectives de la formation

© OFS, Neuchâtel 2014

4.4 Incertitudes

Diverses sources d'incertitude affectent ces scénarios. Pour contrôler leur qualité, les écarts entre les projections des années antérieures et les nouveaux relevés sont analysés chaque année. Après treize éditions des scénarios, ces écarts atteignent des valeurs modérées qui dépendent du degré et de la filière considérés (voir www.eduperspectives-stat.admin.ch). Les différences entre les trois scénarios présentés reflètent globalement ces incertitudes.

T4.1 Scénarios 2014–2023 pour le système de formation: titres décernés (scénario de référence)

En milliers

	Titres relevés				Titres attendus (état: septembre 2014)			
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2018	2023
Degré secondaire II: titres								
Certificats fédéraux de capacité CFC et attestations fédérales de formation professionnelle AFP (avec les attestations de formation élémentaire)	68,5	69,5	69,4	68,9	69,1	68,7	69,1	67,8
Certificats de maturité professionnelle	12,2	12,8	13,6	13,9	14,1	14,1	14,3	14,0
Certificats de maturité gymnasiale	18,8	18,9	18,1	18,2	18,5	18,7	18,6	18,4
Certificats des écoles de culture générale	3,4	3,4	3,5	3,4	3,5	3,5	3,5	3,5
Certificats de maturité spécialisée	1,3	1,7	2,2	2,3	2,3	2,4	2,4	2,3
Hautes écoles: premiers titres								
Hautes écoles universitaires (HEU): premiers titres de niveau diplôme et master	11,2	11,6	11,7	12,1	12,6	13,2	14,2	14,9
Hautes écoles spécialisées (HES): premiers titres de niveau diplôme et bachelor	9,5	10,3	11,2	11,8	12,2	12,7	13,5	14,3
Hautes écoles pédagogiques (HEP): premiers titres de niveau diplôme et bachelor	2,9	3,1	3,0	3,4	3,8	4,0	4,4	4,8

Source: OFS – Perspectives de la formation

© OFS, Neuchâtel 2014

5 Niveau de formation de la population

Le thème spécial de cette première édition de la publication d'ensemble «Examens finals» est consacré au niveau de formation de la population. Généralement, on définit comme niveau de formation la formation la plus élevée d'une personne.

La plus haute formation achevée sert d'une part d'indicateur pour rendre compte de la base en capital humain dont dispose une économie. D'autre part, le niveau de formation de la personne détermine aussi grandement sa capacité à actualiser et à développer ultérieurement ses compétences et connaissances.

La part de la population titulaire au moins d'un diplôme du degré secondaire II est particulièrement importante. Les diplômes de ce degré ouvrent l'accès aux formations du degré tertiaire. On peut les considérer comme des conditions a minima d'une intégration réussie dans la société en général et dans la vie professionnelle en particulier.

Le niveau de formation dépend d'une part des diplômes obtenus en Suisse. Par ailleurs, dans des économies ouvertes comme la Suisse, il peut être fortement influencé par les flux migratoires.

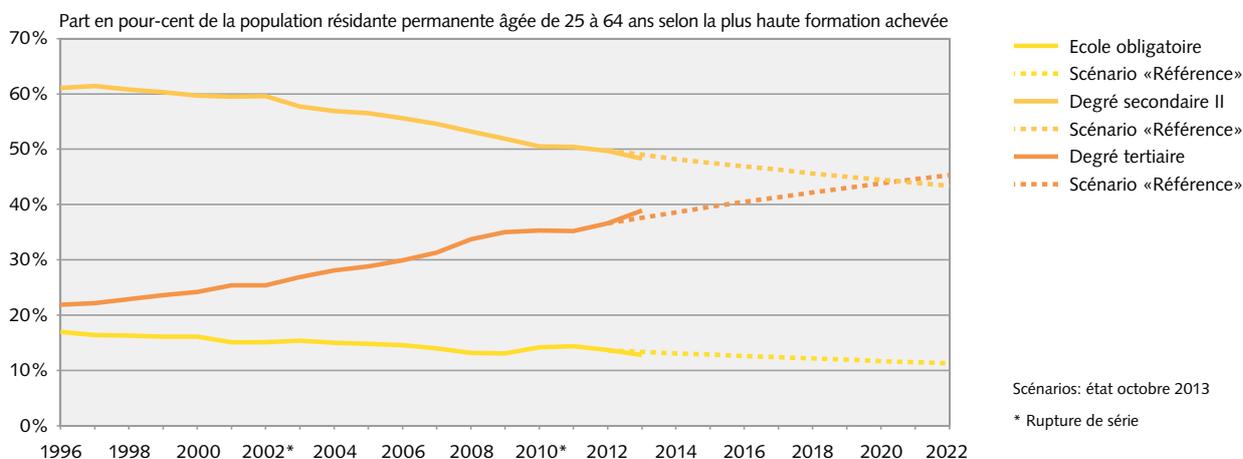
5.1 Evolutions passées et à venir

La part de la population suisse titulaire d'un diplôme du degré tertiaire ne cesse de progresser depuis des années. En conséquence, on observe un recul de la part de la population avec un diplôme du degré secondaire II comme diplôme le plus élevé (60% au début du siècle contre 50% actuellement). La part de la population sans diplôme de formation post-obligatoire a fortement diminué ces dernières années.

La part des titulaires d'un diplôme du degré tertiaire (hautes écoles et formation professionnelle supérieure) devrait progresser de 37% en 2012 à 45% en 2022 pour la population âgée de 25 à 64 ans. Le nombre de titulaires d'un diplôme de haute école suisse devrait augmenter en principe de 400'000 personnes, 40% de cette hausse étant à attribuer au solde migratoire. On prévoit également une hausse des diplômes pour la formation professionnelle supérieure.

La part de personnes sans formation post-obligatoire devrait en principe diminuer. On s'attend toutefois à ce que cette valeur soit encore supérieure au seuil des 10% en 2022.

Niveau de formation de la population, 1996–2013 et taux attendus 2012–2022 G 5.1



Source: OFS – Enquête suisse sur la population active ESPA – Perspectives de la formation

© OFS, Neuchâtel 2014

5.2 Sexe et âge

Les valeurs du tableau 5.1 reflètent l'expansion de la formation au cours des 40 dernières années en Suisse. Si la part des titulaires d'au moins un diplôme post-obligatoire (degré secondaire II ou plus) s'établit à 83% pour les 55–64 ans, elle augmente en même temps que les tranches d'âge diminuent pour s'établir à 90% pour les personnes de 25 à 34 ans. On constate la même évolution pour la part des titulaires d'un diplôme du degré tertiaire. Chez les 55–64 ans, il y a 30% de titulaires d'un tel diplôme. Ils sont plus de 40% pour les deux groupes d'âge les plus jeunes observés ici (25–34 ans et 35–44 ans).

Le tableau 5.1 montre que l'expansion de la formation peut être attribuée en grande partie à une participation accrue des femmes à la formation, car pour ces dernières, les différences entre les groupes d'âge sont très marquées. Elles s'atténuent entre les sexes au fur et à mesure que les tranches d'âges diminuent. Si l'on compare les parts de titulaires d'au moins un diplôme du degré secondaire II selon les sexes, la différence est de presque 9 points de

pourcentage pour les 55–64 ans (79% pour les femmes et 88% pour les hommes). Pour les personnes de 25 à 34 ans, les valeurs sont en revanche pratiquement identiques (femmes: 90%, hommes 91%).

L'expansion de la formation pour les femmes est encore plus nette si l'on observe les diplômes au degré tertiaire (hautes écoles et formation professionnelle supérieure). Alors que seulement 21% des femmes de 55 à 64 ans sont titulaires d'un diplôme du degré tertiaire, elles sont 43% dans la tranche des 25 à 34 ans. Chez les hommes, les valeurs correspondantes s'établissent à 40% (pour les 55–64 ans) et à 44% (pour les 25–34 ans). Cette hausse du niveau de formation des femmes est due principalement aux hautes écoles. D'une part, la proportion d'étudiantes des hautes écoles progresse régulièrement depuis des décennies. D'autre part, de nombreuses formations choisies surtout par des femmes (par exemple les professions soignantes, le travail social, la formation des enseignants) ont été transférées du degré secondaire II au degré tertiaire, suite à la création des hautes écoles spécialisées.

T 5.1 Niveau de formation de la population selon le sexe et l'âge, en 2013

Part en pour-cent de la population résidante permanente âgée de 25 ans à 64 ans selon la plus haute formation achevée

		Degré secondaire II ou plus	Degré tertiaire
Total	25–64 ans	87,2	38,9
	25–34 ans	90,3	43,2
	35–44 ans	88,4	43,8
	45–54 ans	86,5	37,3
	55–64 ans	83,1	30,5
Femmes	25–64 ans	84,9	32,6
	25–34 ans	89,7	42,6
	35–44 ans	86,8	36,8
	45–54 ans	83,9	29,7
	55–64 ans	78,5	20,7
Hommes	25–64 ans	89,5	45,1
	25–34 ans	90,9	43,8
	35–44 ans	90,0	51,0
	45–54 ans	89,1	44,7
	55–64 ans	87,7	40,3

Source: Enquête suisse sur la population active ESPA

© OFS, Neuchâtel 2014

5.3 Nationalité

La part des personnes titulaires d'un diplôme du degré tertiaire est supérieure à un tiers tant pour les résidents suisses que pour les résidents étrangers de 25 à 64 ans. En revanche, la part de ceux qui n'ont pas suivi de formation post-obligatoire est nettement plus élevée pour la population étrangère (plus de 25%) que pour les Suisses (tout juste 10%).

Parmi les personnes d'origine étrangère ayant suivi l'ensemble ou une partie de leur scolarité obligatoire en Suisse, celles qui ont acquis la nationalité ont un niveau de formation plus élevé que les étrangères et les étrangers ayant suivi leur scolarité en Suisse. Le groupe des personnes d'origine suisse naturalisées a plus souvent obtenu un diplôme du degré tertiaire.

Pour les profils de formation des personnes d'origine étrangère qui ont suivi leur scolarité obligatoire à l'étranger, la distinction entre personnes naturalisées ou non est insignifiante.

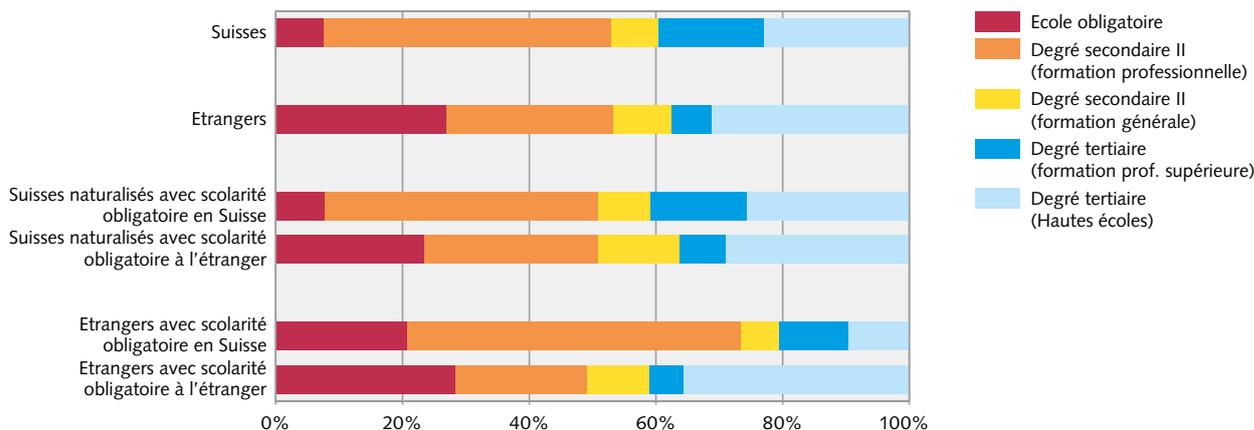
La population étrangère ayant suivi sa scolarité obligatoire à l'étranger se divise essentiellement en deux niveaux de formation: «pas de formation post-obligatoire» et «degré tertiaire (hautes écoles)».

La proportion de la population étrangère ayant suivi l'ensemble ou une partie de la scolarité obligatoire en Suisse est également supérieure à la moyenne dans le groupe «pas de formation post-obligatoire». En outre, ces personnes obtiennent plus souvent que les Suisses un diplôme de formation professionnelle de base. Au niveau «degré tertiaire (hautes écoles)» en revanche, la part des personnes étrangères scolarisées en Suisse est inférieure à la moyenne.

Niveau de formation de la population selon la nationalité, en 2013

Part en pour-cent de la population résidente permanente âgée de 25 à 64 ans selon la plus haute formation achevée

G 5.2



Source: OFS – Enquête suisse sur la population active ESPA

© OFS, Neuchâtel 2014

6 Comparaison internationale

Les taux de diplômes permettent d'établir des comparaisons internationales en matière de fins d'études. Ils indiquent le pourcentage de la population de référence ayant obtenu un diplôme à un niveau de formation donné, au cours d'une année donnée. Pour les comparaisons internationales dans le domaine de la formation, on utilise la classification CITE (International Standard Classification of Education). Les degrés CITE 3 (en Suisse, formation professionnelle de base et écoles générales du degré secondaire II) ainsi que 5 (formation professionnelle supérieure, bachelor, master, diplômes et licences de hautes écoles) et 6 (doctorats) sont pertinents pour les comparaisons des taux de diplômes. Les chiffres cités dans le présent chapitre proviennent de la publication de l'OCDE « Regards sur l'éducation 2014 – Les indicateurs de l'OCDE ». L'année de référence est 2012 (année la plus récente pour laquelle on dispose de chiffres en comparaison internationale). Afin d'assurer la lisibilité, une sélection a été opérée en matière de pays de comparaison. Elle comprend l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, la Finlande, les Pays-Bas, la Suède, le Canada, la Corée, les Etats-Unis, le Japon, le Royaume-Uni. Cette sélection est motivée par l'importance régionale (pays voisins) ou la

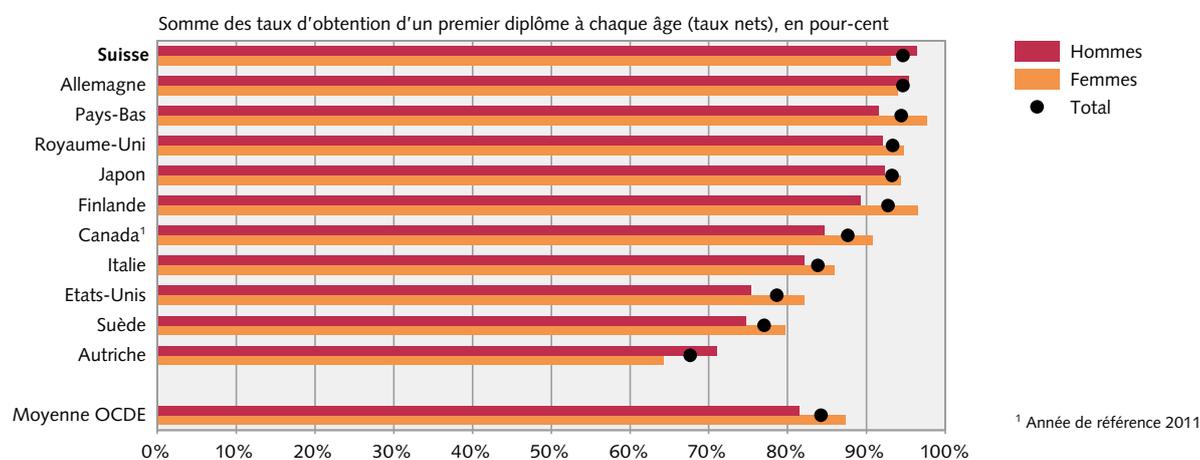
capacité de rendement des systèmes économiques et de formation des pays de comparaison. Il n'a pas été possible de prendre la France en considération, car les données pour ce pays ne sont pas disponibles au niveau international. Les chiffres pour tous les Etats membres de l'OCDE sont disponibles sur le site Internet de l'OCDE (www.oecd.org/edu/eag.htm).

6.1 Degré secondaire II

En moyenne OCDE, le taux de diplômes au degré secondaire II s'établit à 84%. Avec à peine 95%, le taux en Suisse est nettement supérieur. Dans la plupart des pays faisant l'objet de la présente comparaison, le taux de diplômes des femmes (87% en moyenne OCDE) est supérieur à celui des hommes (81%). En Allemagne; de ce point de vue, on ne constate pas de différences substantielles entre les sexes. En Suisse, les hommes affichent, avec un taux de 96%, une valeur légèrement supérieure à celle des femmes (93%). Les écarts sont plus nets en Autriche où le taux de diplômes au degré secondaire II des hommes (71%) dépasse de 7 points de pourcentage celui des femmes (64%).

Taux de diplômes du degré secondaire II (CITE 3) en comparaison internationale et selon le sexe, en 2012

G 6.1



Source: OCDE – Regards sur l'éducation 2014

© OFS, Neuchâtel 2014

6.2 Degré tertiaire

Dans les pays de l'OCDE, en 2012, 50% des personnes ont achevé à l'âge typique de diplôme un programme au degré tertiaire (39% au degré tertiaire A et 11% au degré tertiaire B; en Suisse, ces chiffres s'établissent à 31% resp. 14% pour 2012)¹⁰.

6.2.1 Degré tertiaire A

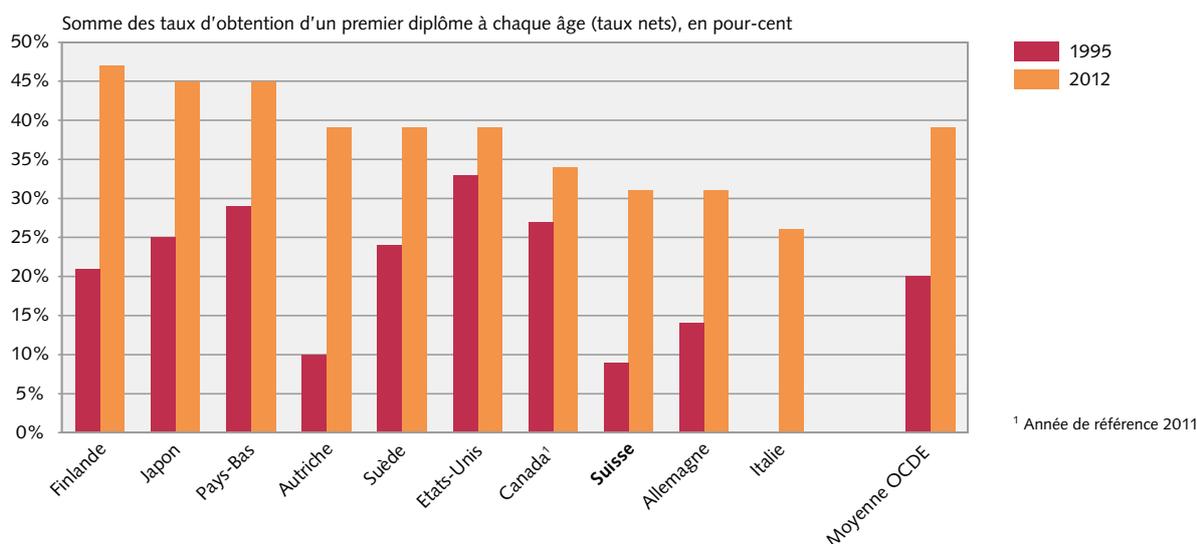
Le degré tertiaire A comprend les formations dans les hautes écoles (en Suisse, il s'agit des universités, des hautes écoles pédagogiques et des hautes écoles spécialisées). Entre 1995 et 2012, le taux de diplômés au degré tertiaire A a doublé en moyenne OCDE, passant de 20%

à 39%. Pour la même période, la Suisse enregistre également une très forte croissance (de 9% à 31%). Ceci est dû en grande partie à la mise en place des hautes écoles spécialisées qui ont pris la relève des écoles supérieures, ces dernières appartenant au degré tertiaire B. Une croissance de plus de 20 points de pourcentage a été enregistrée également en Finlande, ainsi qu' en République tchèque, en Pologne, au Portugal et en Slovaquie (tous ces pays ne figurant pas dans le graphique).

Le taux de diplômés au niveau tertiaire A des femmes s'établissait en 2012 à 46% en moyenne OCDE, ce qui était nettement supérieur à celui des hommes (31%). En Suisse également, les femmes (33%) obtiennent plus souvent un diplôme d'études supérieures que les hommes (29%).

Taux de diplômés du degré tertiaire (CITE 5A) en comparaison internationale, en 1995 et 2012

G 6.2



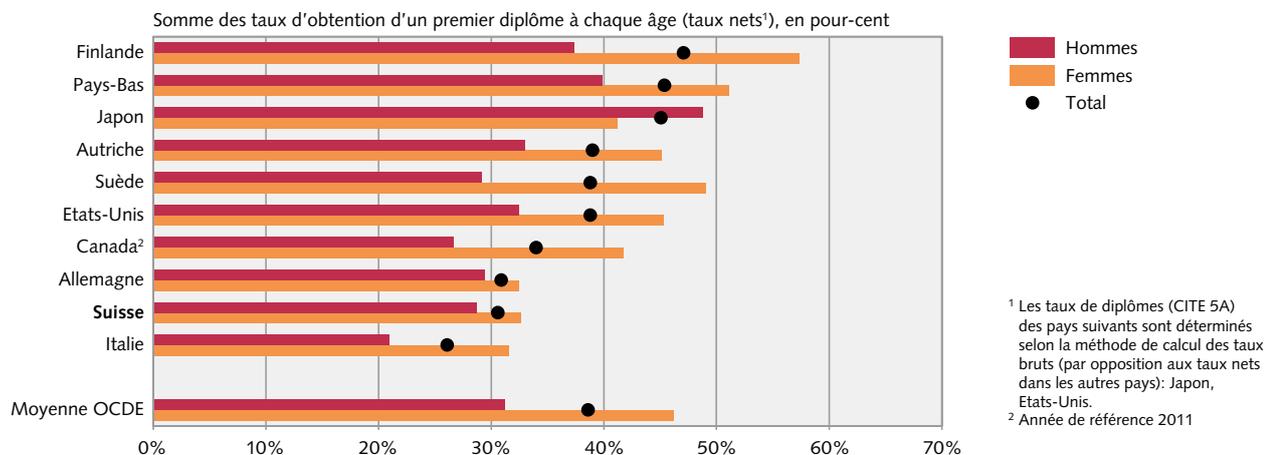
Source: OCDE – Regards sur l'éducation 2014

© OFS, Neuchâtel 2014

¹⁰ En raison de définitions différentes, les taux de diplômés indiqués par l'OCDE sont supérieurs pour le degré tertiaire A aux chiffres indiqués pour la Suisse. A l'international, on prend en considération toutes les personnes obtenant un premier diplôme dans un pays donné. Au contraire, pour le taux de diplômés national, les diplômés au niveau du master et les diplômés postgrades ne sont généralement pas pris en considération.

Taux de diplômés du degré tertiaire (CITE 5A) en comparaison internationale et selon le sexe, en 2012

G 6.3



Source: OCDE – Regards sur l'éducation 2014

© OFS, Neuchâtel 2014

6.2.2 Degré tertiaire B

Les cursus d'études au degré tertiaire B sont traditionnellement plus courts qu'au degré tertiaire A et apportent, outre des bases théoriques, prioritairement des aptitudes pratiques, techniques et professionnelles pour le marché de l'emploi. En Suisse, on attribue la formation professionnelle la plus élevée au degré tertiaire B. Le taux de diplômés au degré tertiaire B s'établit à 11% en moyenne OCDE (12% pour les femmes et 10% pour les hommes en 2012). Ces chiffres sont restés stables entre 1995 et 2011. En Suisse, ils s'établissent à 14%, ce qui est supérieur à la moyenne de l'OCDE (12% pour les femmes et 17% pour les hommes).

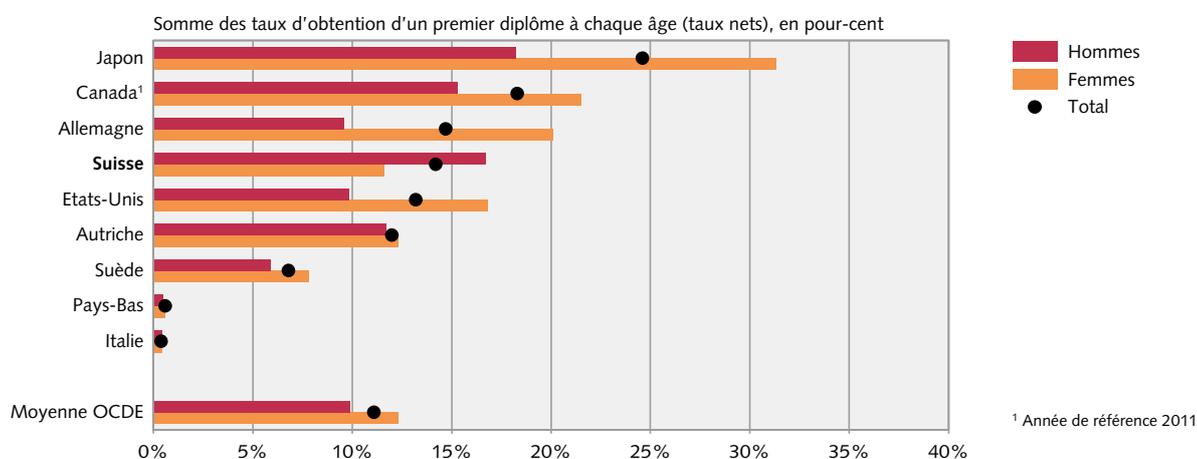
6.2.3 Doctorats

Dans les états de l'OCDE, en 2012, 1,6% des adultes (femmes 1,5%, hommes 1,7%) ont obtenu un doctorat. Au tournant du siècle, ils étaient nettement moins nombreux (2000: 1,0% de doctorats).

Avec la Finlande, l'Allemagne et la Suède, la Suisse affiche la part la plus importante de titulaires d'un doctorat (2,5%), ce qui peut aussi être largement attribué à la proportion importante d'étudiants internationaux. Dans les pays de l'OCDE, on obtient en moyenne son doctorat à 35 ans. En Suisse, cette valeur s'établit à 33 ans.

Taux de diplômés du degré tertiaire (CITE 5B), en comparaison internationale et selon le sexe, en 2012

G 6.4



Source: OCDE – Regards sur l'éducation 2014

© OFS, Neuchâtel 2014

T6.1 Taux de diplômes du degré tertiaire (CITE 6) en comparaison internationale et selon le sexe, en 2000 et 2012
Somme des taux d'obtention d'un premier diplôme à chaque âge (taux nets), en pour-cent

	2000	2012	
	en %	en %	âge moyen
Allemagne	2,0	2,7	31,2
Autriche	1,4	2,2	33,5
Canada ¹	0,9	1,3	36,1
Corée du Sud	0,7	1,5	40,1
Etats-Unis	*	1,8	*
Finlande	1,9	2,8	38,5
Italie	0,4	1,4	33,8
Japon	0,6	1,1	*
Pays-Bas	*	2,0	32,1
Royaume-Uni	1,4	2,4	33,9
Suède	2,5	2,8	36,6
Suisse	2,4	3,3	32,9
Moyenne OCDE	1,0	1,6	35,2

¹ Année de référence 2011

* pas de données

Source: OCDE – Regards sur l'éducation 2014

© OFS, Neuchâtel 2014

7 Définitions et sources

7.1 Définitions

Les définitions détaillées sont à disposition sur le portail de la statistique suisse www.education-stat.admin.ch

CITE (Classification internationale type de l'éducation)

La classification internationale type de l'éducation a été développée par l'Unesco pour classer et caractériser les types et niveaux de formation. La classification actuelle CITE-97 est actuellement retravaillée et sera remplacée par CITE 2011.

Classification de la statistique suisse de l'éducation

Afin de rendre comparables les offres de formation partiellement différentes entre les cantons, l'OFS a développé la classification suisse de la formation, divisée par les degrés de formation. La classification suisse est en grande partie compatible avec ISCED et par là permet également une comparaison internationale des systèmes de formation. Le schéma «Le système d'enseignement suisse» de l'Introduction offre une représentation simplifiée de la classification suisse de la formation avec les niveaux CITE 0 à 6, et les années HarmoS de 1 à 11.

Voir également www.paysageformation.bfs.admin.ch

Degré secondaire II

Le degré secondaire II offre une formation après l'école obligatoire. Il commence 9 ans environ après le début du degré primaire (lorsque les élèves sont dans leur 16^e année) et comprend des filières de formation générale, d'une part, et des filières professionnelles, d'autre part. Les formations durent en général de 2 à 4 ans et s'achèvent par l'obtention d'un certificat de maturité, d'un diplôme, d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ou d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). A l'exception de l'AFP, les diplômes et certificats du degré secondaire II autorisent leurs titulaires à poursuivre une formation au degré tertiaire. Une AFP donne accès à une formation professionnelle initiale avec CFC d'une durée de 3 à 4 ans.

Degré tertiaire

En Suisse le degré tertiaire est séparé en deux domaines: celui des hautes écoles professionnelles et celui des hautes écoles.

Domaines CITE

La Classification internationale de type de l'éducation (CITE-ISCED) regroupe en 8 groupes de domaines subdivisés en 23 domaines les différents domaines de formation domestiques de chaque pays. Elaborée par l'UNESCO entre 1975 et 1978, cette classification a été révisée en 1997 et est à nouveau en cours de révision. Sa présentation actuelle est toujours celle de 1997.

Groupes de domaines et domaines d'études:

Education

- Formation des enseignants et sciences de l'éducation

Lettres et Arts

- Arts
- Lettres

Sciences sociales, commerce et droit

- Sciences sociales et du comportement
- Journalisme et information
- Commerce et administration
- Droit

Sciences

- Sciences de la vie
- Sciences physiques
- Mathématiques et statistiques
- Sciences informatiques

Ingénierie, industrie de transformation et production

- Ingénierie et techniques apparentées
- Industrie de transformation et de traitement
- Architecture et bâtiment

Agriculture

- Agriculture, sylviculture et halieutique
- Sciences vétérinaires

Santé et protection sociale

- Santé
- Services sociaux

Services

- Services aux particuliers
- Services de transport
- Protection de l'environnement
- Services de sécurité

Domaines de formation CITE

Les domaines de formation constituent une répartition plus détaillée des domaines d'études. Ils ont été créés spécialement pour la formation professionnelle (p. ex. le domaine d'étude «Ingénierie et techniques apparentées» contient les domaines de formation suivants: «Mécanique et travail du métal», «Electricité et énergie», «Electronique et automatisation», «Chimie et génie des procédés», «Véhicules à moteur, construction navale et aéronautique»).

Domaines MINT

Les domaines MINT (en allemand: **M**athematik, **I**nformatik, **N**aturwissenschaften, **T**echnik) regroupent les branches/filières d'études SIUS suivantes:

Domaines MINT dans les HEU:

Informatique

- Informatique

Technique

- Génie électrique
- Génie mécanique
- Microtechnique, Systèmes de communication
- Production et entreprise
- Sciences des matériaux, Sc. techniques pluridiscip./autres

Construction

- Génie civil
- Génie rural et mensurations
- Architecture et aménagement du territoire

Chimie & Life Sciences

- Chimie, Génie chimique, Science alimentaire
- Biologie
- Pharmacie
- Médecine et Pharmacie pluridiscip./autres

Autres MINT

- Sciences de la terre, Géographie
- Mathématique, Physique, Astronomie, Sc. exactes pluridiscip./autres, Sc. naturelles pluridiscip./autres, Sc. exactes et naturelles et autres
- Agronomie, Sciences forestières

Domaines MINT dans les HES:

Informatique

- Informatique, Informatique de gestion, Informatique médicale

Technique

- Génie électrique, Génie mécanique, Technique automobile, Aviation, Systèmes de transports, Microtechniques, Télécommunications, Systèmes industriels, Management de projet en mécatronique Ingénierie de gestion, Ingénierie des médias, Ingénierie des technologies de l'information,
- Technique du bois, Industrial Design Engineering, Optométrie, Engineering Technik & IT, Precision Manufacturing

Construction

- Génie civil, Gestion des processus de construction, Technique des bâtiments, Engineering construction Aménagement du territoire, Architecture du paysage, Géomatique, Ingénierie du territoire,
- Architecture

Chimie & Life Sciences

- Chimie, Technologie alimentaire, Oenologie Biotechnologie, Technologies du vivant, Molecular Life Sciences, Life Science Technologies, Life Sciences

Autres MINT

- Gestion de la nature, Technologies énergétiques et environnementales
- Agronomie, Foresterie

Ecole

Voir Institution de formation

Ecoles de culture générale (ECG)

Les écoles de culture générale (ECG) proposent, avec les écoles préparant à la maturité, des formations de culture générale du degré secondaire II. Elles préparent aux formations professionnelles supérieures (écoles supérieures, hautes écoles spécialisées) dans les domaines de la santé, le travail social, la pédagogie, la communication et l'information (linguistique appliquée), les arts appliqués et les arts visuels, la musique et le théâtre ainsi que la psychologie appliquée. La durée de la formation dans les écoles de culture générale dure trois ans jusqu'à l'obtention du premier titre (diplômes des ECG). Une quatrième année permet d'obtenir une maturité spécialisée.

Ecole supérieure (ES)

Les écoles supérieures (ES) offrent des formations du degré tertiaire B (formation professionnelle supérieure). Celles-ci débouchent sur l'obtention d'un diplôme reconnu sur le plan fédéral portant la mention «ES». Sont reconnus aussi bien les voies d'études que les diplômes (mais pas les institutions de formation). Les écoles sont différenciées selon les types: Technique / Restauration, tourisme et économie familiale / Social et formation des adultes / Santé / Arts visuels, arts appliqués et design / Trafic et transports / Agriculture et économie forestière.

Examens finals

Examens finals passés au terme d'études dans une filière reconnue dans une haute école universitaire, spécialisée, pédagogique. Ne sont publiés que les examens réussis. L'unité statistique des examens SIUS est le diplôme et non pas la personne l'ayant acquis, car une personne peut en avoir obtenu plusieurs.

Ces règles sont également valables pour les examens hors des hautes écoles.

Formation professionnelle initiale

La formation professionnelle repose majoritairement sur le système dual. La formation pratique s'acquiert au sein d'une entreprise et la formation théorique dans une école professionnelle. Cette dernière a lieu généralement durant un jour à un jour et demi par semaine. A cela s'ajoutent, dans certaines professions, des cours spéciaux obligatoires organisés par les associations professionnelles. La formation professionnelle initiale duale fait l'objet d'un contrat signé par la personne apprenante (apprenti/e) et l'entreprise. La formation professionnelle initiale est également offerte sous forme de formation à

plein temps avec un stage intégré ou accompli à la fin de la formation (écoles de métiers, écoles supérieures de commerce et écoles supérieures d'informatique). La formation dure trois à quatre ans et se termine par un certificat fédéral de capacité (CFC). La formation de deux ans mène à une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).

Formation professionnelle initiale duale

La formation théorique s'acquiert dans une école professionnelle et la formation pratique au sein d'une entreprise privée ou publique. Les apprentis en formation professionnelle initiale duale sont des salariés en formation. Cette formation est considérée comme une formation à plein temps.

Formation professionnelle initiale en école

Formation professionnelle initiale en école avec formation pratique intégrée ou stage pratique après la formation théorique. Domaine artisanale-industriel: ateliers; domaine commercial: écoles de commerce.

Hautes écoles

Le système suisse des hautes écoles comprend d'une part les hautes écoles universitaires (HEU: universités cantonales, écoles polytechniques fédérales EPF et institutions universitaires IU), les hautes écoles spécialisées HES et les hautes écoles pédagogiques HEP.

Hautes écoles pédagogiques (HEP)

Les hautes écoles pédagogiques (HEP) englobent les 14 HEP indépendantes, les 3 HEP intégrées dans une HES (PH FHNW, SUPSI-DFA et PH Zürich), ainsi que l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle.

Hautes écoles spécialisées (HES)

Sont reconnues comme hautes écoles spécialisées (HES) les 7 HES publiques (Berne, Zurich, Suisse occidentale, nord-ouest, centrale, orientale et italienne) et les 2 HES privées (Kalaidos-FH et HES Les Roches-Gruyère).

Hautes écoles universitaires (HEU)

Sont reconnues comme hautes écoles universitaires (HEU) les 10 universités cantonales, les 2 Ecoles polytechniques fédérales (EPF) et les 2 autres institutions universitaires (autres IU: Formation universitaire à distance Suisse, Brigue; l'Institut universitaire Kurt Bösch, Sion).

Institution de formation

Etablissement permanent qui organise l'enseignement pour un nombre conséquent d'élèves et d'étudiants. L'enseignement se fait par communication directe entre les enseignants et les élèves. Les institutions de formation peuvent être des écoles pour la scolarité obligatoire, pour le degré secondaire II et pour les hautes écoles.

Lieu de scolarisation

Etrangers scolarisés en Suisse

Les étrangers scolarisés en Suisse sont des personnes de nationalité étrangère domiciliées en Suisse au moment de l'obtention du certificat d'accès à l'enseignement supérieur.

Etrangers scolarisés à l'étranger

Les étrangers scolarisés à l'étranger sont des personnes de nationalité étrangère domiciliées à l'étranger au moment de l'obtention du certificat d'accès à l'enseignement supérieur.

Maturité gymnasiale

La maturité gymnasiale donne accès, sans examens d'entrée, aux hautes écoles universitaires. Elle est délivrée après 3 à 4 ans d'études, selon le canton, au sein d'un gymnase. Ces études suivent directement l'école obligatoire. Il est également possible de décrocher une maturité gymnasiale en passant un examen organisé par la Commission suisse de maturité (CSM).

La maturité gymnasiale fait l'objet d'une reconnaissance officielle par la Confédération et la CDIP (Règlement de reconnaissance de maturité, RRM). L'enseignement est un système de disciplines à option et un plan d'études cadre: sept disciplines fondamentales, une option spécifique et une option complémentaire constituent l'ensemble des disciplines de la maturité.

Les dix disciplines fondamentales sont: la langue première; une deuxième langue nationale; une troisième langue (anglais, nationale ou ancienne); mathématiques; biologie; chimie; physique; histoire; géographie; arts visuels et/ou musique.

L'option spécifique est à choisir parmi les suivantes: les langues anciennes (latin et/ou grec); une langue moderne (nationale, anglais, espagnol ou russe); physique et applications des mathématiques; biologie et chimie; économie et droit; philosophie/pédagogie/psychologie; arts visuels; musique.

Enfin, l'option complémentaire doit être choisie parmi les suivantes: physique; chimie; biologie; applications des mathématiques; informatique; histoire; géographie; philosophie; enseignement religieux; économie et droit; pédagogie/psychologie; arts visuels; musique; sport.

Maturité professionnelle

La maturité professionnelle vise à étendre les compétences professionnelles en approfondissant la formation initiale et en la complétant avec une formation générale. Elle donne accès, sans examens d'entrée, aux hautes écoles spécialisées. Les titulaires de cette maturité disposent d'une double qualification: un certificat de capacité et une maturité.

La maturité professionnelle comporte six orientations: technique, commerciale, artistique, artisanale, sciences naturelles et santé-social. Elle peut s'obtenir pendant la formation initiale (MP1) ou après la formation initiale (MP2). A partir de 2015 la maturité professionnelle sera soumise à une révision.

Maturité spécialisée

La maturité spécialisée donne accès à certaines filières de hautes écoles spécialisées. La mission éducative consiste avant tout à donner une formation générale approfondie, à offrir ou enseigner des branches spécifiques en relation avec un, voire deux domaines professionnels, ainsi qu'à renforcer les compétences personnelles et sociales. Les domaines professionnels ou filières d'études couverts par la formation sont: santé, travail social, sciences naturelles, communication et information, musique / danse / théâtre, arts et design, ainsi que pédagogie.

Mode d'enseignement

Formation à plein temps

Formation dans une école resp. une institution à but analogue qui organise l'enseignement (ensemble des disciplines théoriques et au besoin pratiques) de telle manière qu'il constitue en principe la seule activité des élèves.

Formation à temps partiel

Formation dans une école resp. une institution à but analogue qui organise l'enseignement de telle manière qu'en principe il ne constitue pas la seule activité des élèves.

Nationalité

Les Suisses et les étrangers sont définis selon leur nationalité. Sont considérés comme Suisses les personnes ayant la nationalité suisse ainsi que les binationaux. Les personnes étrangères ou apatrides sont dans la catégorie des étrangers. Le passé migratoire des élèves et étudiants n'est pas pris en considération.

Niveaux et instances d'examens

Hautes écoles universitaires:

Dans le SIUS, les examens universitaires sont classés selon deux critères, le niveau d'une part et l'instance d'autre part. Le SIUS distingue les niveaux suivants:

- **Licence, diplôme:** La notion exacte de «licence» ou de «diplôme» peut varier selon les hautes écoles, mais les deux titres sont équivalents. Les anciens examens fédéraux de médecine font partie de cette catégorie également.
- Diplôme de **bachelor:** dans des filières échelonnées qui correspondent à la «Déclaration de Bologne», le diplôme de bachelor est obtenu après un premier cursus. Selon les «Directives de Bologne» de la Conférence universitaire suisse (CUS), les études de bachelor comprennent 180 crédits, attribués selon le système européen de transfert d'accumulation des crédits (ECTS). Cela correspond à une durée d'études moyenne de 3 ans (études à temps complet).
- Diplôme de **master:** Le diplôme de master est obtenu à la fin du deuxième cursus d'études échelonnées. Selon les «Directives de Bologne» de la CUS, les études de master comprennent entre 90 et 120 crédits ECTS resp. une durée normale des études de 1,5 à 2 ans (études à plein temps). Ensemble, le diplôme de bachelor et de master qui constituent les deux phases d'une seule filière d'études, remplacent l'actuelle licence/diplôme; le master correspond à l'ancienne licence/diplôme. Les diplômes de master de formation continue p.ex. Master of Business Administration) ne rentrent pas dans cette catégorie.
- Diplôme de **formation continue** universitaire: programme de la formation continue universitaire valant au moins 60 points ECTS, p. ex. Master of Advanced Studies.
- Diplôme d'**études universitaires spécialisées et approfondies** d'au moins 60 points ECTS: diplôme d'études approfondies (DEA), diplômes d'études supérieures

spécialisées (DESS), «3^e cycle», et désormais aussi Master of Advanced Studies. A la différence des formations continues, les études spécialisées et approfondies font en règle générale directement suite à l'acquisition d'un titre universitaire du 2^e cycle (master, licence/diplôme). Les études universitaires spécialisées et approfondies sont exclusivement offertes par les HEU de Suisse romande. Il s'agit soit d'études préparant à une activité de recherche (p. ex. DEA), soit d'études préparant à une activité professionnelle (p. ex. DESS).

- **Doctorat:** Le doctorat est un diplôme universitaire qui suit la licence/diplôme ou le master de fin d'études.

Les niveaux suivants sont traités uniquement dans le chapitre «Examens universitaires de grade non académique et examens extra-universitaires» de cette publication:

- Les titres de niveau non universitaire peuvent être acquis au terme de voies d'études dites «non académiques» dont la durée ne dépasse pas trois ans en règle générale (notamment les cours de français Moderne et certaines formations pédagogiques, de logopédiste ou d'éducateur que proposent surtout les universités romandes).
- Les examens finals dits professionnels présupposent des études universitaires, mais sont passés devant des instances extra universitaires. Il s'agit en règle générale de commissions fédérales, cantonales, régionales ou professionnelles. Des examens de ce type sont organisés notamment pour les futurs enseignants des degrés inférieur et supérieur ou en théologie et en droit (brevets d'avocat et de notaire, pastorat). Les diplômes ainsi obtenus peuvent être de niveau universitaire (brevet d'avocat) ou non (diplôme de maître secondaire) – ceux-ci sont en cours de transfert dans les HEP (période de transition).
- Les diplômes de formation continue resp. d'études spécialisées et approfondies de moins de 60 crédits ECTS ne sont pas relevés pour des raisons administratives.

Publications des examens en Médecine et Pharmacie:

- La formation pour les professions médicales a également été revue en tenant compte de la réforme de Bologne. L'examen final de médecine (examen d'Etat ou examen de faculté, publié sous la rubrique Licence/Diplôme) est remplacé par l'examen de master universitaire de même que par l'examen fédéral selon la loi sur les professions médicales (LPMed).

Les premiers masters ont déjà été délivrés en 2005 en Pharmacie et en 2011 en médecine humaine, dentaire et vétérinaire. Le master est publié en tant que tel comme premier examen. Pour tous les porteurs de master le diplôme fédéral n'est donc plus considéré comme premier examen final mais devient un examen extra-universitaire. Il est publié non plus sous Licence/Diplôme mais sous une nouvelle catégorie d'examens extra-universitaires: Examen fédéral selon la loi sur les professions médicales. Pour les personnes non porteuses de master, à savoir celles qui terminent leurs études selon l'ancien règlement (cohorte de licence), le diplôme fédéral reste le premier examen final et est publié comme tel sous Licence/diplôme.

Hautes écoles spécialisées et pédagogiques

Le **diplôme HES/HEP** s'obtient lors de la réussite de l'examen final sanctionnant des études dans une filière reconnue officiellement. Le diplôme confère un titre protégé à son porteur, tel que Economiste d'entreprise HES ou Ingénieur HES, etc.

Selon les «Directives pour la mise en oeuvre de la déclaration de Bologne dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques» de 2002 du Conseil des hautes écoles spécialisées de la CDIP, les filières d'études de diplôme HES seront remplacées par des filières d'études échelonnées de bachelor et de master; exception: certaines filières dans le domaine de la formation des enseignants.

Dans des filières échelonnées qui correspondent à la «Déclaration de Bologne», le **diplôme de bachelor** est obtenu après un premier cursus. Les études de bachelor comprennent 180 crédits, attribués selon le système européen de transfert et d'accumulation des crédits (ECTS). Cela correspond à une durée d'études moyenne de 3 ans (études à plein temps).

Le **diplôme de master** est obtenu à la fin du deuxième cursus d'études échelonnées. Les diplômes de master de formation continue ne rentrent pas dans cette catégorie. Les études de master comprennent entre 90 et 120 crédits. La durée normale des études est de 1,5 à 2 ans à plein temps.

Diplômes de **formation continue**: études postgrades d'au moins 60 points ECTS visant une spécialisation ou un approfondissement et menant à l'obtention d'un titre Master of Advanced Studies (MAS) ou, dans le domaine de l'économie, l'Executive Master of Business Administration (EMBA).

Programme/programme de formation

Un programme comprend plusieurs disciplines et a un but spécifique (dispenser, élargir, approfondir un savoir et des connaissances; assimiler et acquérir la maîtrise d'une pratique). Selon les normes internationales, seuls les programmes de formation qui s'étendent sur une demi année scolaire au moins (plein temps) sont pris en compte.

Regroupement des branches d'études

Hautes écoles universitaires

A la différence de la subdivision habituelle des hautes écoles universitaires en facultés et instituts, le SIUS utilise à peu près 90 branches d'études qui sont regroupées en vingt domaines d'études, respectivement sept groupes de domaines d'études, comparables au niveau suisse.

Une seule branche d'études est relevée pour chaque personne à chaque semestre. Pour les étudiants suivant plusieurs branches simultanément, c'est la branche principale qui est relevée. Pour les étudiants qui suivent simultanément plusieurs branches d'études d'égale importance, c'est la branche interdisciplinaire la mieux adaptée qui est attribuée.

Groupes de domaines:

- 1 Sciences humaines et sociales
- 2 Sciences économiques
- 3 Droit
- 4 Sciences exactes et naturelles
- 5 Médecine et pharmacie
- 6 Sciences techniques
- 7 Interdisciplinaire et autre

Voir les définitions sur le portail de la statistique sous Domaine d'études HEU pour les détails.

Hautes écoles spécialisées

Le catalogue des filières d'études se base sur la nomenclature de la Loi sur les HES (LHES). Selon cette révision partielle, entrée en vigueur en octobre 2005, la formation professionnelle des domaines de la santé, du travail social et des arts est de la compétence de la Confédération. Auparavant, ces domaines relevaient du droit cantonal.

Domaines d'études:

- 01 Architecture, construction et planification
- 02 Technique et IT
- 03 Chimie et sciences de la vie
- 04 Agriculture et économie forestière
- 05 Economie et services
- 06 Design
- 07 Sport
- 08 Musique, arts de la scène et autres arts
- 11 Linguistique appliquée
- 12 Travail social
- 13 Psychologie appliquée
- 14 Santé
- 99 Formation continue non répartissable

Hautes écoles pédagogiques

Seules la formation des enseignants et les filières pédagogiques spécialisées relèvent du droit cantonal qui offrent les formations des domaines spécifiques.

Filières d'études:

- Niveau préscolaire et primaire
- Niveau secondaire I
- Niveau secondaire I et II ensemble
- Niveau secondaire II (écoles de maturité)
- Niveau secondaire II (formation prof.)
- Formation professionnelle en général
- Logopédie
- Psychomotricité
- Pédagogie curative
- Didactique des disciplines
- Formation des enseignants en général

Statut de l'école

Définition générale pour la forme de l'autorité juridique et/ou financière dont relève l'école: publique, privée subventionnée, privée non subventionnée.

Système d'information universitaire suisse (SIUS)

L'introduction du Système d'information universitaire suisse (SIUS) a eu lieu dans les années 70. Cette institution dans laquelle collaborent des personnes représentant les hautes écoles (HEU, HES et HEP), les cantons universitaires et la Confédération a pour but d'établir des statistiques relatives aux hautes écoles pour l'ensemble de la Suisse. L'organe de réalisation est la division Population et formation de l'OFS.

7.2 Sources

Des informations détaillées concernant les relevés et les sources sont à disposition sur le portail de la statistique suisse www.education-stat.admin.ch

Les données concernant la statistique des diplômes proviennent de relevés exhaustifs de données administratives auprès des cantons et des hautes écoles.

Formation professionnelle initiale (SFPI)

La statistique de la formation professionnelle initiale (SFPI) se base sur les banques de données cantonales des offices de la formation professionnelle. Celles-ci contiennent les informations sur les personnes en formation professionnelle initiale, mentionnées dans les contrats d'apprentissage et sont complétées par les résultats de la procédure de qualification (examen de fin d'apprentissage), ainsi que des indications des entreprises d'apprentissage. La statistique existe depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur la formation (1934) et est menée par l'OFS depuis 1984.

Sont relevées toutes les personnes qui suivent une formation professionnelle initiale: principalement les personnes liées par un contrat d'apprentissage avec une entreprise formatrice (resp. avec une école des métiers ou de commerce pour les formations professionnelles initiales à plein temps) et inscrites pendant l'année de formation dans une école professionnelle. Sont également relevées les personnes qui suivent (sans contrat d'apprentissage) une procédure de qualification ou de validation.

Diplômes (sans les hautes écoles) SBA

La statistique des diplômes dénombre chaque année les certificats de capacité, les diplômes et autres certificats qui couronnent une formation du degré secondaire II ou du degré tertiaire (sans les hautes écoles). La répartition des compétences réglant la remise des diplômes oblige l'OFS à recourir à différentes sources de données pour la réaliser.

Le relevé exhaustif des examens finals se fait sous la responsabilité des cantons et du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation et comprend les degrés du secondaire II et du tertiaire (sans les hautes écoles). Il est effectué à partir de données individuelles (électroniques). La participation est obligatoire.

Les examens de la formation professionnelle initiale sont recensés séparément (intégrés dans la statistique de la formation professionnelle initiale SFPI).

Sont relevés les diplômes décernés au terme d'une formation (certificats de capacité et maturité, diplômes, autres certificats, etc.) L'unité de relevé est l'élève. Les données sont récoltées au niveau de l'élève et de l'institution de formation.

Etudiants et examens finals des hautes écoles

La banque de données des étudiants et diplômés du système d'information universitaire suisse (SIUS) a été conçue au début des années 1970 pour répondre aux besoins croissants de coordination et de planification de la Confédération et des cantons dans le domaine des hautes écoles. Elle renseigne sur la situation dans les études, le déroulement de celles-ci et sur divers facteurs sociodémographiques des étudiants. Toutes les personnes immatriculées possèdent un identificateur personnel. Celui-ci permet de traiter les données personnelles relevées de manière anonyme et de réaliser des analyses de flux (par ex. changements de haute école ou de branche, taux de réussite, durée des études). La banque de données sert de base pour les analyses scientifiques sur le déroulement des études dans les hautes écoles suisses, notamment pour les indicateurs des hautes écoles et les prévisions du nombre d'étudiants qu'établit l'OFS. Depuis l'année scolaire 2012/13, le NAVS13 est relevé en complément pour chaque personne permettant des analyses longitudinales sur l'ensemble des niveaux de formation.

7.3 Données disponibles

Statistique des examens du Secondaire II, de la formation professionnelle supérieure

Suite à la modernisation des relevés, les cantons relèvent en grande majorité leurs données sous forme individuelle. Le NAVS13 est, quant à lui, relevé depuis 2011. L'intégration et la mise en pratique de ces nouveautés ont toutefois demandé un laps de temps supplémentaire auprès de certains cantons. Ainsi l'OFS a encore accepté, de manière exceptionnelle, des données agrégées au cours de cette phase intermédiaire (2011).

Série chronologique

Les données des examens jusqu'à 2010 proviennent de nombreuses sources différentes. L'historisation n'est malheureusement pas encore terminée. De ce fait, des séries temporelles plus longues que celles disponibles dans cette publication n'ont pas pu être établies.

Système d'information universitaire suisse (SIUS)

La statistique des examens SIUS publie les examens finals réussis. Certes, le SIUS enregistre aussi certains examens intermédiaires (les propédeutiques en médecine et les examens intermédiaires des EPF), mais ils ne sont pas pris en considération dans les publications. L'unité statistique des examens SIUS est le diplôme et non pas la personne l'ayant acquis, car une personne peut en avoir obtenu plusieurs. Le numéro matricule permet de lier les informations relatives à l'examen de fin d'études et celles concernant la personne l'ayant passé.

Qualité des données et des séries temporelles

La qualité des données du SIUS est très bonne. Les séries temporelles peuvent être construites depuis le début du SIUS ou plus précisément depuis la création des différents types de hautes écoles: à partir de 1975/76 pour les HEU, à partir de 1997/98 pour les HES et à partir de 2001/02.

8 Abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle	MINT	Mathématique, Informatique, Sciences naturelles et Technique
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique	MP1	Maturité professionnelle pendant la formation professionnelle initiale
CFC	Certificat fédéral de capacité	MP2	Maturité professionnelle après la formation professionnelle initiale
CITE	Classification internationale type de l'éducation	NAVS13	Nouveau numéro AVS, 13 positions
ECG	Ecole de culture générale	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ECTS	European Credit Transfer and Accumulation System	OFS	Office fédéral de la statistique
EPF	Ecole polytechnique fédérale	RRM	Règlement de reconnaissance de la maturité
ES	Ecole supérieure	RS	Recueil systématique du droit fédéral
Eurostat	Service d'information statistique de l'Union européenne	SDL	Statistique des élèves
FPS	Formation professionnelle supérieure	Sec. I	Degré secondaire I
HE	Haute école	Sec. II	Degré secondaire II
HEP	Haute école pédagogique	SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
HES	Haute école spécialisée	SIUS	Système d'information universitaire suisse
HEU	Haute école universitaire	UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science, la culture et la communication (anglais: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization)
INES	Indicators of Education Systems	UOE	UNESCO, OECD et Eurostat
LAU	Loi sur l'aide aux universités		
LAVS	Loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants		
LEHE	Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles		
LFPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle		
LHES	Loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées		
LSF	Loi sur la statistique fédérale		
MEF	Modernisation des enquêtes dans le domaine de la formation		

9 Bibliographie

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT (2011)

La formation professionnelle supérieure.
Faits et données chiffrées, Berne

Office fédéral de la statistique (2011)

Examens finals des hautes écoles universitaires,
Neuchâtel

Office fédéral de la statistique (2011)

Examens finals des hautes écoles spécialisées,
Neuchâtel

Office fédéral de la statistique (2011)

Titres de la formation professionnelle supérieure:
un état des lieux statistique, Neuchâtel

Office fédéral de la statistique (2012)

Examens finals en 2010 – Degré secondaire II
et degré tertiaire, Neuchâtel

Office fédéral de la statistique (2012)

Baromètre de Bologne – Impacts de la réforme
de Bologne sur les flux, la mobilité et la réussite
dans le système des hautes écoles suisses, Neuchâtel

Office fédéral de la statistique (2013)

Maturités et passage vers les hautes écoles 2012,
Neuchâtel

Office fédéral de la statistique (2014)

Perspectives de la formation – Scénarios 2014–2023
pour le système de formation, Neuchâtel

Office fédéral de la statistique (2013)

Personnes en formation – Edition 2013, Neuchâtel

Office fédéral de la statistique (2013)

La formation des futurs enseignants
en Suisse – Etudiants et examens finals 2012,
Neuchâtel

Organisation de coopération et de développement économiques OCDE (2014)

Regards sur l'éducation 2014 – les indicateurs
de l'OCDE, Paris

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI (2014)

La formation professionnelle en Suisse 2014 – Faits et
données chiffrées, Berne

Publications électroniques: www.education-stat.admin.ch

- Paysage suisse de l'éducation:
Survol → Paysage suisse de la formation
- Principaux chiffres: Survol → Les principaux chiffres
- Tableaux de base et cubes de données (cubes)
 - Examens: Système d'éducation → Données détaillées
 - Examens finals des hautes écoles: Degré tertiaire:
hautes écoles → Données détaillées
- Indicateurs: Indicateurs de la formation
 - Système de formation suisse
 - Comparaisons internationales

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Moyen de diffusion

Service de renseignements individuels

L'OFS sur Internet

Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents

Publications: information approfondie

Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)

Contact

058 463 60 11
info@bfs.admin.ch

www.statistique.admin.ch

www.news-stat.admin.ch

058 463 60 60
order@bfs.admin.ch

www.stattab.bfs.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse.

Education et science

Dans le domaine de l'éducation, deux sections de l'Office fédéral de la statistique traitent les thèmes suivants:

Section Processus de formation (BILD-P)

- Elèves et diplômés (élèves et étudiants, formation professionnelle et examens finals)
- Etudiants et diplômés des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques)
- Ressources et infrastructure (enseignants, finances et coûts, écoles)
- Personnel et finances des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques)

Section Système de formation (BILD-S)

- Perspectives de la formation (élèves, étudiants, diplômés et corps enseignant de tous les niveaux de la formation)
- Formation et marché du travail (compétences des adultes, transition de l'éducation vers le marché du travail, formation continue)
- Système de formation (indicateurs du système de la formation)
- Thèmes spécifiques et activités transversales (p.ex. situation sociale des étudiants)

Ces deux sections diffusent des publications régulières et des études thématiques. Nous vous invitons à consulter notre site Internet. Vous y trouverez également des informations sur les personnes de contact pour vos éventuelles questions.

www.education-stat.admin.ch

Jusqu'à présent, l'OFS a publié régulièrement des sets de tableaux sur les examens de la formation. La présente publication, qui s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle série de publications de synthèse dans le domaine de la formation, donne une vue d'ensemble des titres décernés dans la formation, du degré secondaire II au degré tertiaire.

Quelle est l'évolution de ce nombre d'examens jusqu'à présent et quelles sont les évolutions attendues? Quelle est la représentation des sexes et des nationalités? Quel est le niveau de formation de la population en Suisse? Quelle est la situation de la Suisse en comparaison internationale? Cette publication donne des réponses à toutes ces questions et à bien d'autres encore concernant les examens finals de la formation.

N° de commande

1443-1400

Commandes

Tél. 058 463 60 60

Fax 058 463 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix

16 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-15589-9